

[Home](#) > [Universalité de l'Islam](#) > [Les Croyances](#) > [La Résurrection – Le Jour du Jugement](#) > Al-Barzakh
(Le Monde Transitoire)

Les Croyances

Chaque fois que l'homme observe les phénomènes, et regarde le spectacle de la nature qui l'entoure, il est tenté par la recherche des causes de leur venue à l'existence, et cela parce qu'il possède une faculté de pensée analytique, et en tant que tel, il n'arrive jamais à la conclusion que les choses qu'il observe sont venues à l'existence soudainement et par hasard.

Si un conducteur constate que sa voiture est tombée en panne, il ne pense pas que la panne est arrivée toute seule et sans raison. Il commence donc à chercher pour enlever l'obstacle qui a mis sa voiture en panne. Après avoir trouvé et remplacé la pièce défectueuse, il remet sa voiture en marche.

De même, si un homme sent qu'il a faim ou soif, il essaie de se procurer du pain pour manger, et de l'eau pour boire. D'une façon similaire, s'il sent qu'il a froid, il porte des vêtements de laine ou se réchauffe le corps à côté du feu, autrement, sans ces efforts, il ne pourrait jamais supporter la rigueur du climat froid. Et encore, si un homme veut construire un bâtiment, il ne peut espérer que la construction se fera toute seule. De là, il apporte les matériaux nécessaires et emploie des maçons pour réaliser la construction.

Depuis des temps immémoriaux, l'homme était conscient de la présence des montagnes à la hauteur impressionnante, des forêts immenses et des vastes océans. Il observait le soleil, la lune et les étoiles brillantes tournant dans un mouvement constant et d'une façon systématique et régulière. Malgré cela, les scientifiques ne cessent de déployer des efforts frénétiques en vue de découvrir la cause de leur venue à l'existence. Ils ne disent jamais que ces éléments de la nature sont venus à l'existence d'eux-mêmes.

Chercher et trouver les causes de la naissance de l'univers, cette tendance est l'une des caractéristiques de la nature humaine, laquelle pousse l'homme à explorer l'univers et son splendide spectacle pour savoir s'il est venu à l'existence tout seul ou s'il existe une source dont il est originaire. En outre, cette nature humaine veut aussi savoir si ce système étonnant qui fonctionne sur l'univers et qui oriente toutes les choses vers son but particulier est sous le contrôle d'un Etre possédant un Pouvoir et un Savoir infinis, ou bien s'il n'est qu'un événement accidentel.

La preuve de l'existence d'un Créateur

Lorsque l'homme, poussé par sa nature instinctive tendant à accepter les réalités, regarde autour de lui, il en tire une preuve solide de l'existence du Créateur et du Nourricier de tout cet univers. C'est cette nature instinctive qui lui fait comprendre parfaitement que toutes les créatures qui palpitent de vie et dont chacune est fixée dans un système de fonctionnement à cycle régulier, et remplacée par une autre après une période spécifique, ne peuvent ni venir à l'existence toutes seules, ni inventer le système de leur fonctionnement.

Pour ce qui est de l'homme, il n'a pas choisi de lui-même les instincts et caractéristiques humains; il a été créé, avec tous les traits humains qu'il porte, par quelqu'un. De la même façon, la nature humaine ne lui permet pas d'être sûr que ce système, en tant qu'un tout, a été créé d'une manière superficielle et sans aucun but. Car même dans le cas de figure où il voit quelques briques disposées dans un ordre symétrique, son sens commun ne lui fait pas croire que cette disposition a été faite accidentellement. Par conséquent, l'approche réaliste de l'homme déduit qu'il y a forcément un Protecteur, Créateur et Nourricier de la vie de l'univers.

L'Etre Infini et La Source du Savoir et du Pouvoir est Allah, de Qui émane tout ce que nous voyons dans l'existence. Allah dit dans le Saint Coran:

«Le Seigneur de l'univers est Celui Qui a créé toute chose, lui a donné une forme spécifique, et puis l'a guidée.» (Sourate Tâhâ, 20: 50)

Allah et la communauté mondiale

A notre époque, la majorité des habitants de cette planète sont d'esprit religieux. Ils croient en Allah, Le Créateur et ils L'adorent. Dans les époques écoulées, telle était également la pratique des gens. Si l'on en croit l'Histoire, l'homme a été religieux et il a accepté Allah comme étant Le Seul Seigneur de l'univers. Bien qu'il y eût des différences d'opinion dans les sociétés tournées vers la Religion, chaque communauté dans le monde attribuait certaines caractéristiques spécifiques au Créateur, Le Seigneur de l'univers, mais elles admettaient toutes un point, à savoir l'existence d'Allah. Comme l'Islam, les autres religions, tels le christianisme, le judaïsme et le zoroastrisme, avaient la même croyance. Mais les gens qui nient l'existence du Créateur n'avaient, et n'auront jamais, une raison valable pour établir le bien-fondé de leur point de vue. Ils disent qu'ils n'ont pas de preuve de l'existence du Créateur, mais en même temps ils n'ont aucune preuve de Sa non-existence. Un homme qui adopte le matérialisme dit qu'il ne sait pas si Allah existe ou non, mais il ne peut jamais affirmer qu'il n'y a pas d'Allah. En d'autres termes, un adepte du matérialisme n'est pas un athée, mais il est agnostique. Cela veut dire qu'il n'est pas en état de négation, mais d'incertitude. Nous l'appelons "sceptique".

Allah, se référant à ce genre de gens, dans Son Saint Livre, dit:

«Ils disent: "Il n'y a pour nous que notre vie présente: nous vivons, et nous mourons ici. Seul le temps qui passe nous fait périr." Ils n'ont aucune connaissance à ce sujet. Ils ne se livrent qu'à des conjectures.» (Sourate al-Jâthiyah, 45: 24)

Les fouilles archéologiques préhistoriques ont établi la religion de l'homme et sa croyance en Allah. Certaines preuves de la croyance de l'homme en la vie après la mort ont été également trouvées. Les territoires dernièrement découverts en Amérique et en Australie, ainsi que dans les vieux continents, comprenant les grandes îles que l'on a découvertes au siècle dernier, ont révélé que leurs habitants aussi croyaient en Allah et que, par différentes méthodes d'approche, ils avaient l'habitude d'adorer le Créateur de l'univers, et ce bien qu'il n'y ait jusqu'à présent aucune trace d'un contact quelconque de ces habitants avec ceux des vieux continents.

Lorsque nous réfléchissons au fait que l'homme a toujours cru en Allah, il nous vient à l'idée que l'homme, de par sa nature, est soumis à la croyance en Allah, et qu'il reconnaît par son intellect inné l'existence du Créateur de l'univers.

Le Saint Coran souligne ce trait de l'homme:

«Si tu leur demandes Qui les a créés, ils diront certainement que C'est Allah Qui les a créés.»
(Sourate al-Zukhruf, 43: 87)

Ailleurs, le Saint Coran dit aussi:

«Si tu leur demandes Qui a créé les cieux et la terre, ils répondront certainement: "Allah les a créés."» (Sourate Luqmân, 31: 25)

L'impact de la recherche de la Vérité

Conformément à la tendance innée de l'homme à la recherche de la Vérité, des questions sur Le Créateur de l'univers, et le fonctionnement de celui-ci se posent à son esprit. Et lorsqu'il dit qu'il doit y avoir un Créateur, il ramène toute chose, par son admission de l'existence de Cette Source Originelle et Eternelle responsable de la création de l'univers, à la Volonté de son Pilier Qui a un Pouvoir et un Savoir infinis.

Par conséquent, il éprouve dans son cœur un espoir et une satisfaction chéris grâce auxquels il ne désespère jamais de vaincre ses difficultés et de trouver des solutions aux problèmes de la vie. Ceci parce qu'il réalise avec sa foi implicite en Allah que rien, quelle que soit sa force, n'est à l'extérieur de la portée de la Providence, et que tout est sous le Commandement d'Allah Tout-Puissant. Avec une telle conscience, il ne se soumet jamais à la force des circonstances. Et au cas où tout se déroule à sa convenance, il ne devient jamais hautain et fier. Il n'oublie jamais ses défauts et ses besoins, ni les limites de la vie. Il est pleinement conscient du fait que la loi de la cause et de l'effet ne vient pas toute seule, mais sur ordre d'Allah. Finalement, il comprend qu'il n'est pas convenable de se plier devant

quiconque en dehors d'Allah, et de ne se soumettre inconditionnellement à personne sauf à Allah. En revanche, celui qui nie l'existence du Créateur ne sera pas capable de bénéficier de cette croyance sublime, ni d'une approche réaliste des choses, ni d'une haute moralité ni d'un courage à toute épreuve.

C'est pour cette raison que dans les sociétés qui ont été balayées par la vision matérialiste de la vie, il y a des suicides innombrables. Et les gens qui ne regardent que le côté apparent de la cause et de l'effet deviennent pessimistes une fois confrontés à l'adversité, et mettent fin à leur vie. A l'opposé, les gens bénis par la Connaissance d'Allah ne désespèrent pas de leur sort, même s'ils se trouvent dans le piège de la mort. Car armés d'une Foi parfaite dans le Pouvoir et la Sagesse d'Allah, ils ne perdent jamais espoir.

Au dernier moment de sa vie, alors que les épées de l'ennemi étaient sur le point de le décapiter, l'Imam al-Hussayn (S), dit:

«La seule chose qui me fait endurer cette situation insupportable, c'est ma conviction qu'Allah est au courant de mon action.»

Le Saint Coran a développé ce point dans les Versets suivants:

«Les gens qui croient au Seigneur de l'univers comme étant leur Créateur et qui s'y maintiennent, ne seront ni effrayés ni affligés.» (Sourate al-Ahqâf, 46: 13)

«Les Croyants sont ceux dont les coeurs sont sereins par le Souvenir d'Allah. Le Souvenir d'Allah suscite certainement la sérénité dans les coeurs.» (Sourate al-Ra'd, 13: 28)

Le Saint Coran et Allah

Lorsqu'un enfant empoigne le sein de sa mère pour le sucer, il le fait pour boire du lait. Et s'il met quelque chose dans sa bouche, il veut le manger. Au cas où il trouve que l'objet qu'il a mis dans sa bouche n'est pas mangeable, il le rejette. D'une façon similaire, lorsqu'un homme essaie d'obtenir quelque chose, il veut en réalité l'acquérir, et lorsqu'il découvre qu'il s'est trompé et qu'il a marché sur un mauvais chemin, il devient découragé. En fait, l'homme veut éviter les erreurs et les fautes, et autant que cela lui est possible il continue sa lutte en vue de parvenir à son objectif.

Il ressort de ce qui précède qu'il est évident que l'homme, par sa tendance naturelle, peut devenir réaliste, et ainsi il est toujours à l'affût et à la recherche de la Vérité, et prêt à y adhérer. Cette tendance n'est pas le résultat d'un certain entraînement, elle est plutôt motivée par l'instinct. Si l'homme s'adonne parfois à des actions de rébellion, ou s'il ne se rend pas compte de la Vérité, c'est parce qu'il a été sur la mauvaise voie. S'il avait connu la Vérité ou la réalité, il n'aurait pas été sur cette mauvaise voie.

Parfois, sous l'influence d'ambitions effrénées, l'homme tombe dans une maladie spirituelle à la suite de laquelle l'agréable goût de la Vérité devient amer dans sa bouche. Par conséquent, il supprime sa

tendance naturelle, et bien que reconnaissant l'utilité des bonnes actions, il s'engage sur une mauvaise pente, s'adonnant par exemple à l'alcoolisme et à la drogue.

Le Saint Coran invite l'homme à suivre strictement la Vérité et les réalités, et à garder très vivant en lui l'esprit de véracité.

«En l'absence de la Vérité, il n'y a que le faux.» (Sourate Yûnus, 10: 32)

«Par le Temps! L'homme est condamné à souffrir la perte, à l'exception des vrais Croyants qui accomplissent des oeuvres bonnes et qui s'encouragent mutuellement à la patience.» (Sourate al-'Aqr, 103: 2-3)

Il est clair qu'Allah a mis l'accent sur ces notions parce que si l'homme ne garde pas sa conscience éveillée et qu'il ne reste pas ferme sur les objectifs véridiques, il ne connaîtra pas le succès dans la vie. Il courra derrière des illusions, et s'engagera dans des poursuites inutiles et mauvaises qui l'écarteront du Droit Chemin. Il errera comme une bête, de place en place, et tombera, victime de son avidité, de frivolités et de folies. Allah dit:

«Ne peux-tu voir celui qui a pris ses propres passions pour seigneur ? Comment pourrais-tu donc être leur protecteur ? Crois-tu que la plupart d'entre eux écoutent et comprennent ? Ils sont pareils à des bestiaux, et plus égarés encore!» (Sourate al-Furqân, 25: 43-44)

Lorsque la tendance à l'appréciation des réalités devient dominante chez l'homme, et que l'habitude de suivre la Vérité est inculquée en lui, les réalités se démêlent devant lui les unes après les autres, et il les reçoit à bras ouverts, en progressant vers la paix et la prospérité.

L'existence du Créateur

Le Saint Coran dit:

«Est-il possible de douter d'Allah, Le Créateur des cieux et de la terre ?» (Sourate Ibrâhîm, 14: 10)

Explication: Au grand jour, nous voyons tout avec nos yeux, tout comme nous pouvons voir nous-même les maisons, les montagnes, les forêts, les rivières, etc. Mais lorsque l'obscurité se répand, les choses perdent leur visibilité et nous ne pouvons pas les voir. Ainsi, on conclut que ces choses elles-mêmes ne possèdent aucune source de lumière et que ce sont les rayons du soleil qui les rendent visibles à la lumière. Le soleil est un objet brillant, et il illumine les autres objets par sa lumière. Si ces choses avaient possédé leur propre source de lumière, elles ne deviendraient jamais invisibles après le coucher du soleil.

De la même façon, l'homme, comme les autres créatures, perçoit les choses par ses propres organes, en l'occurrence ses yeux, ses oreilles, ses membres, etc. Il remplit ses fonctions à travers des organes

internes et externes. Mais avec le temps, ces organes perdent leur capacité de fonctionnement et leur efficacité.

Cette analogie nous permet de conclure que les sens, la conduite ou les mouvements que nous remarquons chez tous les êtres vivants, n'étaient pas liés à leur corps, mais à leur âme. Et lorsque l'âme quitte le corps, elle apporte la fin de la vie.

Pour mieux illustrer nos propos, disons que si les fonctions de la vue et de l'ouïe dépendaient uniquement de la présence physique des organes que sont les yeux et les oreilles, lesdites fonctions auraient continué après la mort, ce qui n'est pas le cas.

Il en va de même pour ce vaste univers auquel nous appartenons comme l'une de ses parties constituantes, et à propos de l'existence duquel nous ne pouvons avoir aucun doute. Si la vie de cet univers était son propre fait, la question de la perte de cette vie ne se poserait pas. Mais nous remarquons que ses parties composantes perdent leur existence l'une après l'autre. Elles sont toujours en mutation, puisqu'elles changent d'état.

De là, nous tirons la conclusion que l'origine de la vie de toutes les choses, vivantes et non vivantes, repose sur un autre Etre Qui l'a amenée à l'existence. Et aussitôt que cet Etre interrompt son action créatrice sur n'importe quelle chose, celle-ci perd son existence.

Cet Etre Qui est immortel et Le seul Responsable de l'existence, ainsi que Le Nourricier de l'univers et de tout ce qu'il renferme, porte le Nom d'Allah. C'est cet Etre Qui est impérissable, et à propos de Qui la question de la destruction ne se pose pas.

Le monothéisme

Si l'homme, guidé par sa noble conscience, jette un coup d'oeil méditatif sur l'univers entier, il observera les Signes de l'existence sublime de son Créateur, et il se rendra compte de cette Réalité à travers toutes les choses qui l'entourent, car toute chose qu'il rencontre est le spécimen et le Signe qu'Allah a créé. Ou bien il y a une caractéristique quelconque qu'Allah a conférée à ces Signes, ou bien il s'agit d'un système qui, sous le Commandement d'Allah, maintient toute chose sous son cycle en fonction.

Et puisque l'homme lui-même est l'un de ces Signes, tout son être est, en lui-même, la preuve positive de la présence du Créateur. Cela, parce qu'il n'a pas créé lui-même son être, et les tendances innées dont il est doté ne sont pas sous son propre contrôle. Il n'a pas mis au point non plus le cycle de la vie, qui commence à partir de sa propre naissance. Il en résulte qu'il ne peut concevoir ce système de vie cyclique comme un pur accident ou chaos, parce que lui-même n'est pas venu à l'existence de son propre fait ni par un effet du hasard.

Par conséquent, l'homme ne peut qu'accepter la présence de La Source Qui est Le Créateur et Le Nourricier de l'univers tout entier. C'est Le Créateur Qui a donné existence et vie à toutes les choses qui

existent, et Il les guide vers une voie particulière de perfection.

En outre, lorsque l'homme réalise que la naissance et l'existence de toute chose sont en corrélation et se déroulent sous un seul et même système, il est obligé de croire qu'il ne peut y avoir plus d'un seul Créateur. Le Saint Coran dit:

«S'il existait des divinités autres qu'Allah dans le ciel et la terre, ceux-ci seraient détruits.»

(Sourate al-Anbiyâ', 21: 22)

Explication: Si, comme le prétendaient les idolâtres, il y avait de nombreuses divinités qui gouvernaient l'univers, et que chacune de ces divinités contrôlait les affaires de son territoire séparément des autres, le système régissant l'univers se serait disloqué et réduit à des systèmes séparés et, en conséquence, tout l'univers se serait écroulé. Mais au contraire, nous remarquons que toutes les composantes de l'univers sont en corrélation dans une concordance commune, constituant un seul système fonctionnant comme un tout et, par conséquent, on peut dire sans risque d'être contredit que Le Créateur de l'univers est Un, et seulement Un Qui a créé cet univers et Qui lui fournit la subsistance.

Peut-être pourrait-on objecter que puisque ces autres divinités sont un peu sages, elles ne se sont permis aucune différence entre elles, et c'est pourquoi l'univers est resté intact. Cette conception n'est pas sérieuse, car la divinité unique ou multiple qui fait fonctionner l'univers ne travaille pas sur la même ligne que celle sur laquelle pense le cerveau humain.

On peut clarifier ce point encore un peu plus. Depuis le tout premier jour où nous ouvrons les yeux dans ce monde, et où nous voyons nous-mêmes toute l'étendue du système en fonctionnement, une certaine impression se dessine dans notre esprit et s'ajoute à notre connaissance. Et lorsque nous nous efforçons de satisfaire nos besoins pour nous adapter à notre environnement, nous décidons de prendre des mesures, par exemple, pour apaiser notre faim nous mangeons quelque chose, pour étancher notre soif nous buvons de l'eau, et pour nous protéger contre les rigueurs du climat, nous portons des vêtements appropriés.

De ce point de vue, notre conduite dépend de notre pensée, et ladite conduite intervient après notre pensée. Notre pensée est fondée sur le système de l'univers, dont l'existence est antérieure à la base de notre pensée. Mais le système de fonctionnement des affaires du monde et de toutes les parties qu'il renferme est lui-même l'action extérieure d'Allah, et il est inconcevable que toutes les actions d'Allah se déroulent conformément à ce schéma préétabli qui émane du système. C'est là un point qui mérite d'être noté.

Les Attributs d'Allah

Qu'est-ce que la perfection? Une maison n'est parfaite que lorsqu'elle remplit toutes les exigences de ses habitants. Elle devrait comporter suffisamment de commodités pour ceux qui l'occupent ainsi que

pour leurs visiteurs, et être dotée d'autres commodités, telles que cuisine, salle de bains, salle de séjour, etc. Une maison à laquelle manque une partie de ces installations est imparfaite.

Si l'homme fait un peu attention à son environnement et à sa création, les faits se font jour dans son esprit, sauf dans certains cas, lorsqu'il s'occupe trop des affaires de ce monde, c'est-à-dire lorsqu'il investit toutes ses énergies dans la solution de ses problèmes et le dépassement de ses difficultés, ce qui ne lui laisse guère le temps de se rendre compte des vérités éternelles.

En outre, il se trouve acclimaté à la pompe et à l'apparat mondains, et plongé dans le luxe, ignorant totalement les dures réalités de la vie. Etant donné que les réalités de la vie donnent un coup d'arrêt à plusieurs libertés, l'homme commence, de par sa tendance naturelle, à éviter la Vérité pour fuir les réalités. C'est pour cette raison que le Coran a mentionné de différentes façons la création et son système régnant, et en a fourni les preuves.

Ceci pour ramener à la raison beaucoup de gens qui considèrent le luxe de la vie comme un signe de bonheur et de prospérité. Mais en fait, ce sont des gens incapables de raisonner sur une base logique et philosophique.

Cependant, l'homme fait partie intégrante de l'univers et, pour cela, ne peut pas être en mesure de se tenir à l'écart du reste de la Création et de son système détaillé de fonctionnement. Et quand, et s'il le veut, il peut tourner son esprit vers l'univers et son système pour découvrir l'existence d'Allah, Le Créateur et le Nourricier de la vie. Allah dit dans le Saint Coran:

«Il y a, dans la création des cieux et de la terre, des Signes pour les Croyants [des Signes qui les conduisent à croire au monothéisme]. Et dans votre propre création, ainsi que dans celle des animaux qu'Allah a créés dans la terre, il y a beaucoup de Signes pour les Croyants [Signes qui les amènent à croire]. Il y a encore d'autres Signes pour les gens sages [qui reconnaissent par exemple la vraie Religion] dans la succession de la nuit et du jour [lorsque parfois ils sont d'une durée égale, parfois l'un est plus long, ou plus court, que l'autre, et parfois l'un est plus chaud ou plus froid que l'autre], et dans la pluie qu'Allah fait tomber du ciel et grâce à laquelle la terre morte [stérile] revit [devient fertile], ainsi que dans les vents qui changent de direction.» (Sourate al-Jâthiyah, 45: 3-5)

Explication: Il y a dans le Saint Coran beaucoup de Versets qui invitent l'homme à réfléchir à la création des cieux, du soleil, de la lune, des étoiles, de la terre, des arbres, des montagnes, des océans, des animaux, et de l'humanité ; et il attire son attention sur ce système merveilleux qui joue parfaitement son rôle. En fait, le processus même de la création et le système de contrôle des activités de l'univers qui continue vers le but ultime sont extrêmement étonnants.

Une graine d'orge, ou un noyau d'amande, qui pousse dans la terre devient une plante pleine d'épis ou un arbre fruitier. Une fois la graine enfouie dans le sol, et quand elle a pris racine, son feuillage vert sort de dessous le sol et la racine blanche et tendre s'enfonce dans les entrailles de la terre, et la plante

continue à se développer jusqu'à ce qu'elle atteigne sa destination finale. Devant ce processus étonnant, l'homme ne peut que s'émerveiller.

Le soleil, la lune, les étoiles et la terre, avec toute leur force potentielle de rotation ou de révolution, et de la même façon l'habileté dormante de la graine elle-même, les quatre saisons: l'été, l'automne, l'hiver et le printemps, les conditions atmosphériques, la pluie, les jours et les nuits, jouent leur rôle individuel dans la naissance et le développement de la plante de blé. Comme une mère allaitante, chacun de ces éléments contribue, par sa fonction individuelle, au développement de ce spécimen de création, jusqu'à ce qu'il atteigne sa maturité finale.

D'une façon similaire, le processus de naissance d'un enfant humain, lequel est encore plus compliqué que celui du jeune plant de blé ou de n'importe quelle autre forme de création, fait remonter à plusieurs millions ou même milliards d'années le vieux processus de la création.

La vie quotidienne routinière de l'homme, laquelle émane du système merveilleux des fonctions internes et est reliée au monde extérieur, s'étend sur plusieurs siècles. Les scientifiques essaient de découvrir les secrets, les uns après les autres, de l'intérieur de l'homme, en examinant sa nature extérieure, mais leur connaissance reste encore maigre en comparaison avec les faits qui n'ont pas pu être éclairés.

Ainsi, si une personne possède toutes les choses qui sont nécessaires pour faire d'elle une entité physique complète, elle sera considérée comme parfaite, mais s'il lui manque quelque chose dans n'importe quelle partie de son corps, elle sera considérée comme imparfaite.

Sur la base de ce qui a été expliqué, la qualité de perfection est celle qui satisfait tout besoin de la vie, et qui élimine les défauts. Le mérite de la connaissance est de dissiper les ombres noires de l'ignorance et d'éclairer pour les gens ce qu'ils ne savent pas. Le mérite de la force est de rendre l'homme en mesure de satisfaire ses désirs, et capable de les surmonter.

Notre conscience nous dit que Le Créateur de l'univers possède des Attributs de Perfection absolument superbes. Il est La Cause de l'existence de l'univers et de tout ce qu'il renferme. Il répond à tous les véritables besoins, et accorde Sa Bienveillance et Ses Bénédictions aux autres. C'est pourquoi il est inconcevable que quelqu'un qui a besoin lui-même de quelque chose qui lui manque puisse satisfaire les besoins des autres en cette chose.

Dans le Saint Coran, Allah fait les Louanges de Lui-même, et Se déclare exempt de tout défaut ou de toute erreur. Il dit:

«Ton Seigneur est Celui Qui Se suffit à Lui-même. Il n'a besoin de rien, mais Il satisfait les besoins de tout le monde.» (Sourate al-An'âm, 6: 133)

«Allah! Il n'y a de Dieu que Lui! Tous les Noms Sublimes [Attributs] Lui appartiennent [Il est Le Tout-Sage, Le Tout-Voyant, Le Tout-Entendant, Le Tout-Puissant, Il est indifférent, Il n'a besoin

de rien].» (Sourate Tâhâ, 20: 8)

C'est pourquoi on doit considérer Allah comme possédant des Attributs de Perfection absolument Superbes, et penser que Son Existence est exempte de tout défaut et de toute erreur. Car s'Il avait le moindre défaut, il Lui aurait manqué quelque chose et, par conséquent, il y aurait au-dessus de Lui une autre divinité qui pourrait subvenir à Ses besoins. Mais Allah est, en fait, au-dessus de tout, et comme le dit le Coran:

«Allah est trop Glorieux pour être considéré comme égal aux autres.» (Sourate Yûnus, 10: 18)

Lorsqu'un homme intelligent regarde cette étendue immense qu'est l'univers, ainsi que ses cycles de mouvement mystérieux, ses parties composantes, ses merveilleux systèmes de contrôle, grâce auxquels les divers phénomènes naturels et spectacles se déroulent en parfaite harmonie. Il comprend parfaitement que cet univers et tout ce qu'il renferme émane d'une Source Qui est Allah, Qui est indestructible, et Qui, par Son Pouvoir Absolu et Sa Connaissance Infinie a créé tous ces phénomènes, les fait subsister et les guide, par Sa Bienveillance, vers la perfection. C'est Allah, Il est immortel. Il est Le Seigneur de toute chose, et Il est Tout-Puissant.

Allah dit, dans le Saint Coran:

«La Royauté des cieux et de la terre Lui appartient. Il donne la vie, et il fait mourir. Il a Puissance sur toute chose. Il est Le Premier et Le Dernier, Il est Manifeste et Invisible, et Il connaît toute chose.» (Sourate al-Hadîd, 57: 2-3)

«La Royauté des cieux et de la terre et de ce qui est entre les deux appartient à Allah. Il crée ce qu'Il veut, Il a pouvoir sur toute chose. » (Sourate al-Mâ'idah, 5: 17)

Explication: Lorsque nous disons que quelqu'un a la capacité d'acheter une voiture, nous voulons dire qu'il a suffisamment d'argent pour la payer, et lorsque nous disons que quelqu'un est capable de soulever vingt kilos de pierres, nous entendons par là qu'il en a la force.

En tout cas, la capacité ou la force est un moyen d'acquérir ou d'accomplir une certaine chose. Et s'il y a la possibilité que quoi que ce soit arrive dans ce monde, la même chose peut arriver à travers Allah. C'est pourquoi il faut déduire qu'Allah a le Pouvoir de faire tout, et Son Existence est la Source de la vie. Allah dit, dans le Saint Coran:

«Celui Qui est Subtil et Omniscient, et Qui a créé toutes choses, ne les connaît-Il pas ?» (Sourate al-Mulk, 67: 14)

Lorsqu'une chose est désarmée vis-à-vis de sa venue à l'existence, et qu'elle dépend de l'Existence Infinie et Eternelle d'Allah, on ne peut guère supposer qu'il y ait une barrière entre Allah et elle, ou qu'elle soit hors de la portée d'Allah. Au contraire, toute chose fait partie de la Connaissance d'Allah, Qui connaît la complexité de toute chose et la contrôle de tous côtés.

La Justice

Allah est Juste et Intègre, car la Justice est l'un de Ses Attributs de Perfection, et Allah possède tous les Attributs de Perfection Absolue. Dans le Saint Coran, Allah met en évidence la Justice, et condamne la cruauté. Il exhorte les gens à soutenir la Justice et à éviter la tyrannie. De là, il n'est pas possible qu'une chose qu'Il condamne Lui-même soit Son Attribut, ou qu'un Attribut qu'Il approuve Lui-même ne soit pas Son Attribut.

Allah dit:

«Allah ne commet même pas le poids d'un atome d'injustice.» (Sourate al-Nisâ', 4: 40)

«Ton Seigneur n'est injuste envers personne.» (Sourate al-Kahf, 18: 49)

«Allah n'est jamais injuste envers Ses serviteurs.» (Sourate al-Mu'min, 40: 31)

«Tout bien qui t'arrive vient d'Allah, et tout mal que tu subis vient de toi-même.» (Sourate al-Nisâ', 4: 79)

«Allah a créé toute chose de la meilleure façon.» (Sourate al-Sajdah, 32: 7)

Chaque chose a été faite sous sa forme la plus fine. La beauté ou la laideur que l'on peut voir dans certaines choses ne sont que relatives. Un serpent, ou un scorpion, par exemple, inspire l'horreur par rapport à l'être humain et, de la même façon, une épine, comparée à une fleur, est certainement moins belle que celle-ci, mais chaque chose, vue à sa propre place, possède sa propre beauté.

Il n'y a pas de doute qu'Allah a placé, parmi les actes volontaires de l'homme, certains actes qui sont considérés, du point de vue religieux, comme mauvais, et Il les a en même temps condamnés. Par exemple, le panthéisme, la désobéissance aux parents, l'homicide involontaire déraisonnable, la consommation d'alcool, les jeux de hasard, ou tout autre acte semblable, étant donné qu'ils enfreignent les Principes de la Religion, et se classent parmi les péchés. Puisqu'ils violent la Sainteté même des fondements de la Religion, ils sont mauvais, et celui qui les commet intentionnellement et délibérément est coupable, et mérite une punition.

Lorsque nous voyons un nécessiteux, nous essayons de l'aider selon nos moyens. De même, lorsque nous croisons une personne faible, nous la soutenons, et s'il s'agit d'un aveugle, nous le conduisons à sa destination. Nous appelons de telles actions, bonté ou bienveillance, et nous les considérons comme bonnes.

Le travail qu'Allah fait ne peut être que bénéfique, puisqu'Il fournit abondamment Ses Bénédiction à tout le monde, et bien qu'Il n'ait besoin de rien, Il subvient jusqu'à un certain degré aux besoins de chacun.

Allah dit, dans le Saint Coran:

«Il vous a donné tout ce que vous Lui avez demandé.» (Sourate Ibrâhîm, 14: 34)

Il dit aussi:

«Ma Bienfaisance s'étend à toutes choses.» (Sourate al-A'râf, 7: 156)

Il dit enfin:

«Ton Seigneur est Celui Qui Se suffit à Lui-même, et Il est Miséricordieux.» (Sourate al-An'âm, 6: 133)

Explication: Toute beauté et toute piété qui existent dans le monde, quels que soient les Attributs de Perfection que nous pourrions imaginer, ne sont que les Bienfaits d'Allah. De cette façon, Allah a satisfait les besoins de l'humanité. Mais si Allah n'avait pas un tel Pouvoir, ou une telle Perfection, Il n'aurait pas pu en accorder aux autres, et Il aurait plutôt partagé les besoins des autres. C'est pourquoi les Attributs de Perfection d'Allah sont Absolus. Il est absolument Parfait dans tous Ses Attributs, tels l'Existence, la Connaissance, le Pouvoir, etc. et il n'est pas question qu'Il souffre d'un manque, d'une ignorance, d'un risque de mort, de soucis, etc.

La Prophétie

Bien qu'Allah soit Auto-Suffisant, Il a créé, par Son Pouvoir Absolu, l'univers et ses habitants, à qui Il a fourni d'incalculables Bienfaits. L'homme, ou tout autre être vivant, est nourri, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Allah. Il est guidé par un plan minutieux et un mode de vie bien discipliné vers un but spécifique et, durant tout ce temps, il est béni par la Miséricorde d'Allah.

Si nous retraçons les différentes phases de notre vie, telles la première et la seconde enfance, la jeunesse, la maturité, et que nous y réfléchissons bien, notre conscience témoignera des Bienfaits d'Allah envers nous. C'est par cet Attribut de Miséricorde et de Bénédiction qu'Allah projette le bien-être de toutes Ses créatures, et Il n'apporte, sans raison valable, aucune perturbation à leur action. L'homme est, lui aussi, une créature d'Allah, et nous savons que le bonheur de l'homme et sa prospérité dépendent de l' sincérité de sa Foi, de sa bonne morale, et de ses nobles actes.

Peut-être d'aucuns diront-ils que l'homme, avec son intelligence innée, peut distinguer le bien du mal, et différencier entre le chemin aplani et le fossé. Mais là, il faut rappeler que l'intelligence, à elle seule, ne saurait résoudre ce problème, ni conduire l'homme à la bonne conduite et aux réalités de la vie. Car dans une société, tous les actes illicites et immoraux sont quand même commis par des gens qui possèdent une intelligence et le sens de la distinction entre l'erreur et ce qui est correct. Mais ces gens-là ont été vaincus par leur avidité, leur égoïsme, leur concupiscence, et par conséquent, égarés.

C'est pourquoi il est nécessaire qu'Allah nous guide vers la piété, à travers des personnalités imperméables au risque d'avidité ou d'avarice et qui, en matière de Guidance, sont immunisés contre

toute faute et toute erreur. Ces personnalités ne sont autres que les Prophètes.

La preuve de la Prophétie

Des discussions détaillées que nous venons de faire, sur le monothéisme, il ressort clairement qu'Allah a créé différentes sortes de choses, et leur a accordé leur subsistance. En d'autres termes, on peut dire plus clairement que chaque individu s'occupe, depuis sa naissance, du maintien de son existence et de la construction de sa personnalité. Il essaie d'éliminer ses faiblesses l'une après l'autre, de satisfaire ses besoins, et de se suffire à lui-même autant que faire se peut. Celui qui traverse le passage de sa vie d'une manière organisée, et maintient son être physique intact, est guidé par Allah dans chaque étape de sa vie.

A partir de ce point de vue, nous arrivons à la conclusion définitive que chacune des formes de création dans ce monde a une finalité d'existence sur laquelle elle se concentre de toutes ses forces. En d'autres termes, dans le cycle de la vie des créatures, il y a certains groupes particuliers qui ont certaines responsabilités spécifiques vers lesquelles seul Allah les guide. Le Saint Coran dit à cet égard:

«Notre Seigneur est Celui Qui a créé toute chose dans sa forme spécifique, et Qui l'a ensuite dirigée.» (Sourate Tâhâ, 20: 50)

Ce principe est applicable à toutes les créatures, sans exception. Les étoiles dans le ciel, la terre sous nos pieds, et tout ce qu'il y a sur elle, tous les phénomènes qui reflètent l'origine de la Création, les plantes et les animaux, etc. sont gouvernés par le même principe. De là, du point de vue de la Guidance générale, la position de l'homme est la même que celle des autres créatures. Mais il y a un point de différence entre lui et les autres.

La différence entre l'homme et les autres créatures

Prenons comme exemple, la planète Terre. Elle a été créée il y a des millions d'années et, tant que des forces contraires ne viendront pas perturber son action, elle continuera d'accomplir son travail avec ses forces latentes et avec sa rotation sur son axe et sa révolution autour du soleil, préservant et mettant ainsi en évidence son existence, et ce jusqu'à ce qu'une force plus importante qu'elle la fasse sortir de son orbite. Ou bien, prenons l'exemple d'un amandier. Depuis le tout début de son stade embryonnaire, jusqu'à sa pleine maturité, il est chargé d'une fonction systématique qui assure sa croissance et son alimentation et, à moins –ou jusqu'à ce– qu'une force plus grande ne vienne interrompre ses fonctions, il continue son processus de croissance. Et il en va de même de toutes les autres créatures.

En revanche, l'homme remplit ses fonctions spécifiques avec sa volonté et son pouvoir de penser. Parfois, il évite de faire certaines choses qui ne pourraient être que bénéfiques pour lui, alors que rien ne l'empêche de le faire, et parfois il fait des choses qui ne pourraient que lui être préjudiciables. Ainsi, il arrive qu'il refuse de prendre un antidote, et même qu'il mette fin à sa vie, en avalant du poison, par

exemple.

C'est un fait incontestable que l'être humain, qui a été créé pour accomplir ses fonctions d'une façon volontaire, ne peut pas être contraint d'accepter la Guidance Divine. En d'autres termes, les Prophètes attirent l'attention des gens sur le bien et le mal, le bonheur et le malheur, et les avertissent contre les conséquences de leur refus éventuel de suivre la Voie de la Religion. Les hommes sont libres alors de suivre le bon ou le mauvais chemin.

Certes l'homme peut, par sa sagesse, faire la différence –dans une certaine mesure– entre ce qui est utile et ce qui est nuisible pour lui ; mais sous l'influence de ses désirs charnels, il est détourné vers le mauvais chemin. C'est pourquoi la Guidance Divine doit parvenir aux gens d'une source autre que l'intermédiaire de l'intelligence humaine, et qui soit immunisée contre les erreurs et les défaillances. En d'autres termes, les Principes et Commandements qu'Allah envoie à travers la sagesse de l'homme d'une façon concise doivent être confirmés par une autre source aussi. Cette autre source est la Prophétie, en vue de laquelle Allah choisit parmi Ses créatures un être particulier, et révèle à travers lui Ses Commandements, et lui assigne la responsabilité de conduire les gens à les suivre, en suscitant chez eux les sentiments de piété et en les avertissant contre le mécontentement d'Allah.

Allah dit, dans le Saint Coran:

«O Prophète! Nous t'avons envoyé des Révélation comme Nous en avons envoyé à Nûh et aux Prophètes qui lui ont succédé... Les Prophètes ont été envoyés pour annoncer la Bonne Nouvelle [de la Miséricorde d'Allah] et pour avertir les gens [contre Sa Punition], afin qu'après la venue des Prophètes les gens n'aient aucune excuse concernant Ses Commandements...» (Sourate al-Nisâ', 4: 163–165)

Les Mérites des Prophètes

Il est donc clair qu'Allah a choisi Ses Messagers et Prophètes parmi les êtres humains qui étaient doués de Connaissance et d'Instructions Divines. Ils ont été envoyés pour la Guidance de l'humanité.

La personne qui apporte le Message d'Allah est appelée "Messager" ou "Prophète", et le Code de Lois qu'elle apporte s'appelle "Religion".

En outre, il est devenu clair aussi que le Prophète doit posséder les attributs spéciaux suivants:

1) Pour accomplir son devoir, il ne doit être ni imbécile, ni oublieux, mais infallible, afin de transmettre aux gens fidèlement ce qui lui a été révélé par Allah, et il doit être immunisé contre toute souillure ou erreur, afin que l'objet des Révélation Divines ne soit pas déformé.

2) Il doit être immunisé contre l'erreur et le péché, aussi bien en actes qu'en paroles, car un tel risque annulerait l'effet du prêche. Les gens ne prêtent aucune attention à ce qu'une personne dit si ses actes

contreviennent à ses paroles, étant donné qu'ils s'attendent à ce qu'elle applique elle-même le contenu de son prêche. C'est pourquoi, pour rendre le prêche plus crédible et plus efficace, le Prophète doit être à l'abri de tous péchés et erreurs. Allah fait allusion à ce point dans le Saint Coran, et dit:

«Il connaît l'Invisible et Il ne divulgue les secrets de l'Invisible qu'à celui de Ses Messagers qu'Il choisit, et là, Il le protège afin qu'il transmette le Message Divin aux gens sans aucune entrave...»

(Sourate al-Jinn, 72: 26–28)

3) Il doit avoir de hautes qualités, telles que la chasteté, le courage, le sens de la justice, etc. car ces vertus sont considérées comme des attributs de l'ordre le plus élevé. Une personne dépouillée de tous péchés, et qui a suivi fidèlement les doctrines religieuses, aura une morale et un caractère sublimes.

Les Prophètes sortis des rangs des hommes

Il est établi d'après les faits historiques que les Prophètes sortaient des rangs des êtres humains et invitaient ceux-ci à la Religion d'Allah, mais on sait peu de choses de leur vie personnelle. Ce n'est qu'à propos de la vie de Muhammad (ﷺ) que l'on connaît tout.

Le Saint Coran est le Livre Divin qui a été révélé au Prophète Muhammad (ﷺ) et qui, s'il traite des hauts objectifs et idéaux islamiques, parle aussi de la Prophétie des autres Prophètes, ainsi que de leurs buts et objectifs. Le Saint Coran déclare clairement que les Prophètes ont été envoyés par Allah aux gens, et qu'ils ont appelé les gens à croire au monothéisme et à obéir aux Commandements d'Allah:

«A tous les Prophètes que Nous avons envoyés avant toi, Nous avons révélé que: "Il n'y a de Dieu que Moi. Adorez-Moi donc".» (Sourate al-Anbiyâ', 21: 25)

Les Prophètes distingués

Les Prophètes distingués à qui les Livres Divins ont été révélés sont au nombre de cinq. Ce sont: le Prophète Nûh (Noé), le Prophète Ibrâhîm (Abraham), le Prophète Mûsâ (Moïse), le Prophète 'Isâ (Jésus), et le Prophète Muhammad que la Paix d'Allah soit sur eux.

Le Saint Coran dit à ce propos:

«Allah a clarifié la Religion qui t'est révélée, et que Nûh, Ibrâhîm, Mûsâ et 'Isâ avaient reçu l'ordre de suivre. [Il l'a expliquée] pour que vous soyez fermes et unis dans votre Religion.» (Sourate al-Chûrâ, 42: 13)

Ces cinq Prophètes estimés, qui avaient leurs propres Livres Divins, le Code des Principes et des Enseignements religieux, s'appellent "les Prophètes distingués" (Ulu-l-'Azm). Mais ils ne sont pas les seuls Messagers, puisqu'Allah a envoyé un Prophète à chaque communauté de la société humaine. Par conséquent, le nombre des Prophètes est infiniment plus élevé, mais ceux que le Saint Coran

mentionne sont une vingtaine. A ce propos, Allah dit, dans le Livre¹:

«Nous avons envoyé des Prophètes avant toi. Il en est parmi eux dont Nous t'avons mentionné des détails, et d'autres que Nous n'avons pas mentionnés.» (Sourate al-Mu'min, 40: 78)

«Chaque communauté a son propre Prophète.» (Sourate Yûnus, 10: 47)

«Il y avait un Messager dans chaque communauté.» (Sourate al-Ra'd, 13: 7)

Chaque fois que des Prophètes étaient envoyés après l'un des Prophètes distingués, ils appelaient les gens à suivre les Enseignements dudit Prophète, et c'est de cette façon que l'Appel fut maintenu et poursuivi, jusqu'à ce qu'Allah envoie le Prophète Muhammad (Ç) fils d'Abdullâh, pour être le dernier des Prophètes et pour compléter le Message de ses prédécesseurs, et présenter à l'humanité le dernier et le plus complet des Livres Divins. Par conséquent, sa Religion demeurera jusqu'au Jour du Jugement, et ses Enseignements dureront pour toujours.

Le Prophète Nûh (Noé)(S)

Le premier des Prophètes distingués qu'Allah a fait sortir des rangs de l'humanité pour le désigner comme Prophète muni d'une Ecriture Divine contenant des Lois religieuses fut le Prophète Nûh (S). Comme c'est noté dans le Coran, il appela les gens à s'abstenir du polythéisme et de l'idolâtrie, et à adorer Allah comme Dieu Unique. Il mena un dur combat en vue d'éliminer la discrimination de classe et le despotisme au sein de la société. Il mit en avant le Message de sa Mission en recourant au raisonnement logique, et pendant une longue période il déploya tous ses efforts pour réformer les gens, qui étaient futiles, obstinés et rebelles, mais seule une petite poignée d'entre eux purent bénéficier de ses Enseignements. A la fin, Allah envoya un déluge terrifiant qui nettoya la terre des incroyants. Le Prophète Nûh (S) et la poignée de fidèles qui survécurent au déluge posèrent les fondations d'une nouvelle société religieuse.

Le Prophète Nûh (S) fut le premier Prophète distingué et Messager à établir le monothéisme et à lutter contre la cruauté et l'injustice. Appréciant sa dévotion pour la Religion vraie, Allah l'a béni de la faveur de vivre aussi longtemps que ce monde existera. Le Saint Coran dit, à propos de ce Prophète:

«Que la Paix soit sur Nûh, parmi tous les gens du monde.» (Sourate al-Çâfât, 37: 79)

Le Prophète Ibrâhîm (Abraham)(S)

Après le Prophète Nûh (S), une longue période s'écoula pendant laquelle les Prophètes Hûd (S), Çâlih (S) et beaucoup d'autres s'efforcèrent d'inviter les gens au monothéisme et à la bonne conduite, mais le polythéisme et l'idolâtrie se développèrent et engloutirent le monde entier. A ce moment-là, Allah envoya le Prophète Ibrâhîm (S), qui était l'incarnation de l'Homme Parfait. Par sa nature pieuse, il chercha la Vérité, reconnut le monothéisme, et tout au long de sa vie, il combattit le polythéisme et la

tyrannie.

Comme nous le dit le Saint Coran, et comme le confirment les Paroles des Saints Imams (S) Descendants du Saint Prophète de l'Islam (Ç), le Prophète Ibrâhîm (S) passa son enfance seul, dans une grotte, à l'écart des grisailles de la vie et de l'agitation des gens des villes. Seule sa mère pouvait l'y voir, lorsqu'elle lui apportait de la nourriture.

Un jour, il se rendit à la ville avec sa mère, et il y rencontra son oncle paternel, Athar. Il fut surpris de constater que tout ce qu'il voyait était nouveau pour lui. Il réfléchit sur la création de ces milliers de phénomènes naturels, et s'efforça de chercher la vérité sur leur création. Il remarqua qu'Athar et les autres gens cisaient une idole, et qu'ils l'adoraient. Lorsqu'il les interrogea sur les raisons de leur action, ils ne purent pas lui donner une réponse satisfaisante à propos des idoles qu'ils considéraient comme des divinités.

Après un certain temps, le Prophète Ibrâhîm (S) déclara audacieusement qu'il adorait Allah, L'Unique Seigneur, et qu'il avait la pratique du polythéisme en horreur. Il prit ainsi une position ferme contre les idolâtres, et il les appela à croire au monothéisme.

Un jour, le Prophète Ibrâhîm (S) entra dans un temple et y piétina les idoles. Selon les lois de l'époque, son acte constituait le crime le plus grave. Il fut donc persécuté et condamné à être brûlé vif. En conséquence, il fut jeté dans le feu, mais Allah le sauva et il put en sortir sain et sauf (voir le Saint Coran, Sourate al-Anbiyâ', 21: 69).

Par la suite, le Prophète Ibrâhîm (S) quitta Babylone, qui était son pays, pour émigrer en Syrie et en Palestine, où il poursuivit sa mission de prêcher la Religion d'Allah.

Vers la dernière partie de sa vie, Allah le bénit avec la naissance de deux fils: le Prophète Is-hâq (Isaac) (S), dont la progéniture s'appellera les Banu Isrâ'îl, et le Prophète Ismâ'îl (S), qui fut l'ancêtre de la lignée de la tribu arabe "Modhar".

Le Prophète Ismâ'îl (S) était encore un nourrisson lorsque, par la Volonté d'Allah, son père, le Prophète Ibrâhîm (S), l'amena avec sa mère au Hijâz (la province de La Mecque et de Médine actuelles), pour les laisser dans un endroit désert, sans eau ni végétation, et se mettre à appeler les Arabes nomades au monothéisme. Après quoi, il procéda à la construction de la Ka'bah, la Maison d'Allah, et demanda aux gens d'y venir pour accomplir le Hajj. Depuis cette époque, le Pèlerinage du Hajj fut en vogue, avant l'avènement de l'Islam et jusqu'à l'époque du Prophète (Ç).

Le Prophète Ibrâhîm (S) était le précurseur de la Religion d'Allah et, comme il est mentionné dans le Saint Coran, Allah lui révéla aussi l'Ecriture Divine. Il fut le premier homme à appeler la Religion d'Allah "Islam", et ses adeptes "Musulmans".

Toutes les Religions fondées sur le monothéisme, telles que le judaïsme, le christianisme et l'Islam

descendent du Prophète Ibrâhîm (S), considéré comme le fondateur de ces Religions. Le Prophète Mûsâ (S), le Prophète 'Isâ (S) et le Prophète Muhammad (Ç) sont les descendants du Prophète Ibrâhîm (S), et tous prêchèrent leur Religion respective sur la même ligne que celle du Prophète Ibrâhîm (S).

Le Prophète Mûsâ (Moïse)(S)

Le Prophète Mûsâ (S), fils de 'Imrân, est le troisième Prophète muni de l'Ecriture Divine et de Lois religieuses. Il est le descendant d'Isrâ'îl, c'est-à-dire le Prophète Ya'qûb (Jacob) (S).

La vie du Prophète Mûsâ (S) fut pleine d'événements. Il naquit à une époque où les Banî Isrâ'îl, les descendants d'Isrâ'îl, menaient une vie misérable, une vie d'humiliations et de captivité, sous le règne des Coptes d'Egypte, et conformément à un décret de Pharaon, le roi d'Egypte, tous les membres mâles de cette communauté furent décapités.

Suivant la Guidance Divine qu'elle reçut dans un rêve, la mère du Prophète Mûsâ (S) mit ce dernier dans une caisse en bois qu'elle laissa flotter sur le fleuve Nil. Cette caisse finit sa course au pied du palais de Pharaon. Sur ordre de ce dernier, la caisse fut repêchée, et on découvrit qu'elle contenait un petit bébé.

Sur l'insistance de sa femme, Pharaon finit par accepter d'épargner la vie de l'enfant, et comme le couple royal n'avait pas d'enfant, ils l'adoptèrent. Incidemment, la mère du Prophète Mûsâ (S) fut choisie comme nourrice.

Le Prophète Mûsâ (S) resta jusqu'à sa première jeunesse à la cour de Pharaon et, par la suite, impliqué dans un meurtre, il se rendit à Madâ'in. Là il se maria avec l'une des filles du Prophète Chu'ayb (S), et pendant quelques années il garda les moutons de ce dernier.

Lorsqu'il eut la nostalgie du pays, il décida de rentrer en Egypte avec sa femme et tous ses biens. Pendant son voyage de retour, lorsqu'il arriva à Tûr Sînâ' (Mont Sinaï), Allah lui conféra la Prophétie et lui ordonna d'inviter Pharaon à croire au monothéisme, de libérer les Banî Isrâ'îl de la captivité des Coptes, et de nommer son frère Hârûn (Aaron) (S) comme son Suppléant.

Toutefois, lorsqu'il se conforma à l'Ordre d'Allah et appela Pharaon au Message d'Allah, le roi d'Egypte, qui se considérait comme le seigneur de son peuple, récusait la Prophétie de Mûsâ (S) et rejeta en même temps sa demande concernant l'émancipation des Banî Isrâ'îl.

Bien que pendant des années le Prophète Mûsâ (S) eût prêché le monothéisme parmi les gens et produit quelques miracles en public, Pharaon et les siens eurent peu d'égard pour ses prêches et, au lieu de les suivre, ils s'enfoncèrent dans le despotisme. Finalement, une nuit, le Prophète Mûsâ (S) s'enfuit avec son peuple, les Banî Isrâ'îl, vers le Sînâ'. Lorsqu'il arriva sur la côte de la mer Rouge, la nouvelle de son départ parvint à Pharaon lequel se mit à la tête d'une grande armée en vue de le pourchasser. Par son miracle, le Prophète Mûsâ (S) passa à gué la mer, alors que Pharaon et son

armée se noyèrent. Après cet événement, Allah révéla la Tawrât (Torah) au Prophète Mûsâ (S), et elle devint la Loi religieuse des Banî Isrâ'îl.

Le Prophète 'Isâ (Jésus-Christ)(S)

Le Prophète 'Isâ (S) fut le quatrième des Prophètes distingués. Lui aussi fut en possession du Livre Divin des Lois religieuses. Il naquit d'une façon extraordinaire. En effet, un jour, alors que sa mère Maryam (Marie), que la Paix soit sur elle une vierge absolument chaste, était occupée à l'adoration d'Allah, à Bayt-ul-Maqdis (Bethléem), Jibrîl (l'Archange Gabriel) apparut sur l'Ordre d'Allah et lui apporta la bonne nouvelle de la naissance du Prophète 'Isâ (S). Il souffla l'Esprit dans sa salive, et elle conçut ainsi le Prophète 'Isâ (S) dans son sein.

Lorsque, à la naissance du Prophète 'Isâ (S), les gens commencèrent à prononcer des accusations contre la Sainte Maryam, l'enfant, de son berceau, s'adressa aux accusateurs pour défendre sa mère et leur parler de sa Prophétie et de l'Écriture Sainte.

Devenu jeune homme, le Prophète 'Isâ (S) commença sa Mission d'appeler les gens à Allah, et réintroduisit –avec quelques amendements– les Lois religieuses du Prophète Mûsâ (S). Il envoya ses disciples en divers endroits, avec le Message d'Allah.

Progressivement, lorsque son Message se répandit largement, son peuple décida de le tuer, mais Allah le protégea, puisque ses bourreaux crucifièrent par méprise quelqu'un d'autre à sa place.

Il est nécessaire de noter ici que, dans le Saint Coran, Allah a confirmé le nom de l'Injîl (Evangile), l'Écriture Divine révélée au Prophète 'Isâ (S). Son Evangile n'a rien à voir avec "les évangiles" qui ont été écrits après lui sur sa Mission et ses actes vertueux, et qui ont été acceptés tels quels officiellement. Ces "évangiles" furent écrits par Luc, Marc, Matthieu et Jean.

Le Saint Prophète Muhammad (Ç)

Contrairement à celle des autres Prophètes, la biographie du Saint Prophète Muhammad (fils d'Abdullâh) (Ç) est très claire et sans ambiguïté. C'est que, avec le temps et sous l'influence des événements historiques, les Écritures Divines ainsi que les Enseignements religieux des précédents Prophètes furent tellement altérés que les faits concernant la vie de ces derniers furent relégués dans l'obscurité. Heureusement, tel n'est pas le cas pour le Saint Prophète de l'Islam, qui est le dernier des Prophètes, et dont la Mission prophétique a pour but le Salut de toute l'humanité.

Il y a quatorze siècles, l'homme menait une vie telle que le monothéisme n'existait que par le nom, et les gens avaient délaissé l'adoration d'Allah. La société était devenue dénuée de justice et de valeurs humaines. La Ka'bah avait été transformée en temple pour l'adoration des idoles, et la Religion du Prophète Ibrâhîm (S) avait été détournée vers le paganisme et l'idolâtrie.

Les Arabes menaient une vie nomade. Et même les quelques villes qui existaient au Hijâz et au Yémen étaient habitées par ces nomades, qui vivaient dans la pire condition de ténèbres. Au lieu de mener une vie civilisée et cultivée, ils pataugeaient dans l'immoralité, la débauche, l'alcoolisme et les jeux de hasard. Ils avaient l'habitude d'enterrer vivants les nouveau-nés de sexe féminin. La source principale de leurs moyens de subsistance était le vol, l'assassinat, les razzias, etc. Répandre le sang, et accomplir des actes tyranniques étaient des motifs de fierté pour eux. C'est dans de telles conditions qu'Allah envoya le Saint Prophète Muhammad (ﷺ) pour la réforme de l'humanité. Il lui révéla le Livre Divin, qui appelle les gens à obéir aux Lois Divines, afin qu'ils mènent une vie décente, avec une Foi indéfectible en Allah, et qu'ils soutiennent la véracité, la justice et la loyauté.

Le Prophète (ﷺ) naquit dans la Ville Sainte de La Mecque en 570 ap. J-C, ou cinquante-trois ans avant son Emigration à Médine. Il était de la plus noble famille d'Arabie.

Le père du Prophète (ﷺ) était mort un peu avant la naissance de son fils, et lorsque ce dernier eut six ans sa mère aussi décéda. Son noble grand-père, 'Abdul-Muttalib, le prit alors en charge, mais deux ans plus tard il mourut lui aussi. La responsabilité de son éducation incombait alors à son oncle, Abû Tâlib, un homme de cœur qui aimait et chérissait beaucoup le Prophète (ﷺ), et qui le traitait comme son propre fils. Il continua à prendre soin de lui et à le couvrir de sa protection jusqu'à une date qui précédait de quelques mois celle de son Emigration. Tout au long de cette période, son oncle ne le négligea jamais, pas même l'espace d'une minute.

Les Mecquois, comme les autres Arabes, avaient l'habitude de garder des moutons et des chèvres et de commercer avec les pays voisins, et notamment la Syrie. Ils ne se souciaient guère de l'éducation de leurs enfants, étant eux-mêmes illettrés.

Le Prophète (ﷺ), tout comme les autres membres de sa tribu, n'avait pas appris à lire ni à écrire, mais depuis le début de sa vie, il possédait diverses nobles qualités et vertus. Il ne mentit jamais, ni ne commit le moindre vol ou abus de confiance. Il s'abstenait toujours des actes indésirables. Il était si sensible et si intelligent qu'en peu de temps il devint extrêmement populaire, et qu'il acquit le surnom de "l'Honnête et le Véridique".

Les Arabes avaient l'habitude de lui confier leurs biens précieux, en raison de son honnêteté. A l'âge de quarante ans, Khadîjah –que la Paix soit sur elle–, une dame noble et riche de La Mecque, l'engagea pour s'occuper de son commerce. Là, en raison de son honnêteté et de sa sagesse, il réalisa des gains appréciables, ce qui accrut considérablement l'estime que Khadîjah avait pour lui. Finalement, elle lui proposa de l'épouser, et il accepta. Même après leur mariage, il continua de s'occuper des affaires de son illustre épouse.

Pendant quarante ans, le Prophète (ﷺ) passa sa vie au milieu des gens, et ainsi il était considéré comme l'un d'entre eux, à cette différence qu'il était distingué par une moralité élevée et par l'accomplissement d'actes vertueux. Il ne commit aucun acte arbitraire ou répréhensible, de ceux qui

caractérisaient la vie quotidienne des Arabes de l'époque. Il ne fit jamais montre de cruauté ou de froideur, ni de désir de subjuguier les gens. Les gens avaient confiance en lui à cause de ses qualités personnelles, et ils le traitaient avec beaucoup de respect et d'égards. Un jour, alors que les Arabes s'occupaient de la rénovation de la Ka'bah, une dispute éclata entre eux à propos de la partie à qui reviendrait l'honneur de remettre en place al-Hajar al-Aswad (la Pierre Noire). Tout le monde fut d'accord pour désigner le Prophète (ﷺ) comme arbitre. Rapidement le Prophète trouva un compromis acceptable par toutes les parties. Il leur demanda d'étaler un large tissu et d'y poser la Pierre Noire, afin que les chefs des différentes tribus la soulèvent tous ensemble en saisissant chacun un bout du tissu, et la posent à son emplacement. Tout le monde partagea donc cette tâche honorable, et l'effusion de sang fut ainsi évitée.

Avant même l'avènement de sa Prophétie, le futur Prophète (ﷺ) adorait toujours Allah, Le Seigneur Unique, et il ne s'inclina jamais devant les idoles. Mais comme il n'avait pas encore reçu à l'époque l'Ordre d'Allah de combattre la pratique de l'idolâtrie, les gens ne le combattirent pas, tout comme ils ne cherchaient pas à inquiéter les Juifs et les Chrétiens qui vivaient tranquillement parmi eux.

L'incident de Bahîra, l'ermite

Pendant son enfance, lorsqu'il était sous l'autorité de son oncle Abû Tâlib, il accompagna celui-ci lors d'un voyage d'affaires en Syrie. La caravane qu'ils dirigeaient était chargée de marchandises. Sur le territoire syrien, ils s'arrêtèrent dans une ville nommée Buṣrâ, et ils installèrent leur tente près d'un ermitage.

Bahîra, l'ermite, sortit de l'ermitage, et il invita les gens de la caravane à partager son repas. Tout le monde accepta. Abû Tâlib laissa son neveu à l'extérieur pour surveiller les marchandises, et entra lui-même à l'intérieur de l'ermitage pour rejoindre les autres et prendre part au repas.

Bahîra demanda à Abû Tâlib si tout le monde était bien entré dans l'ermitage ; son interlocuteur lui répondit qu'il n'avait laissé qu'un jeune à l'extérieur. L'ermite le pria d'amener le jeune homme également à l'ermitage. Abû Tâlib alla chercher son neveu, qui était resté debout sous un olivier.

L'ermite jeta un regard scrutateur sur le Prophète (ﷺ), et lui demanda de s'approcher de lui. Il l'entraîna à l'écart, et Abû Tâlib les rejoignit. Bahîra dit au Prophète qu'il allait lui poser quelques questions, et le pria d'y répondre après avoir préalablement juré par Lât et 'Uzzâ, les deux idoles éminentes que les Mecquois adoraient. Le Prophète lui répondit qu'à son avis, ces deux idoles étaient les pires des choses. Alors, l'ermite lui demanda avec insistance de jurer par Allah, Le Seigneur Unique. Le Prophète répliqua qu'il n'avait jamais menti de toute sa vie, et qu'il était prêt à l'informer de ce qu'il voulait savoir. L'ermite lui demanda ce qu'il aimait le plus. Le Prophète répondit: «La solitude.» Bahîra lui demanda alors ce qu'il regardait le plus, et ce qu'il aimait le plus observer constamment. Le Prophète répondit: «Le ciel et les étoiles.» L'ermite demanda encore: «A quoi penses-tu le plus ?» Alors, le Prophète garda le silence. Bahîra fixa longuement son regard sur le front du Saint Prophète et lui demanda: «A quelle heure dors-

tu et à quoi penses-tu lorsque tu t'endors ?» Le Prophète répondit: «Lorsque je regarde les étoiles, je les vois dans ma basque, et je me vois au-dessus d'elles.»

Puis l'ermite demanda au Prophète (ﷺ) s'il faisait des rêves. Le Prophète lui répondit par l'affirmative, et dit: «Tout ce que je vois dans les rêves, je le vois aussi à l'état de veille.» Bahîra demanda encore: «Et quel rêve fais-tu ?» Le Prophète se tut, et l'ermite resta silencieux.

Après un moment de silence, l'ermite s'adressa à nouveau au Prophète (ﷺ), et lui demanda la permission de regarder entre ses épaules. Le Prophète accéda à son désir. L'ermite s'approcha de lui et, après avoir découvert les épaules du Prophète et jeté un coup d'oeil sur un grain de beauté entre les deux épaules, il murmura: «C'est lui!» Abû Tâlib lui demanda ce qu'il venait de murmurer. En guise de réponse, l'ermite lui demanda s'il avait des liens de parenté avec le jeune homme. Comme Abû Tâlib aimait le Prophète plus que son propre fils, il répondit qu'il était son fils. L'ermite rétorqua: «Il ne peut pas l'être, car le père de ce jeune homme n'est pas vivant.» Abû Tâlib lui demanda: «Comment le sais-tu ?» avant de reconnaître que c'était le fils de son frère. Alors, l'ermite dit à Abû Tâlib: «Fais attention à ce que je vais te dire. Ce jeune homme aura un avenir très brillant. Si quelqu'un voit ce que j'ai vu et l'identifie, il le tuera certainement. Aussi dois-tu le protéger contre les ennemis.»

Abû Tâlib ayant beaucoup insisté pour en savoir davantage, Bahîra lui dit que dans les yeux de ce jeune homme se reflétaient les signes d'un grand Prophète. En outre, il y avait sur son dos une marque évidente, qui constituait la preuve tangible de la Prophétie.

L'histoire de Nestorius, l'ermite

Quelques années plus tard, le Prophète (ﷺ) partit à nouveau pour la Syrie, en voyage d'affaires, en tant que représentant de Khadîjah. Il était accompagné par l'esclave de celle-ci, Maysarah, qui avait reçu de sa maîtresse l'ordre d'obéir à toutes les instructions du Prophète. Cette fois-ci également, la caravane fit halte près de la ville de Buçrâ. Alors que le Prophète se reposait là, sous un arbre, près d'un ermitage, Nestorius, l'ermite qui occupait cet ermitage, et qui connaissait Maysarah, demanda à ce dernier qui était l'homme qui se trouvait sous l'arbre. L'esclave lui répondit que c'était un homme appartenant à la tribu de Qoraych. Mais Nestorius lui fit remarquer que personne d'autre que les Prophètes d'Allah ne s'était jamais reposé sous cet arbre particulier, et il lui demanda s'il y avait des traces rouges dans les yeux de cet homme. Lorsque Maysarah répondit par l'affirmative, l'ermite s'écria: «C'est donc lui! C'est le Prophète d'Allah promis, et j'aimerais continuer à vivre jusqu'au moment où il appellera les gens à la Religion d'Allah.»

La prédiction des Juifs

Plusieurs tribus juives, qui avaient déjà lu dans leurs Ecritures Saintes la prédiction de l'avènement du Prophète (ﷺ), avaient émigré au Hijâz, et s'étaient établies dans les environs de Médine. Elles attendaient l'apparition du Prophète promis car, étant des gens riches, ils avaient très souvent des

difficultés avec les Arabes qui pillaient leurs biens. Ils disaient aux Arabes qu'ils étaient prêts à supporter leurs agressions jusqu'au jour où le Prophète promis émigrerait de La Mecque à Médine, et qu'à ce moment-là, ils l'accepteraient comme Prophète, et qu'alors ils se vengeraient d'eux. Cette prédiction que les Juifs faisaient entendre sans cesse aux Arabes constitua l'un des principaux facteurs qui amèneront les Médinois à soutenir le Saint Prophète (ﷺ) et à accepter sa Foi, étant déjà mentalement préparés à son avènement. Mais lors de l'arrivée du Prophète à Médine, si les Arabes adhèrent à sa Religion, les Juifs, ceux-là mêmes qui étaient censés l'attendre comme un sauveur, refusèrent par fanatisme d'embrasser l'Islam.

Des prédictions sur la Prophétie

Allah Tout-Puissant indique, en divers endroits du Saint Coran, les prédictions faites à propos de l'avènement du Prophète (ﷺ). Parlant surtout d'un groupe de gens qui ont cru à l'Ecriture Divine, Il dit:

«Ceux des Gens du Livre qui suivent Notre Messenger, le Prophète illettré [qui n'a pas reçu une instruction conventionnelle] dont la Mission prophétique est écrite chez eux, dans la Torah et l'Injil. Il leur ordonne de faire le bien, et leur interdit de faire le mal. Il déclare licites pour eux les bonnes choses, et il déclare illicites pour eux les choses détestables. Il les délivre de leur fardeau et des carcans qui pèsent sur eux...» (Sourate al-A'râf, 7: 157)

«Maintenant, alors qu'un Livre venant d'Allah et confirmant ce qu'ils avaient reçu [dans leurs Ecritures Saintes] leur est parvenu –et bien qu'ils aient demandé auparavant la victoire sur les incrédules– ils le renient [tout en sachant qu'il est la Vérité].» (Sourate al-Baqarah, 2: 89)

De la Prophétie à l'Emigration

Lorsque les nuages noirs de l'ignorance avaient couvert toute la péninsule Arabique, qui était devenue un foyer de corruption et de toutes les cruautés, Allah, Le Miséricordieux, par Sa Grâce, envoya Son Messenger, le Prophète Muhammad (ﷺ) au monde entier, avec l'Ordre d'appeler toute l'humanité au monothéisme, de l'amener à adorer Allah L'Unique, et à Lui obéir, à pratiquer la justice, la loyauté, la coopération mutuelle, à s'armer d'une morale élevée, et avant tout à soutenir l'intégrité et la Vérité, et enfin, et surtout, à poser les fondations de la Foi, de la piété, et de l'esprit de sacrifice.

Au début, le Prophète (ﷺ) avait reçu l'Ordre d'appeler les gens aux Principes fondamentaux, et tant que la société restait plongée dans l'arbitraire et la tyrannie, il orienta son Message initialement vers les gens qui avaient tendance à l'accepter. Ainsi, au commencement, seuls quelques individus embrassèrent son Message. Selon les récits historiques, parmi les premiers convertis, l'Imam 'Alî (S), le cousin du Prophète (ﷺ), qui avait été éduqué par celui-ci, fut le premier homme à embrasser l'Islam et la deuxième personne, après Khadîjah, à le faire.

Après quelque temps, le Prophète (ﷺ) reçut l'Ordre de propager la Religion Divine parmi ses proches

parents. Obéissant à cet Ordre et voulant l'exécuter, il invita une quarantaine de ses proches parents à un repas chez lui, et il leur parla de l'avènement de sa Prophétie. Par la suite, toujours sur Ordre d'Allah, il commença à prêcher publiquement. Ainsi, il répandit la Lumière brillante de cette Guidance Divine à partir de sa maison, pour l'étendre au monde en général.

Les Arabes en général, les Mecquois en particulier, réagirent avec véhémence à l'Appel public à l'Islam. Non seulement ils récusèrent cet Appel, mais ils décidèrent d'adopter une attitude vicieuse à son égard, et leur conduite devint outrageante et sauvage.

Ils traitèrent le Prophète (ﷺ) de personnage occulte, de magicien, de fou ou de poète, et se moquèrent de lui. Lorsqu'il appelait les gens à l'Islam, ou qu'il leur demandait de prier Allah, ses détracteurs s'ingéniaient à le perturber, jetant même des immondices sur lui, le frappant avec des bâtons, lui adressant des propos humiliants ou lui lançant des cailloux. Parfois, ils essayaient de le détourner de sa Mission en lui faisant miroiter richesse et pouvoir. Malgré toutes leurs tentatives, le Prophète (ﷺ) ne montra aucun signe de faiblesse ou de découragement. Parfois, il éprouvait un sentiment de regret et de désolation pour l'ignorance et la disposition rebelle de son peuple. Dans de tels moments, des Révélation Divines venaient le consoler et l'inciter à plus d'endurance et de persévérance. Parfois, des Versets coraniques lui étaient révélés, qui lui suggéraient de ne pas prêter attention à la tyrannie des gens, et de ne marquer aucun relâchement dans ses efforts.

Les incroyants mettaient les disciples du Prophète (ﷺ) aussi à rude épreuve, et leur faisaient subir toutes sortes de cruautés, ce qui eut pour conséquence la mort en Martyrs de la plupart d'entre eux. Quelques disciples demandèrent au Prophète (ﷺ) de conclure un arrangement avec les incroyants en vue de mettre fin à leur nuisance de plus en plus insupportable, mais le Messenger d'Allah leur disait:

«Je n'ai reçu aucun Ordre d'Allah en ce sens! Soyez donc patients...»

D'autres disciples, qui ne pouvaient plus supporter les persécutions des Mecquois, furent contraints d'abandonner maisons et biens pour émigrer dans d'autres contrées.

Lorsque la cruauté des incroyants atteignit son paroxysme, le Prophète donna l'autorisation à ses adeptes d'émigrer à Habachah (Abyssinie = Ethiopie), afin d'échapper à la répression. Ainsi, une partie de ses partisans quittèrent-ils La Mecque, sous le commandement de Ja'far (un autre fils d'Abû Tâlib) pour émigrer en Abyssinie. Ja'far, le frère de l'Imam 'Alî, était l'un des Compagnons les plus distingués du Saint Prophète.

Lorsque les mécréants de La Mecque apprirent la nouvelle de cette Emigration, ils dépêchèrent deux hommes expérimentés, avec de nombreux cadeaux à l'intention de l'empereur d'Abyssinie, afin de le convaincre de renvoyer les émigrants à La Mecque.

Pour faire échec à la mission perfide des mécréants mecquois, Ja'far fit un discours persuasif devant l'empereur, en présence de ses dignitaires religieux, de ses courtisans et des hautes personnalités du

pays, discours dans lequel il établit que la personnalité du Prophète (ﷺ) était imprégnée de Lumière Divine, et il cita quelques Versets coraniques de la Sourate Maryam (Marie) pour montrer combien l'Islam respectait tous les Prophètes d'Allah. Son discours fut tellement touchant que les yeux de l'empereur et de l'assistance débordèrent de larmes. Le résultat fut que l'empereur refusa la requête des représentants des mécréants mecquois, ainsi que leurs cadeaux. En revanche, il décréta que les émigrés musulmans devaient être traités avec le respect dû, et que toutes les commodités et moyens de vie leur soient assurés.

Après cet incident, les infidèles mecquois décidèrent de mettre les Banî Hâchim (le clan dont était issu le Prophète (ﷺ)), qui soutenaient le Messenger d'Allah dans sa Mission, au ban de la société, et de les boycotter. Puis les infidèles conclurent et signèrent un traité en ce sens, traité qui fut déposé à l'intérieur de la Sainte Ka'bah pour lui donner plus de poids.

Le voyage à Tâ'if

L'année où le Prophète (ﷺ) et les Banî Hâchim sortirent du Chi'b Abî Tâlib était la dixième année de la Mission prophétique. Vers cette époque, le Prophète (ﷺ) fit un court voyage à Tâ'if, une ville située à environ cent kilomètres de La Mecque. Il y appela les habitants à embrasser l'Islam. Mais il ne tarda pas à se heurter aux voyous et aux obscurantistes, qui déferlèrent de partout pour tenir à son égard des mots grossiers, et lui lancer des pierres, ce qui eut pour conséquence le départ du Prophète (ﷺ). De Tâ'if, il retourna à La Mecque pour y rester un moment, mais étant donné que sa vie était en danger, il vivait dans la retraite.

Entre-temps, les chefs de La Mecque décidèrent de se débarrasser une fois pour toutes du Saint Prophète (ﷺ). Ils se réunirent à cet effet, à Dâr al-Nahdhah, une sorte de lieu de rendez-vous. Lors de l'une de leurs réunions, ils mirent au point un complot en vue de son assassinat. Leur plan consistait à choisir un homme de chaque tribu de l'Arabie pour attaquer ensemble, et en même temps, la maison du Prophète (ﷺ) et l'y supprimer. La stratégie de chacune des tribus participant au complot était fondée sur l'idée que si, après l'assassinat du Prophète (ﷺ), les Banî Hâchim –le clan dont il était issu– venaient à décider de venger sa mort, ils devraient combattre toutes les tribus impliquées dans le complot, et étant donné qu'un membre du clan même des Banî Hâchim se trouvait parmi les conjurés, il y aurait des disputes au sein même des protecteurs du Prophète (ﷺ).

Le moment de l'exécution du plan arriva. Environ quarante personnes, venues de différentes tribus en vue d'assassiner le Prophète (ﷺ), assiégèrent sa maison pendant la nuit, avec l'intention d'en forcer l'entrée tôt le matin et d'exécuter la décision commune. Mais la Volonté Divine, qui était plus puissante que leurs intentions, mit en échec tous leurs plans. En effet, Allah prévint, par Révélation, le Saint-Prophète (ﷺ) du complot perfide des conspirateurs, et lui ordonna de quitter La Mecque pendant la nuit pour émigrer à Médine.

Le Prophète (ﷺ) informa l'Imam 'Alî (S) de ce plan, et lui ordonna de dormir dans son lit pendant la nuit

pour faire croire aux conjurés que le Prophète (ﷺ) était toujours là. Et après avoir fait son testament à l'Imam 'Alî (S), il quitta la maison à la faveur de la nuit. Sur son chemin, il rencontra Abû Bakr, qu'il prit avec lui en direction de Médine.

Avant cette Emigration, un petit nombre de notables de Médine avaient déjà embrassé l'Islam, lorsqu'ils avaient rendu visite au Prophète (ﷺ) à La Mecque. A ce moment-là, ils lui avaient promis non seulement de le soutenir s'il venait à Médine, mais aussi de le défendre de la même manière qu'ils défendraient leurs propres vies ou leur honneur.

L'Emigration à Médine

Le Prophète (ﷺ) arriva à la grotte de Thaur pendant la nuit, et après y être resté trois jours, il poursuivit son voyage vers Médine. Une fois arrivé à destination, il fut reçu chaleureusement par les Médinois.

Les infidèles mecquois, qui avaient déjà assiégé la maison du Prophète (ﷺ) pendant la nuit, y pénétrèrent au lever du jour et, brandissant leurs épées, ils se dirigèrent vers le lit où, à leur grande surprise, ils trouvèrent l'Imam 'Alî (S) à la place du Prophète Muhammad (ﷺ). Lorsqu'ils apprirent le départ du Prophète (ﷺ) de La Mecque, ils se mirent à le rechercher un peu partout, mais ils retournèrent finalement déçus.

Le Prophète (ﷺ) arriva à Médine. Les habitants de Médine embrassèrent l'Islam avec une grande ferveur et beaucoup d'enthousiasme, et offrirent au Prophète (ﷺ) leur soutien. La ville revêtit un aspect islamique. Au lieu de "Yathrib", son nom de l'époque, on lui donna celui de "Madinat-ul-Rasûl", la ville du Prophète (ﷺ). Ainsi, Médine devint la première ville de l'Islam. Environ le tiers de sa population se composait d'hypocrites, mais ceux-ci, par crainte de la majorité des habitants, faisaient semblant d'adhérer à la Foi musulmane.

L'Islam répandit à présent sa Lumière partout. L'état séculaire de guerre entre les Aws et les Khazraj, les deux grandes tribus de la région, tourna en paix et en amitié mutuelle entre les anciens belligérants.

Les adeptes de l'Islam qui étaient restés à La Mecque et qui avaient subi beaucoup d'oppression de la part des incroyants, quittèrent graduellement leurs maisons et émigrèrent à Médine où leurs Frères en Religion les reçurent à bras ouverts.

Maintenant, ces Musulmans qui avaient quitté La Mecque pour s'établir à Médine s'appelaient les "Muhâjirîne" (les Emigrés), alors que les Musulmans de Médine reçurent le surnom de "Anṣâr" (Partisans).

Nombreuses étaient les tribus juives qui étaient installées à Médine et dans ses banlieues, ainsi qu'à Khaybar et à Fadak. Leurs rabbins avaient toujours prédit l'avènement de la Prophétie du Prophète de l'Islam (ﷺ). Mais après l'Emigration de celui-ci, ces tribus refusèrent d'embrasser l'Islam lorsqu'elles y furent invitées. Toutefois, sous certaines conditions particulières, un pacte de non-agression fut conclu

entre les Musulmans et les Juifs.

L'hostilité des incroyants mecquois envers les Musulmans et le Prophète (ﷺ) s'accroissait à mesure que l'Islam progressait. Aussi cherchaient-ils le moyen approprié pour briser les liens de solidarité mis en avant à l'occasion de la déclaration de la Fraternité entre les Muhâjirîne (Emigrants) et les Ançâr (Partisans). D'un autre côté, les Musulmans, Muhâjirîne et Ançâr confondus, qui entretenaient dans leur cœur une haine silencieuse envers les Mecquois qui leur faisaient souffrir le martyre, attendaient l'Ordre d'Allah pour les punir et pour libérer les enfants et les gens innocents de leur joug oppressif.

La Bataille de Badr

La bataille de Badr fut la première confrontation militaire entre les Musulmans et les infidèles. Elle fut livrée en l'an 2 de l'Hégire (Emigration), à Badr, une vallée située à mi-chemin entre La Mecque et Médine.

Lors de cette bataille, les infidèles comptaient environ mille combattants, bien équipés en armes et autres équipements militaires, alors que les Musulmans n'avaient réuni que le tiers de ce nombre, et étaient insuffisamment armés.

Malgré ce handicap, les Musulmans obtinrent, avec les Bénédictions d'Allah Tout-Puissant, une victoire splendide, et les infidèles furent honteusement défaits, subirent de lourdes pertes, et un bon nombre d'entre eux furent faits prisonniers.

La Bataille d'Ohod

Au cours de la troisième année de l'Emigration, les infidèles mecquois préparèrent une armée forte de trois mille hommes (cinq mille selon certaines sources), sous le commandement d'Abû Sufiyân, et envahirent Médine, et livrèrent bataille aux Musulmans dans un endroit aride, Ohod, situé à l'extérieur de la ville.

Au cours de cette bataille, le Prophète (ﷺ) commandait une armée de sept cents Mujâhidîne (combattants) musulmans. Là encore, les Musulmans furent victorieux au début mais, en raison de la défaillance de certains d'entre eux, les forces de l'Islam durent essuyer des revers, les infidèles les ayant attaqués de tous côtés, et à un moment ils furent complètement encerclés.

Dans cette bataille, les pertes subies par les Musulmans furent très lourdes. En effet, Hamzah, l'oncle paternel du Prophète (ﷺ), ainsi qu'environ soixante-dix Compagnons, en majorité des Ançâr, tombèrent en Martyrs. Le Prophète (ﷺ) lui-même fut blessé au front, et l'une de ses dents de devant fut cassée. Un infidèle qui toucha le Prophète (ﷺ) s'écria: «J'ai tué Muhammad!» Sur ce, la panique s'empara de l'armée musulmane, et le Prophète (ﷺ) fut abandonné avec 'Alî et un petit nombre de fidèles lesquels, excepté celui-ci, tombèrent tous en martyrs.

Seul l'Imam 'Alî (S) continua à défendre le Prophète (Ç), en affrontant, au péril de sa vie, l'armée ennemie. Abû Sufiyân, content de ce succès initial, se résolut à se retirer et à regagner La Mecque. Les déserteurs de l'armée musulmane retournèrent enfin vers le Prophète (Ç) et exprimèrent leur souhait de combattre à nouveau.

Après s'être éloignés de plusieurs kilomètres d'Ohod, les incroyants regrettèrent d'avoir abandonné le champ de bataille sans avoir obtenu une victoire totale sur les Musulmans. Ils n'avaient ni pris les enfants et les femmes comme prisonniers de guerre, ni pillé les biens de l'ennemi. Ils décidèrent donc de revenir à Médine dans ce but. Mais ils reçurent entre-temps des nouvelles faisant état du rassemblement et de la réorganisation des combattants musulmans en vue de les pourchasser et d'obtenir sur eux une victoire décisive. Effrayés par ces nouvelles, ils abandonnèrent l'idée d'attaquer à nouveau Médine.

Evidemment, ce qu'ils avaient entendu à propos des intentions des Musulmans était vrai. Sur Ordre d'Allah, le Prophète (Ç) avait, en effet, réorganisé son armée qu'il avait placée sous le commandement de l'Imam 'Alî (S), et il avait demandé à celui-ci d'aller à la poursuite des infidèles. Car bien que les Musulmans aient subi de lourdes pertes dans cette bataille, leur défaite eut plutôt un effet très bénéfique pour eux car elle leur servit de leçon: la défaite était une punition pour avoir désobéi au Prophète (Ç).

Finalement, les deux armées prirent rendez-vous pour une nouvelle bataille, l'année suivante, dans la plaine de Badr.

Le Prophète (Ç) se présentera au rendez-vous, à Badr, à la tête de son armée, mais l'ennemi y sera absent...

Après cette bataille, les Musulmans progressèrent partout dans la péninsule Arabique, à l'exception de la région de La Mecque et de Tâ'if.

La Bataille de la Tranchée (Khandaq)

Il s'agit de la troisième guerre entre le Prophète (Ç) et les incroyants de l'Arabie, et la dernière que les habitants de La Mecque livrèrent. Ce fut une guerre féroce, en ce sens que les infidèles y engagèrent toute leur puissance. Dans l'Histoire, cette bataille est connue sous le nom de "Bataille de Ahzâb" (les tribus) ou "Bataille de Khandâq" (la tranchée).

Après la bataille d'Ohod, les notables de La Mecque, conduits par Abû Sufiyân, firent une tentative désespérée pour éteindre la Lumière de l'Islam en se débarrassant du Prophète (Ç) une fois pour toutes.

Pour y parvenir, les infidèles incitèrent les tribus arabes à se soulever contre le Messenger d'Allah. Les tribus juives, conspirant avec les ennemis de l'Islam, finirent par rompre le pacte de non-agression conclu avec le Prophète (Ç), et entrèrent en alliance avec les infidèles. Il s'ensuivit qu'une grande armée

fut préparée, composée des Qoraych et d'autres tribus arabes auxquelles se joignirent les tribus juives. Le but était l'invasion de Médine.

Le Prophète (ﷺ), qui avait déjà été mis au courant des préparatifs belliqueux de l'ennemi, se concerta avec ses Compagnons. Après de longues délibérations, un Compagnon éminent, Salmân al-Farecî, conseilla de creuser une tranchée tout autour de Médine afin de protéger les gens à l'intérieur de la ville, comme s'ils s'étaient trouvés dans une forteresse.

Lorsque l'ennemi arriva à Médine, il ne put y entrer. Les infidèles décidèrent alors d'assiéger la ville. Siège et accrochages se poursuivirent pendant très longtemps. C'est au cours de l'un de ces accrochages qu'un cavalier arabe célèbre et courageux, 'Amr ibn 'Abd Wed, fut abattu par l'Imam 'Alî (S).

Les Arabes idolâtres finirent par se fatiguer de ce long siège, et des conflits éclatèrent entre les Juifs. A la suite d'une tempête suivie d'une vague de froid, les infidèles levèrent le siège sans avoir obtenu aucun résultat, et s'en retournèrent chez eux.

La Bataille de Khaybar

La Bataille de Khaybar eut pour cause la conspiration des tribus juives avec les infidèles et la rupture ouverte de leur pacte de non-agression conclu avec les Musulmans. En effet, le Prophète (ﷺ), irrité par cette attitude de trahison, décida de faire payer aux tribus juives vivant autour de Médine le prix de leur trahison. Aussi leur livra-t-il plusieurs batailles, au terme desquelles les Musulmans sortirent victorieux. Parmi ces batailles, celle de Khaybar aura une signification particulière.

Khaybar, la forteresse des Juifs, était solidement protégée et renfermait suffisamment d'armement. En outre, les Juifs qui la défendaient comptaient parmi eux de bons guerriers.

Dans cette bataille, l'Imam 'Alî (S) abattit Marhab, le célèbre lutteur juif, ce qui entraîna la démoralisation de l'armée juive. Ensuite, il avança vers la forteresse et en arracha le portail. L'armée musulmane put ainsi y pénétrer et hisser le drapeau de la victoire. Une série de batailles semblables eut lieu, et ces batailles prendront fin en l'an 7 de l'Hégire. A la suite de ces batailles, la puissance des Juifs au Hijâz sera considérablement réduite.

Appel à l'Islam à l'adresse des empereurs et des gouvernants

Le Prophète (ﷺ) fit de Médine sa résidence permanente, et les Musulmans de La Mecque aussi s'y installèrent pour fuir l'oppression et les persécutions des infidèles. Les Ançâr (Partisans médinois) tinrent leur promesse et reçurent les Muhâjirîne (Emigrés mecquois) à bras ouverts.

A Médine, le Prophète (ﷺ) construisit le Masjid al-Nabî (la Mosquée du Prophète (ﷺ)). D'autres Mosquées y furent également construites, de temps en temps. Des missionnaires musulmans furent envoyés de Médine vers divers pays et contrées. Des pactes furent conclus avec les Juifs habitant

autour de Médine, ainsi qu'avec les tribus arabes. Progressivement, la Lumière de l'Islam se répandit loin et largement.

En l'an 6 de l'Hégire, le Prophète (ﷺ) envoya des appels écrits à l'Islam aux principaux empereurs et gouvernants de l'époque, en l'occurrence l'empereur de Perse (Iran), au César de Rome, au khédivé d'Egypte, et au Négus, l'empereur de Habachah (Abyssinie).

La même année, le Prophète (ﷺ), accompagné d'une partie de ses fidèles, partit pour La Mecque afin d'accomplir la 'Umrah, le Pèlerinage mineur. Mais les Musulmans furent empêchés de réaliser leur désir. Au terme de pourparlers houleux avec les infidèles mecquois, un traité (le Traité de Hudaibiyyah) fut conclu entre les deux parties pour éviter de tels incidents. Mais les incroyants mecquois le violèrent après quelque temps, ce qui décida le Prophète (ﷺ) à conquérir La Mecque.

En l'an 8 de l'Hégire, le Prophète (ﷺ), à la tête d'une armée de dix mille hommes, fit mouvement vers La Mecque qu'il conquit sans combat ni effusion de sang. Là, le Prophète vit la Ka'bah remplie d'idoles. Il les enleva et les détruisit, nettoyant ainsi la Maison d'Allah de tous les objets qui la profanaient. La plupart des habitants de La Mecque embrassèrent l'Islam. Le Prophète (ﷺ) convoqua les notables de la ville, qui depuis vingt ans avaient été ses pires ennemis, et leur pardonna sans montrer aucune animosité à leur égard.

La Bataille de Hunayn

Après la conquête de La Mecque, le Saint Prophète (ﷺ) entreprit la réforme des gens dans les quartiers environnants. Il livra aussi plusieurs batailles aux idolâtres, et notamment la bataille de Hunayn.

La bataille de Hunayn est considérée comme l'une des plus importantes batailles de l'histoire de l'Islam. Elle fut livrée contre la tribu de Hawâzen, dans la vallée de Hunayn. L'armée islamique était forte de douze mille hommes, alors que celle de l'ennemi était composée de plusieurs milliers de cavaliers. A la suite d'un combat féroce, les Hawâzen purent tout d'abord défaire l'armée musulmane. C'est l'Imam 'Alî (S) qui portait le drapeau devant le Prophète (ﷺ) et qui avançait vers l'ennemi. A l'exception d'un petit nombre de fidèles, tous les combattants musulmans désertèrent devant la charge irrésistible de l'ennemi. Toutefois, après le premier choc, les Ançâr d'abord, et les autres Musulmans ensuite, retournèrent à leurs positions et lancèrent des attaques fulgurantes contre l'ennemi qui fut mis en déroute.

Au terme de cette bataille, les Musulmans firent cinq mille prisonniers, mais sur la recommandation du Prophète (ﷺ), ils furent libérés. Ceux, parmi les soldats musulmans, qui ne relâchaient pas leurs prisonniers furent réprimandés par le Prophète (ﷺ) lui-même qui les obligea ainsi à les libérer immédiatement.

La Campagne de Tabûk

Pendant la neuvième année de l'Emigration, lorsque des nouvelles, qui faisaient état de préparatifs de l'empereur romain en vue de constituer une grande armée comprenant des Romains et des Arabes en vue d'attaquer les Musulmans, parvinrent au Saint Prophète (Ç), il décida d'aller à sa rencontre. Aussi mit-il sur pied une armée de trente mille soldats et se dirigea-t-il vers Tabûk, une région située entre le Hijâz et la Syrie, et où l'ennemi était censé se trouver. Mais une fois arrivé à Tabûk, il constata que l'ennemi s'était déjà retiré et dispersé. Le Prophète (Ç) resta à Tabûk quelques jours, pendant lesquels il régla les problèmes qui y prévalaient, et il retourna ensuite à Médine.

D'autres batailles

Pendant les années qu'il vécut à Médine, le Prophète livra environ quatre-vingts batailles (grandes ou petites) outre celles que nous avons mentionnées jusqu'ici. Il participa lui-même à une vingtaine de ces batailles.

Chaque fois que le Prophète (Ç) prenait part à une bataille, son attitude n'était pas similaire à celle des autres commandants qui prenaient position dans un endroit sûr pour donner des instructions à l'armée. Au contraire, le Prophète (Ç) combattait côte à côte avec les soldats, et il ne restait jamais dans un poste protégé pour ordonner aux soldats de faire face à l'ennemi.

Ghadîr Khum: La question de la Succes- sion du Prophète (Ç)

Après la conquête de La Mecque, en l'an 8 de l'Hégire, toute la péninsule Arabique était passée sous le contrôle de l'Islam. La Mecque renfermait la Sainte Ka'bah, la Maison d'Allah. La ville de Tâ'if aussi fut conquise après La Mecque.

Au cours de l'an 10 de l'Hégire, le Saint Prophète (Ç) se rendit à La Mecque pour accomplir le Hajj. Ce fut son dernier Pèlerinage. Lors du voyage de retour, il fit halte à un endroit appelé Ghadîr Khum, et devant cent vingt mille pèlerins venus de tous les coins de la péninsule, il prit la main de l'Imam 'Alî (S) et, la levant haut, il déclara que 'Alî était son Suppléant et son Successeur. Par cet acte, la question même de la Succession du Prophète (Ç) était réglée une fois pour toutes, puisqu'il venait de désigner – sur Ordre d'Allah – la personne qui aurait autorité sur toutes les affaires des Musulmans ainsi que sur la sauvegarde du système islamique. En d'autres termes, le contenu du Verset coranique suivant fut totalement mis à exécution:

«O Prophète! Fais connaître aux gens ce qui t'a été révélé par ton Seigneur. Si tu ne le fais pas, tu n'auras pas accompli la Mission de la Prophétie.» (Sourate al-Mâ'idah, 5: 67)

Peu après son retour à Médine, le Saint Prophète (Ç) rendit l'âme, en l'an 11 de l'Hégire.

Le renforcement de l'Islam à Médine

Le Message du Prophète de l'Islam (ﷺ) eut un tel écho à Médine qu'il exerça une influence sur toute maison, tout quartier et toute localité. Les gens vinrent en masse au sein de l'Islam. Les tribus résidant à La Mecque, à Médine et dans les différentes autres parties de la péninsule Arabique embrassèrent finalement l'Islam, et toute la péninsule Arabique finit par passer sous le contrôle de l'Islam.

Durant les dix années de son séjour à Médine, le Prophète (ﷺ) était tout le temps occupé à s'acquitter de ses obligations et charges, et il n'eut aucun moment de repos. Il communiquait aux gens tout Enseignement et toute Instruction qu'il recevait par voie de Révélation Divine. Il enseignait aux gens, et s'évertuait à résoudre leurs problèmes. En outre, il discutait et participait à des débats avec les membres du clergé d'autres religions, notamment avec les Juifs. Mais ce n'est pas tout. Il se chargeait aussi des affaires de l'Etat.

Malgré toutes ces charges, déjà très lourdes, il consacrait la majeure partie de son temps à l'adoration d'Allah. Il observait souvent le Jeûne. D'une part, il jeûnait pendant trois mois consécutifs, Rajab, Cha'bân et Ramadhân, auxquels s'ajoutaient trente autres jours de Jeûne, qu'il accomplissait en diverses occasions pendant le reste de l'année. Parfois, et cela lui était particulier, il accomplissait un Jeûne spécial, dit "Çawm-ul-wiçâl" (Jeûne de communion avec Allah). Ce Jeûne avait la particularité de se poursuivre pendant plusieurs jours et nuits consécutifs.

Il consacrait aussi beaucoup de temps aux tâches domestiques, et il travaillait pour gagner sa vie. Allah dit, dans le Saint Coran:

«Les infidèles ont voulu éteindre de leurs bouches la Lumière Divine, mais Allah a maintenu Sa Lumière, même si les infidèles la détestent. C'est Lui Qui a envoyé Son Messager avec la Guidance et la Religion vraie, afin de placer celle-ci au-dessus de toutes les religions, même si les infidèles la détestent.» (Sourate al-Çaf, 61: 8-9)

Evidemment, cette Promesse Divine se réalisa du vivant du Prophète, et même après sa disparition. Elle est réalisée pratiquement même de nos jours, puisque plus de neuf cent millions de Musulmans habitent partout dans le monde.

En un autre endroit du Coran, Allah dit:

«Vous avez été élevés comme la meilleure communauté du monde. Vous conduisez les gens à accomplir de bonnes actions, et vous leur interdisez de faire le mal, et vous croyez en Allah.» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 110)

La personnalité du Prophète (ﷺ)

Les faits historiques indiquent que le Prophète (ﷺ) grandit dans une société complètement dépouillée de

toute conduite morale. Les intrigues, l'ignorance, et les pratiques immorales en constituaient le trait dominant. Toutefois, bien que le Saint Prophète (ﷺ) ait passé son enfance et sa jeunesse dans ce même milieu, il ne s'inclina jamais devant une idole, ni ne commit jamais aucun acte qui soit contraire à la nature humaine. Et bien qu'il ait vécu parmi les gens de ce milieu, personne ne put prédire l'avenir mémorable et extraordinaire qu'il connaîtrait. Mais comment aurait-on pu prévoir un tel avenir pour un pauvre orphelin à qui personne n'avait même appris à lire et à écrire ?

Le Prophète (ﷺ) avait continué à mener sa vie d'une façon simple, jusqu'à une nuit où, alors qu'il était occupé à adorer Allah avec un cœur tranquille et un esprit calme, sa personnalité connut un changement complet. En fait, sa personnalité sereine, avec les qualités innées qui la caractérisaient, se transforma en une personnalité céleste. Il se mit à réfléchir à l'absurdité et à la bêtise de pensées et de croyances ridicules qui prévalaient dans le monde depuis des milliers d'années. A la lumière de sa pensée claire et de sa vision impeccable, il réalisa que la façon, les moyens et les lois par lesquels le monde était gouverné débordaient d'injustice. Après avoir conçu l'avenir à la lumière des événements passés, il identifia le Chemin qui conduirait à la prospérité de l'humanité toute entière. Ses yeux et ses oreilles ne percevaient plus les choses comme avant, car il ne voyait plus que la Vérité, et il n'entendait plus que la Vérité. Sa langue devint l'intermédiaire des Révélations, des Enseignements et de la Guidance Divins.

Sa nature innée, qui avait été jusqu'alors seulement préoccupée par la réforme des affaires quotidiennes et courantes des gens, s'envola à présent vers un nouvel horizon, pour réparer le mal qui avait été perpétré contre l'humanité depuis des milliers d'années. Ainsi, il prit tout seul fait et cause, avec une détermination inébranlable, pour la renaissance de la suprématie de la Vérité, de la Justice, de la Droiture, sans se soucier le moins du monde de la formidable opposition de ses adversaires et de tous les obstacles qu'ils allaient dresser sur son chemin.

Désormais, il ne parlait que de la Sagesse Divine, et il s'appliquait à interpréter tous les événements de la vie du point de vue du monothéisme. Il fit une élaboration lucide de la haute morale de la vie humaine et des relations mutuelles saines qui doivent exister entre les hommes. Il en devint l'exemple et le modèle vivant. Lorsqu'il disait quelque chose, il le pensait sérieusement, et lorsqu'il appelait les gens à faire quelque chose, il était lui-même le premier à l'appliquer.

Les Codes et Commandements de la Religion que le Prophète (ﷺ) introduisit ont pour base le Principe fondamental de l'adoration d'Allah. Les Codes et Commandements qu'il apporta consistaient en une série d'actes d'adoration qui mettent en évidence, d'une façon élégante, la Grandeur d'Allah. D'autres Lois, juridiques et pénales, très harmonieuses et parfaitement complémentaires, qu'il mit au service de l'humanité, et qui sont fondées sur le monothéisme, avaient pour but le respect des hautes valeurs humaines.

Toutes ces Lois –qu'elles soient celles relatives à l'adoration d'Allah ou celles qui ont trait aux autres affaires individuelles et sociales– qu'il fit découvrir à l'humanité, sont si universelles et si riches en

contenu, qu'elles couvrent l'ensemble des activités humaines, individuelles et sociales, et apportent des solutions à tous les problèmes de la vie.

Le Prophète (ﷺ) considérait les Enseignements islamiques comme étant Divins et éternels. Il croyait que l'Islam satisfait tous les besoins matériels et spirituels de l'humanité dans toute société humaine et à toutes les époques à venir, et c'est avec cette croyance qu'il appelait les gens à embrasser l'Islam pour leur propre bien. Il rappelait sans cesse aux gens: «La Religion que je vous ai apportée vous assure le mieux-être dans ce monde et dans l'Au-delà.»

Il n'y a pas de doute qu'il ne répétait pas ces propos sans raison, car il était arrivé à cette conclusion après avoir étudié en profondeur la complexité de l'univers et prévu l'état des choses auquel aboutirait l'avenir de l'humanité. En d'autres termes, il avait découvert en premier lieu la concordance parfaite entre les Lois islamiques et les tendances spirituelles et matérielles de l'homme, et après avoir, ensuite, scruté les événements révolutionnaires futurs, il proclama que l'Islam est éternel.

Les prédictions qu'il fit, et qui nous sont parvenues de sources sûres et authentiques, relatent avec détails les événements qui allaient intervenir après sa disparition et pendant une très longue période.

Le Prophète (ﷺ) accomplit sa Mission grandiose en vingt-trois ans. Pendant les treize premières années de sa Mission, il dut faire face aux traitements cruels que lui réservèrent les infidèles mecquois, et les dix autres années, il les consacra à la lutte contre les ennemis extérieurs et les éléments perturbateurs intérieurs, tels que les hypocrites, ainsi qu'à la réforme des croyances et des mœurs des Musulmans, sans parler de tant d'autres difficultés qu'il rencontrait quotidiennement ou périodiquement. Il parcourut cette route pénible en soutenant la Vérité avec une Foi ferme, et en étant résolu à la maintenir vivante. Son point de vue n'admettait que la Vérité, et toute chose, si bénéfique pût-elle être pour lui ou si conforme fût-elle aux aspirations des gens, mais qui ne correspondait pas à la Vérité, ne recevait pas son approbation. Il acceptait sans hésitation aucune tout ce qui était juste, et rejetait sans états d'âme tout ce qui s'avérait injuste.

Si l'on examine sans préjugés tout ce qui a été montré jusqu'ici, on ne saurait entretenir le moindre doute sur le caractère miraculeux de la réalisation d'un tel personnage qui était né sous cet état ténébreux des choses. Certainement, tout ceci ne fut possible que par la Volonté d'Allah. C'est pourquoi Allah rappelle à maintes reprises dans le Saint Coran que le Prophète était un orphelin et un "illettré" (ne sachant ni lire ni écrire), et mentionne tous les obstacles qui s'étaient dressés devant lui pendant la première période de sa vie. La sorte de personnalité dont Allah Tout-Puissant avait doté le Prophète Muhammad est décrite par Lui comme étant un Don Divin et une preuve positive de la véracité de sa Mission:

«Ne t'a-t-il pas trouvé orphelin, lorsqu'il t'a donné un refuge ? Ne t'a-t-il pas trouvé errant, lorsqu'il t'a guidé ? Et ne t'a-t-il pas trouvé dans le besoin, lorsqu'il t'a rendu à l'abri de tout besoin ?..» (Sourate al-Dhohâ, 93: 6-8)

«Tu ne savais ni lire ni écrire avant que le Coran te fût révélé, autrement les adeptes du faux

auraient essayé de susciter la confusion.» (Sourate al-'Ankabût, 29: 48)

«Si vous êtes dans le doute au sujet de ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, apportez-Nous une sourate comparable à ceci.» (Sourate al-Baqarah, 2: 23)

La conduite du Prophète (ﷺ)

La seule base sur laquelle le Prophète (ﷺ) avait fondé la structure de sa Religion, et qui soit le seul moyen d'obtenir le Salut de l'humanité, est le monothéisme la Croyance en l'Unité d'Allah.

Selon cette Croyance, Seul Allah, Le Créateur de l'univers, doit être adoré et obéi, et il ne faut se soumettre à personne excepté Allah.

Ainsi, l'attitude de la société humaine doit être fondée sur les principes de l'égalité et de la fraternité, et nous devons avoir une Foi parfaite en la Souveraineté Parfaite d'Allah, Lequel dit dans le Saint Coran:

«O Prophète! Dis aux adeptes de la Bible: Nous devons arriver à une parole commune entre nous et vous: nous n'adorons qu'Allah, Le Seigneur, nous ne Lui associons rien, nous ne considérons aucun d'entre nous comme étant notre seigneur en dehors d'Allah.» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 64)

Le Prophète Muhammad (ﷺ) n'avait pas d'autre motivation que celle de la propagation du monothéisme. Il prêchait l'Islam à travers des discussions paisibles et calmes avec les gens. Il invitait les gens à embrasser l'Islam avec des raisonnements clairs et irréfutables. Il encourageait aussi ses adeptes à suivre son mode de vie et sa conduite lorsqu'il prêchait l'Islam. Allah dit à ce propos, dans le Verset coranique suivant:

«O Prophète! Dis: Voici mon Chemin! Et tous mes adeptes avec moi vous appellent à Allah, en toute clairvoyance.» (Sourate Yûsuf, 12: 108)

Le Prophète (ﷺ) s'appliquait à traiter tout le monde d'une façon égale, et considérait tous les hommes comme des frères les uns des autres. Il appliquait les Lois et les peines prescrites par Allah à tout le monde, sans discrimination ni exception: le pauvre comme le riche, le noir comme le blanc, l'homme comme la femme, et fort comme le faible, étaient traités à égalité. Chacun recevait ce qu'il méritait conformément aux Lois et aux obligations religieuses, et sans aucune faveur ni aucun parti pris. Il disait souvent à ce propos: «Si Fâtimah, ma fille que j'aime plus que n'importe quel être au monde, venait un jour à voler, je lui appliquerais la peine prescrite.»

Personne n'avait le privilège de domination ou de contrainte sur les autres. Tout le monde jouissait d'un maximum de liberté, dans les limites de la Loi, et à l'exception de celle de violer la Loi elle-même –ce qui est normal puisque, partout, la violation de la loi est inadmissible ; que dire alors de la violation de la Loi islamique.

C'est à cette liberté et à cette justice qu'Allah se réfère lorsqu'Il présente dans les termes suivants le Prophète Muhammad (ﷺ):

«Il y a ceux qui suivent le Messenger, le Prophète illettré, que ces gens-là trouvent mentionné chez eux dans la Torah et l'Injil, et qui leur enjoint de faire le bien, leur interdit de faire le mal, rend licite pour eux ce qui est pur, et illicite ce qui est immonde, et qui enlève les liens et les carcans qui pèsent sur eux. Ceux qui croient en lui, qui le soutiennent, le secourent et suivent la Lumière descendue sur lui auront une Félicité éternelle. [O Muhammad!] Dis-leur: O vous les gens! Je suis envoyé vers vous tous comme le Prophète d'Allah, Celui à Qui appartiennent les cieux et la terre. Il n'y a de dieu que Lui. Il fait vivre et mourir. Croyez en Allah et en Son Messenger, le Prophète analphabète qui croit en Allah et en Ses Paroles. Suivez-le afin d'être peut-être bien dirigés.» (Sourate al-A'râf, 7: 157-158)

C'est pour cela que le Prophète (ﷺ) ne s'était accordé aucun privilège personnel. Quelqu'un qui ne le connaissait pas ne pouvait pas le distinguer du commun des mortels. Il participait aux travaux du ménage, à la maison. Il recevait lui-même ses visiteurs, et subvenait volontiers aux besoins d'autrui. Il ne s'asseyait pas sur un trône, ni à une place distinctive. Partout où il allait, il ne se faisait pas escorter ni entourer de gardes du corps. Ces déplacements n'exigeaient ni cortège ni protocole. Tout ce qu'il recevait pour lui-même, il en distribuait la plus grande partie aux nécessiteux. Mieux, de temps en temps, quand l'occasion se présentait, il renonçait même à ses repas au profit de ceux qui manquaient cruellement de nourriture. Il menait toujours la vie d'un homme pauvre, passait la plus grande partie de son temps parmi les pauvres, et il était très scrupuleux lorsqu'il s'agissait de donner aux gens leur dû et leurs droits.

Le jour où La Mecque fut conquise par les Musulmans, les chefs de la tribu de Qoraych furent amenés devant le Prophète (ﷺ). Bien que ceux-ci aient persécuté les Musulmans avant leur émigration à Médine, et qu'ils aient continué à les opprimer même après, il n'entreprit aucune action de représailles contre eux. Bien au contraire, il leur accorda une amnistie générale.

Aussi bien ses amis que ses adversaires reconnaissaient les nobles qualités du Prophète (ﷺ). Il était l'unique symbole des bonnes manières, du caractère doux, de la tolérance et de l'hospitalité. Le Saint Coran fait l'éloge de ses nobles qualités dans les termes suivants:

«Tu as atteint la suprême conduite morale.» (Sourate al-Qalam, 68: 4)

Lorsqu'il rencontrait des gens, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes, d'enfants ou de captifs, il prenait lui-même l'initiative de les saluer le premier.

Une fois, lorsqu'un Compagnon lui demanda la permission de se prosterner devant lui, il dit: «C'est un non-sens, ce que tu me demandes là! Ma Voie n'a rien à voir avec celle de César ou de Cyrus. Ma dignité réside dans le fait que je suis un humble serviteur d'Allah, et Son Messenger.»

Depuis le jour où le Prophète (ﷺ) reçut l'Ordre de prêcher la Religion Divine et de guider les gens vers Allah, il ne connut jamais le repos ; bien au contraire, il continua à déployer des efforts inlassables en vue d'accomplir les objectifs de sa Mission. Les treize années qu'il passa à La Mecque avant son Emigration à Médine constituèrent une période de grandes épreuves, étant donné que les infidèles lui firent souffrir le martyre tout au long de cette période. Mais, malgré ces épreuves douloureuses, il s'appliqua à adorer Allah et à méditer sur sa Mission.

Même au cours des dix années qui suivirent son Emigration, le Prophète dut faire face aux menées subversives des ennemis de la Religion, ainsi que celles des Juifs traîtres et des prosélytes hypocrites, qui violaient les accords et foulaient aux pieds leurs engagements.

Malgré ces conditions défavorables, il ne manqua pas de communiquer aux gens les Principes et les Enseignements de l'Islam, qui sont d'une nature étonnamment universelle, et d'affronter les ennemis de l'Islam dans plus de quatre-vingts batailles.

Et bien que l'administration de la justice et des affaires de l'Etat islamique –qui couvrait toute la péninsule Arabique– ait été sous sa seule responsabilité, il s'occupait également personnellement des plaintes des gens sans aucun intermédiaire, et il réparait les préjudices qu'ils pouvaient avoir subis.

Quant à la conduite chevaleresque et au courage du Prophète (ﷺ), il suffit de rappeler ici qu'il avait commencé sa campagne de propagation de l'Islam tout seul, en dépit de l'opposition brutale d'une société hostile et cruelle, et que malgré le traitement extrêmement pénible que les infidèles lui avaient réservé, il resta ferme dans ses intentions et démarches. Mieux, il ne battit en retraite dans aucune bataille, et sortit victorieux de tous les combats qu'il livra à l'ennemi.

Le Prophète (ﷺ) était toujours proprement et correctement habillé. Il déclara que la propreté est le centre de la Foi. Ses vêtements et son corps étaient toujours non seulement propres, mais aussi purs. Il parlait aux gens avec magnanimité. Lorsqu'il sortait, il mettait ses meilleurs vêtements. Il se parfumait toujours. Il ne montra jamais aucun signe de changement dans son mode de vie. Il fut toujours modéré et courtois dans sa conduite. Bien qu'il fût un homme de grande envergure, il ne fit jamais rien qui pût équivaloir à une démonstration de supériorité.

De toute sa vie, il ne se montra jamais hostile envers quiconque, ni ne fit jamais de remarques désagréables ou moqueuses à personne. Il ne riait jamais aux éclats, ni ne faisait quoi que ce soit qui fût susceptible de rabaisser sa dignité. Il passait de longues heures en méditation. Il écoutait les gens chagrinés avec une attention soutenue. Il prêtait également l'oreille aux objections soulevées par ses critiques, et il y répondait. Il ne coupait jamais la parole à quelqu'un. Il n'entravait jamais la liberté de pensée de quiconque, mais relevait les erreurs des gens pour les aider à les corriger.

Le Prophète (ﷺ) avait un cœur très tendre. Il se sentait très touché lorsqu'il voyait un homme souffrir, mais il n'hésitait cependant pas à punir les malfaiteurs. Sur l'Ordre d'Allah, il ne faisait jamais de discrimination entre un homme et un autre.

Une fois, quelqu'un vola un objet appartenant à un Ançârî (Partisan). Il y avait deux suspects, un Musulman et un Juif. Certains, parmi les Ançâr, suggérèrent au Prophète (ﷺ) de sévir contre le Juif, afin que l'honneur des Musulmans en général, et des Ançâr en particulier, soit sauf, parce que les Juifs étaient opposés aux Musulmans. Toutefois, le Prophète (ﷺ), après être arrivé à une conclusion contraire au désir de ces Ançâr, libéra le Juif et prononça une peine contre l'accusé musulman.

Lors de la bataille de Badr, alors que le Prophète (ﷺ) s'appliquait à mettre son armée en ordre de bataille, il remarqua qu'un soldat sortait des rangs. Il appuya légèrement son bâton sur le ventre de ce soldat pour le faire reculer et rentrer dans le rang. Ce soldat dit: «O Saint Prophète! Je jure que tu m'as fait mal au ventre, et je dois obtenir justice de toi!» Le Prophète (ﷺ) tendit son bâton au soldat et, écartant son vêtement et dénudant son ventre, il lui dit: «Venge-toi!» Le soldat embrassa le ventre du Prophète (ﷺ) et lui dit: «Je sais que je serai tué aujourd'hui, et j'ai voulu seulement toucher ton saint corps.» Après quoi, il chargea l'ennemi et se battit jusqu'au Martyre.

Le Prophète (ﷺ) protégeait toujours les faibles et les opprimés et demandait à ses Compagnons de lui faire connaître sans aucune négligence les pauvres et les nécessiteux, ainsi que leurs besoins et leurs problèmes. On rapporte que, pendant les derniers jours de sa vie, il recommandait aux gens deux choses: l'une concernait les captifs, l'autre les femmes. Après quoi il rendit le dernier soupir.

Le testament du Prophète (ﷺ)

De même que les différentes parties qui constituent l'univers sont en constante mutation, de même la nature humaine est sujette à changement. Les variations que l'on remarque souvent chez l'homme se manifestent en fait sous forme de différentes dispositions, tels que le mauvais caractère ou le tempérament doux, le mode individuel de pensée, le sens de l'auto-défense, la tolérance, la négligence, etc.

En conséquence, si les croyances, les coutumes, les règlements et les règles de toute société ne reposent pas sur un fondement solide, et qu'ils ne sont pas contrôlés par des hommes honnêtes et dignes de foi, ils seront sujets à des altérations et des déformations et finiront par mourir. Ce fait ne peut être établi que par une étude et une observation analytiques. C'est pourquoi, pour prévenir un tel risque, le Prophète, voulant assurer la permanence de sa Religion Divine et éternelle, présenta aux Musulmans un document inaltérable et des gardiens compétents et à l'abri de l'erreur et de la déviation. Il leur laissa deux legs, le Livre d'Allah et sa progéniture, les Ahl-ul-Bayt (les Gens de la Maison) (S). Ce testament a été confirmé et cité par les Savants de toutes les écoles juridiques musulmanes (math-hab). En effet, il est de notoriété publique que le Prophète dit à plusieurs reprises à l'adresse des Musulmans: «Je vous quitte en vous confiant deux choses précieuses et très sacrées: l'une est le Livre d'Allah, et l'autre est Ahl-u-Baytî [les gens de ma Maison].»

Le Saint Coran

Le Saint Coran est la source principale des Enseignements et des Principes islamiques. C'est un Livre Divin, et il rend témoignage de la Prophétie du Prophète (ﷺ). Il est La Parole d'Allah révélée au Prophète (ﷺ) et communiquée par celui-ci à l'humanité. Il fournit aux hommes une Sagesse et une approche pratique grâce auxquelles chacun peut atteindre à la prospérité dans ce monde et au Salut dans l'Autre Monde. Il fut révélé graduellement au Prophète (ﷺ) durant les vingt-trois années de sa Mission prophétique, et il offre des solutions à tous les problèmes humains. C'est un Livre Divin dont le seul but est de guider les gens vers la Voie de la prospérité. Il enseigne à l'homme d'une manière intéressante les Croyances authentiques, les bonnes moeurs et les actes nobles, lesquels constituent la base de la prospérité de l'individu et de la société. Ainsi, Allah dit:

«Nous avons fait descendre sur toi le Livre qui explique pleinement toute chose.» (Sourate al-Nahl, 16: 89)

Le Coran a mis au point les grandes lignes des Enseignements et des Principes islamiques, et en ce qui concerne les explications détaillées relatives notamment aux articles de la Jurisprudence islamique, il a commandé aux gens de se référer au Prophète. Allah dit:

«Nous avons fait descendre sur toi le Saint Coran, afin que tu expliques clairement aux gens tout ce qui leur a été envoyé de la part d'Allah.» (Sourate al-Nahl, 16: 44)

Dans un autre Verset, Allah dit:

«Nous n'avons fait descendre sur toi le Livre que pour que tu expliques aux gens les motifs de leurs dissensions, et que tu les éclaires avec la Vérité.» (Sourate al-Nahl, 16: 64)

Le Saint Coran ne demande pas aux gens de le suivre aveuglément. Il leur parle tout simplement dans un langage commun afin qu'ils comprennent des choses qu'ils connaissent par leur nature innée et par leur bon sens. Il leur rappelle des choses logiques qu'ils ne peuvent ignorer ou renier.

Allah dit:

«Le Coran est le mot final, il n'est certainement pas un discours frivole. Les incroyants préparent un plan perfide, et Moi aussi, Je prépare un plan contre eux.» (Sourate al-Târiq, 86: 13–16)

Le Saint Coran est un Livre qui distingue le Vrai du faux. Ce qu'il contient ne sont pas des paroles en l'air. Il exhume la véritable signification des choses, au point que sa logique se répand comme un rayon de soleil. Il est applicable à tout le monde et à toutes les époques à venir. Il n'est pas comparable aux paroles qu'un homme prononce selon sa capacité mentale et sa sagesse limitée. Au contraire, le Saint Coran est La Parole d'Allah, qui circonscrit toute chose, visible ou invisible. Il est bien au courant des tactiques et de la malveillance des méchants.

C'est pourquoi il incombe à tout Musulman d'ouvrir grand les yeux et de considérer les Versets précités comme un rappel constant. Il doit regarder le Livre d'Allah comme vivant et éternel. Il ne doit pas prendre pour sûr ce que les gens disent, ou ce qu'ils ont compris à propos du Coran. Il doit appliquer son sens indépendamment du jugement et du raisonnement, lequel sens est son trait et son sens inné auquel le Saint Coran l'a rappelé. Et cela parce que le Livre d'Allah est un témoignage vivant et un mot final pour tout un chacun. Un tel Livre ne saurait être condamné à n'être compréhensible qu'à un peuple en particulier. Allah dit:

«Les Croyants [les Musulmans] ne doivent pas être semblables à ceux des Gens du Livre à qui l'Écriture avait été révélée mais dont les coeurs s'endurcirent tellement, avec le temps, qu'ils refusèrent d'admettre la Loi Divine.» (Sourate al-Hadîd, 57: 16)

Le Saint Coran veut que les gens retournent à leur propre nature pour accepter la Vérité. C'est dans ce sens qu'ils doivent tout d'abord se préparer à accepter la Vérité, sans aucun préjugé, et sans prêter aucune attention aux chuchoteries diaboliques et à la tentation, ils doivent faire ce qui leur semble juste et bénéfique aussi bien dans ce monde-ci que dans l'Autre.

Et si, après avoir examiné les Principes islamiques dans leur vraie perspective et en toute conscience, ils trouvent que ces principes de la Religion sont fondés sur la Vérité, et qu'ils se rendent compte en outre que leur bonheur commande de les suivre, ils doivent les accepter volontiers.

Il ne fait pas de doute que dans ces circonstances, la conduite et le mode de comportement de l'homme dépendront des règles et réglementations qui prévalent dans une société et que l'homme accepte par sa propre tendance naturelle. De cette façon, ces règles et réglementations seront en harmonie avec la disposition naturelle de l'homme. Il va sans dire que si les lois et les réglementations concordent avec les tendances innées de l'homme, elles conduiront à une voie droite, sans contradictions ni éléments opposés qui dériveraient tantôt des considérations matérielles, tantôt spirituelles, ou qui s'accorderaient tantôt à la raison, tantôt au caprice.

Faisant l'éloge du Saint Coran, Allah dit:

«Le Coran guide les gens vers la Vérité et les mène vers le Droit Chemin [qui est dépouillé de tout défaut et de tout reniement].» (Sourate al-Ahqâf, 46: 36)

Allah dit aussi:

«Ce Coran montre aux gens le Chemin le plus droit [c'est-à-dire qu'il remplace toutes les autres religions].» (Sourate Banî Isrâ'îl, 17: 9)

Dans un autre Verset coranique, la force et la véracité de l'Islam sont attribuées à sa compatibilité avec la nature humaine. Personne ne peut ne pas être d'accord sur le fait que le système et le mode de vie qui satisfont les besoins naturels de l'homme rendent celui-ci prospère et heureux. Allah dit en effet:

«Sois dévoué à la Religion droite: elle est en harmonie avec la nature qu'Allah a façonnée pour l'homme [la Religion qui peut gérer les affaires de la société et la mener vers la prospérité].»

(Sourate al-Rûm, 30: 30)

Il dit aussi:

«Ce Livre t'a été révélé [O Prophète!] afin que tu conduises l'humanité des ténèbres vers la Lumière.» (Sourate Ibrâhîm, 14: 1)

Le Saint Coran invite les gens à une Voie bien illuminée, afin que la Lumière les guide vers leur ultime destination. Sans aucun doute, seule une telle Voie peut satisfaire les besoins naturels de l'homme et répondre à ses aspirations. En outre, cette Voie est en harmonie avec le raisonnement de l'homme. C'est cette Religion, qui est fondée sur la Sagesse et la raison, qui s'appelle l'Islam.

Inversement, un système fondé sur le caprice et les tentations, et qui sert d'instrument de satisfaction des désirs charnels et des desseins agressifs d'une société influente ou d'un peuple dominateur, ou bien un système qui vise à suivre aveuglément les traditions des ancêtres, ou encore celui qu'une nation faible et arriérée adopte en imitant le mode de vie des nations puissantes sans essayer d'utiliser le bon sens pour découvrir ce qui la différencie de ces nations, et en pensant bêtement qu'elle leur ressemble en tout, tous ces systèmes conduisent l'homme vers un abîme ténébreux ou, en réalité, vers une voie qui ne mène nulle part.

Allah dit à cet égard:

«Celui qui était mort et à qui Nous avons donné Vie et Lumière [à travers la Religion] afin qu'il vive parmi les gens, peut-il être considéré comme semblable à celui qui ne peut jamais sortir des ténèbres ?» (Sourate al-An'âm, 6: 123)

Ainsi, du point de vue de l'Islam et des Musulmans, l'importance et la grandeur de ce Livre Sacré sont évidentes. Jugez-en! Le Saint Coran a été révélé il y a plus de mille quatre cents ans et, pour différentes raisons, non seulement il a été tenu en très haute estime dans beaucoup de sociétés humaines, mais il a aussi toujours attiré l'attention de l'humanité.

Il n'y a pas de doute que le Saint Coran est un Livre Divin, qui constitue le centre de la Religion de l'Islam et qui décrit les Principes élevés et les Doctrines de l'Islam dans un style éloquent et rationnel. De là, le Coran a la même valeur que la Religion d'Allah. En un mot, le Coran est La Parole d'Allah et le miracle éternel du Prophète (ﷺ).

Le Saint Coran est un Miracle

C'est un fait établi que la langue arabe est une langue très riche et très vaste. Elle peut exprimer tous les sentiments intimes de l'homme aussi bien sous une forme très simple que dans un style hautement

condensé. Sa richesse inégalable et les larges possibilités d'expression qu'elle offre font qu'elle surpasse toute autre langue.

L'Histoire témoigne que bien que la plupart des Arabes aient été des nomades n'ayant aucune idée de la civilisation, à l'époque obscurantiste (jahiliyyah), ils excellaient dans l'art de l'expression de leurs idées dans un style incomparablement éloquent.

Dans le cercle littéraire arabe, un beau style de poésie était considéré comme une chose de très grande valeur, et les gens appréciaient beaucoup les discours émaillés de fréquentes citations poétiques. Et de même que les Arabes de l'époque avaient installé leurs idoles et les statues de leurs divinités à l'intérieur de la Sainte Ka'bah, de même ils avaient accroché aux murs de ce Lieu Saint les oeuvres poétiques célèbres de génie. Pour obtenir la reconnaissance de leur mérite, les géants de la littérature remuaient ciel et terre pour déchiffrer la signification de sujets difficiles dans un style impeccable de vers fluides.

Cependant, lorsque les premiers Versets du Saint Coran furent révélés au Prophète (ﷺ), et qu'il les récita devant les gens, ils créèrent une sensation parmi les Arabes, et déroutèrent les poètes et les orateurs de grande renommée. Les Versets coraniques, par la beauté de leur expression et leur profonde signification, enchantèrent tellement les coeurs des gens que ceux-ci furent comme éblouis. Les gens qui avaient un sens littéraire en furent tellement impressionnés qu'ils retirèrent les chefs-d'oeuvre connus sous l'appellation de "suspendus" (al-Mu'allaqât) des murs de la Sainte ka'bah.

Les Mots d'Allah, beaux et éloquents, eurent un effet si puissant que même les plus éloquents des orateurs restèrent abasourdis devant eux. Mais, d'un autre côté, ces Paroles d'Allah s'avérèrent être des pilules amères à avaler pour les infidèles et les idolâtres, car le Saint Coran, avec son effet persuasif, exhortait les gens à embrasser le monothéisme. Il condamnait ouvertement le polythéisme et l'idolâtrie, alors que ces infidèles adoraient les idoles comme leurs dieux, et leur offraient des sacrifices.

Le Saint Coran considérait ces idoles comme de simples morceaux de bois et de pierre sans vie. Il appelait les Arabes sauvages, remplis d'orgueil et de morgue, à accepter la Vérité, à pratiquer la justice et la loyauté dans le traitement de leurs semblables, et à mettre un terme aux actes de barbarie, d'homicide et de brigandage qui étaient devenus leur seconde nature.

Finalement, les Arabes infidèles se résolurent à la confrontation, et ils se mirent à chercher les moyens d'éteindre la Lumière Divine qui avait rayonné pour la Guidance de l'humanité. Mais malgré leurs efforts perfides, ils ne récoltèrent que découragement et échec. Comme le dit le proverbe: «L'homme propose, et Dieu dispose.» Or, «la Lumière émise par Allah ne pourra jamais s'éteindre».

Au début de la Mission prophétique, les gens avaient amené le Prophète (ﷺ) auprès de Walîd, un connaisseur des oeuvres littéraires jouissant d'une grande réputation parmi les Arabes. Le Saint Prophète récita alors quelques Versets coraniques du début de la Sourate "Hâ Mîm Sajdah". Malgré sa position de grand critique littéraire, Walîd écoutait très attentivement la récitation du Prophète (ﷺ), et lorsqu'il entendit réciter le Verset suivant:

«S'ils ignorent ton Message, dis-leur [O Prophète!]: "Je vous ai mis en garde contre la menace d'une foudre semblable à celle qui atteignit les 'Ad et les Thamûd."» (41: 13),

son corps se mit subitement à trembler comme une feuille, comme s'il était tombé dans un état de stupeur. La situation ayant pris cette tournure, les gens rentrèrent chez eux. Par la suite, certains d'entre eux revinrent chez lui, et ils le réprimandèrent pour leur avoir fait affront devant Muhammad. Walîd leur rétorqua qu'il n'avait peur de personne, ni n'était tenté par rien, mais qu'il savait bien que la récitation qu'il avait entendue de Muhammad n'avait rien d'un langage commun, loin de là, elle avait quelque chose d'envoûtant et rendait l'auditeur abasourdi. On ne pouvait l'appeler ni vers de poésie, ni prose.

C'était quelque chose qui portait une signification profonde et constituait en soi un message complet. Et il ajouta que, s'il était nécessaire de donner son opinion définitive sur cette récitation, il devait être laissé tranquille pendant trois jours afin de pouvoir y méditer de nouveau.

Trois jours plus tard, les gens retournèrent chez Walîd, comme convenu, et lui demandèrent quelle était son opinion. Il répondit: «La parole prononcée par Muhammad n'est qu'une magie qui ensorcelle les coeurs.»

Sur ordre de Walîd, les infidèles s'abstinrent d'écouter les récitations du Saint Coran, qu'ils considéraient comme le produit d'une magie, et ils interdirent de même aux gens de les écouter, à leur exemple. Chaque fois que le Prophète (Ç) récitait le Saint Coran dans la Sainte Mosquée (la Ka'bah), ces infidèles le conspuaient, le huaient, et faisaient un grand tapage afin d'empêcher les gens d'entendre la récitation.

Malgré ces tentatives de découragement, les gens –qui étaient en fait enchantés par l'éloquence et attirés par la récitation des Versets coraniques– venaient toujours plus nombreux, à la faveur de la nuit, pour écouter cette récitation derrière le mur de la Sainte Ka'bah. En écoutant réciter les Versets du Saint Coran, ils se rendirent compte que ces paroles ne pouvaient pas provenir d'un esprit humain. Evoquant cette question dans le Saint Coran, Allah dit:

«Nous savons très bien ce qu'ils écoutent, quand ils t'écoutent, et Nous savons aussi quand ils sont en tête-à-tête, et que les prévaricateurs disent: "Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé!"»
(Sourate al-Isrâ', 17: 47)

Quand le Prophète (Ç) se trouvait dans l'enceinte de la Sainte Ka'bah, il avait l'habitude soit de réciter le Saint Coran, soit d'appeler les gens à l'Islam. Et alors, lorsque les personnalités distinguées passaient par là, elles s'ingéniaient à se baisser pour ne pas être repérées par le Prophète (Ç). Allah dit à ce propos:

«Ils se courbent afin de se cacher de lui.» (Sourate Hûd, 11: 5)

Le dénigrement du Prophète (Ç)

Les infidèles et les idolâtres de La Mecque ne se contentaient pas seulement de traiter le Saint Coran de magie, mais ils qualifiaient la Mission du Prophète (Ç) aussi de sorcellerie.

Chaque fois que le Prophète (Ç) appelait les gens à Allah, ou qu'il prêchait la religion Divine, les infidèles disaient qu'il était en train d'utiliser ses pouvoirs magiques. Mais, en fait, le Prophète ne faisait qu'éclairer les gens sur des questions à propos de la véracité desquelles ils n'avaient en réalité aucun doute. En outre, il leur montrait la bonne Voie qui, s'ils la suivaient, les mènerait vers le succès et le bonheur de la société, et à laquelle ils n'avaient aucune raison valable de ne pas croire. Evidemment, de telles orientations logiques et rationnelles n'avaient donc rien à voir avec l'habileté magique.

Le Prophète (Ç) cherchait à susciter chez les gens le sens des proportions en posant la question suivante: «Lorsqu'on vous demande de ne pas adorer ces morceaux de bois et de pierre que vous avez fabriqués de vos propres mains, et de ne pas sacrifier vos fils à des dieux fictifs, vous appelez cela de la magie. Mais comment peut-on qualifier de "magiques" des actes de bonne conduite comme la véridicité, la fermeté, les bonnes relations humaines entre les hommes, la justice, la gentillesse et le respect des droits de l'homme ?» A ce propos, le Saint Coran dit:

«[O Prophète!] Lorsque tu informes les incroyants qu'après la mort vous serez certainement ressuscités, ils te diront: "Ce n'est là que magie évidente!"» (Sourate Hûd, 11: 17)

Le défi du Saint Coran

Les infidèles et les idolâtres n'étaient pas préparés à embrasser l'Islam, parce que leurs coeurs étaient encombrés de croyances superstitieuses et idolâtres. C'est ainsi qu'ils contredisaient le Prophète (Ç) et qu'ils refusaient de croire à la véracité de sa Mission. Selon eux, le Livre Divin était un pur produit de son imagination.

Pour réfuter ce dénigrement du Prophète (Ç), le Saint Coran défia les plus éloquents des membres de l'intelligentsia littéraire arabe de produire une oeuvre littéraire similaire à la Parole Divine:

«Ces gens-là disent qu'il a inventé le Saint Coran. En fait, ils sont dépourvus de Foi. S'ils sont véridiques, qu'ils apportent donc un récit semblable à lui.» (Sourate al-Tûr, 52: 32-34)

«Disent-ils que Muhammad a inventé le Coran ? Dis-leur: "Apportez donc une sourate semblable à lui, si vous êtes véridiques."» (Sourate Yûnus, 10: 38)

Les infidèles de l'Arabie, malgré leur fierté dans les domaines de la rhétorique, de l'éloquence et de la poésie, refusèrent de relever ce défi. Pis, ils érigèrent ce conflit littéraire en un épisode sanglant, car il était plus facile pour eux de tuer et de se faire tuer que de souffrir une défaite cinglante dans un concours littéraire.

Ces soi-disants valeureux littérateurs arabes ne purent tenir tête au Saint Coran. Non seulement ceux qui étaient présents à l'époque de la Révélation du Saint Coran, mais aussi ceux qui naquirent plus tard, se trouvèrent sans ressources à ce propos, et durent se rendre au désespoir.

Car en fait, de par sa nature, l'être humain est tel que lorsqu'un homme voit qu'un autre homme possède un talent dans un domaine de l'art ou du sport, tels que la boxe ou la marche au trapèze, par exemple, même si un tel exploit n'a aucune utilité directe pour la société, il essaie, par esprit d'émulation, d'acquérir une compétence dans ce même domaine afin de dépasser l'autre. Cela laisse supposer que certaines gens étaient toujours à l'affût pour trouver une voie autre que celle prescrite par le Saint Coran, dans le seul but de saper l'importance du Livre Divin. Mais ces gens finirent toujours par échouer lamentablement dans leurs efforts en vue d'imiter le Livre Divin et de pouvoir ainsi le qualifier de pur tour de magie. Car la magie est une opération par laquelle on peut présenter le faux comme vrai et le vrai comme faux. Or, si le Saint Coran, par son beau style captivant, enchantait les cœurs des gens, cela indique tout simplement que la beauté est son trait caractéristique, ce qui n'a rien à voir avec la magie. Et si, par ses déclarations explicites, le Saint Coran appelle les gens à voir leurs divers intérêts, et leur rappelle les réalités qu'ils peuvent percevoir par leurs propres consciences et leurs tendances naturelles, et qui sont susceptibles de les conduire vers la Vérité, le bien-être, la justice et de bons rapports humains, il n'est dans ce cas rien d'autre que la présentation des réalités et n'a par conséquent, là encore, rien à voir avec la magie.

En fait, les infidèles se trouvèrent dans un embarras total, car ils ne pouvaient ni affirmer sans risque de se contredire que le Saint Coran est un pur produit du Prophète (ﷺ), ni admettre que c'est la Parole d'Allah. Car, à travers l'histoire de l'humanité, il y eut toujours, dans toute sphère d'activité, de qualités ou de talents spécifiques –tels que le courage, la valeur, la lecture, l'écriture, etc.–, un homme génial, sans rival et invaincu dans son domaine. De là, on peut supposer que le Prophète (ﷺ) aurait été au plus haut sommet de la langue arabe dans les domaines de l'éloquence et de l'effet de style. Par conséquent, étant donné que ses paroles pouvaient être celles d'un être humain, elles auraient pu être concurrencées par quelqu'un. Or, ni les hommes de lettres contemporains ne font une telle affirmation, ni les détracteurs du Saint Coran à l'époque de sa Révélation n'osèrent l'avancer ni en donner la preuve. Mais étant donné que toute qualité ou habileté artistique qui atteint son zénith grâce à un maître génial, demeure après tout un produit de l'intelligence et de la connaissance humaines, il est possible pour les autres aussi de rivaliser avec la voie dudit maître génial en produisant quelque chose de semblable à son produit créatif, égal ou même supérieur, en mérite, à celui-ci, bien qu'en fait il lui manque toujours quelque chose lorsqu'il est question de sa perfection. Donc, le génie, malgré tout, sera toujours considéré comme un pionnier dans ce domaine particulier, et les autres se contenteront d'être les suivants ou les imitateurs.

Citons, à cet égard, l'exemple de Hatam al-Tâï, qui jouit d'une position enviable de générosité (sa qualité personnelle). Bien que personne n'ait encore pu le dépasser dans cette qualité, cela n'empêche pas que quelques personnes puissent être généreuses si elles le désirent. De même, Mir dans l'art de la

calligraphie, et Manet dans celui de la peinture, restent encore uniques, mais on peut sérieusement travailler en calligraphie dans le style de Mir, et faire des portraits miniatures à la façon de Manet.

En vertu de ces principes généraux, si le Saint Coran était la création hautement parfaite d'un homme (et non la Parole d'Allah), il aurait été possible pour un génie de rang incontestable de produire un livre, ou au moins un seul verset similaire à lui.

Or, le Saint Coran avait défié quiconque de produire non pas un livre meilleur que lui, mais un seul chapitre qui lui soit similaire:

«Si vous avez un doute concernant ce que Nous avons révélé à Notre Prophète, apportez une seule sourate semblable [à ce que Nous avons révélé], et appelez vos témoins autres qu'Allah, si vous êtes véridiques.» (Sourate al-Baqarah, 2: 23)

«S'ils disent que Muhammad a inventé le Coran, dis-leur: "Apportez donc une sourate semblable à lui."» (Sourate Yûnus, 10: 38)

«Ils [les incroyants] disent que Muhammad a faussement attribué le Coran à Allah. Demande-leur de produire dix chapitres semblables à ceux du Coran, et appelez vos témoins autres qu'Allah, si vous êtes véridiques.» (Sourate Hûd, 11: 13)

«Dis: "Si tous les hommes et les jinns s'unissaient pour produire l'équivalent de ce Coran, ils ne produiraient rien qui lui ressemble, même s'ils s'aidaient mutuellement."» (Sourate al-Isrâ', 17: 88)

«Les incroyants disent que tu as inventé le Coran. S'ils sont sincères, qu'ils produisent quelque chose de semblable.» (Sourate al-Tûr, 52: 34)

Pour conclure cet exposé, il faut souligner que le Saint Coran n'a pas seulement abasourdi les gens par la pertinence de son style et son éloquence inégalable, mais il a aussi fourni des réponses à toutes les questions pertinentes, et des solutions à tous les problèmes humains. En outre, il a prévenu les gens d'événements qui auront lieu dans l'avenir. Et, avant tout, et surtout, il a revendiqué la Vérité. En un mot, la substance et la matière du contenu du Saint Coran sont telles qu'il a défié l'humanité de produire quelque chose qui lui soit semblable.

Ahl-ul-Bayt (S): Les Descendants Elus du Prophète (Ç)

Selon la lexicographie et le vocabulaire arabes, les Ahl-ul-Bayt (progéniture) d'une personne sont définis comme étant les intimes de sa famille, tels que sa femme, ses fils et filles, le serviteur ou la servante s'occupant des travaux domestiques, et qui dépendent tous de l'homme qui se trouve à la tête de la famille. Parfois, le sens d'"Ahl-ul-Bayt" est tellement vaste qu'il inclut le père et la mère, les soeurs et leurs enfants, les oncles et tantes paternels, les tantes maternelles et leurs enfants. Mais si l'on s'en tient au Saint Coran et aux Traditions rapportées du Prophète (Ç), les Ahl-ul-Bayt du Prophète ne font

partie d'aucun des deux sens précités. Car selon des ahâdith (pluriel de hadith) concordants et admis par les rapporteurs de Traditions de tous bords, le terme "Ahl-ul-Bayt", c'est-à-dire la famille immédiate du Prophète (ﷺ), est un signe très vénérable qui désigne spécifiquement et uniquement le Prophète (ﷺ), l'Imam 'Alî (S), la Sainte Fâtimah (S), l'Imam al-Hassan (S) et l'Imam al-Hussayn (S).

Par conséquent, tous ceux qui vivaient avec le Prophète (ﷺ), ainsi que ses autres proches parents, ne sont pas compris dans la définition d'"Ahl-ul-Bayt", bien que le dictionnaire inclue évidemment de tels membres d'une famille dans la définition de ce mot.

Il faut savoir que même la Dame Khadîjah (S), qui jouit pourtant de la plus haute position de vénération parmi les épouses du Prophète (ﷺ), n'est pas incluse dans la signification particulière d'"Ahl-ul-Bayt".

Selon ces mêmes Traditions, les neuf des douze Imams (Suppléants) descendants directs du troisième Imam, al-Hussayn (S), sont sans aucun doute membres des "Ahl-ul-Bayt" (S). Par conséquent, le nombre total des membres infaillibles d'Ahl-ul-Bayt (S) est de quatorze. Chaque fois que l'on mentionne le terme "Ahl-ul-Bayt", il indique ces quatorze Personnages Saints, incluant évidemment le premier d'entre eux, le Prophète (ﷺ).

Ces treize proches parents et descendants du Prophète (ﷺ) sont dotés des plus hautes vertus en Islam, et occupent une position unique. Les deux distinctions suivantes, qui leur sont propres, révèlent une grande signification:

Hadith al-Kisâ'

Un jour, alors que le Prophète (ﷺ) se trouvait dans la maison d'Umm Salma, l'une de ses épouses, et ayant éprouvé que la Grâce et les Bénédictions d'Allah étaient en train de descendre sur lui, il dit: «Amenez-les moi ici! Amenez-les moi ici!» Lorsqu'on lui demanda de qui il parlait, il répondit: «Mes Ahl-ul-Bayt, à savoir 'Alî, Fâtimah, al-Hassan et al-Hussayn.» Les intéressés se rassemblèrent donc autour du Prophète (ﷺ). Alors, il s'enveloppa avec eux dans une même pièce de tissu spécial, et dit: «O mon Seigneur! Voilà ma progéniture. Ce sont mes Ahl-ul-Bayt. Accorde donc Tes Bénédictions à Muhammad et à ses Descendants Elus.» A ce moment-là, Allah révéla le Verset coranique suivant au Prophète (ﷺ):

«O Gens de la Maison [du Prophète]! Allah veut éloigner de vous toute sorte de souillure, et vous purifier totalement.» (Sourate al-Ahzâb, 33: 33)

Umm Salma, qui se trouvait à ce moment-là derrière le rideau, rapporte: «J'étais assise à la porte. Il y avait dans la maison sept personnes, à savoir: le Saint Prophète, Jibrîl (l'Archange Gabriel), Mikha'îl (l'Archange Michel), 'Alî, Fâtimah, al-Hassan et al-Hussayn. Je me suis laissée entrevoir et j'ai demandé: "O Saint Prophète! Suis-je moi aussi parmi tes Ahl-ul-Bayt?"» Umm Salma poursuit: «Par Allah! Il n'a pas répondu par l'affirmative, mais il a dit: "Tu es sur la Bonne Voie, mais tu es l'une des épouses du Prophète."»[2](#)

Il ressort donc de "Ayat al-Tat-hîr" (le Verset de la Purification, précité) que les Ahl-ul-Bayt (S) sont purs, infaillibles, et immunisés contre tous péchés.

Hadith al-Thaqalayn

Selon "Hadith al-Thaqalayn", déjà mentionné, les Descendants Elus du Prophète resteront toujours inséparablement liés au Saint Coran, et les deux (celui-ci et ceux-là) ne se dissocieront jamais l'un de l'autre. Cela signifie clairement que pour la compréhension du sens du Message du Saint Prophète (Ç) et des objectifs de l'Islam, ils ne peuvent jamais se tromper.

Sur la base de ces deux mérites ("Ayat al-Tat-hîr" et "Hadith al-Thaqalayn") il devient évident que la conduite des Ahl-ul-Bayt (S) est égale à celle du Prophète (Ç) en ce qui concerne sa valeur d'exemple à suivre.

Par conséquent, la Croyance des Chi'ites est conforme au Saint Coran et au Hadith, en ce qui concerne la suprématie des Ahl-ul-Bayt (S) sur tous les autres, et leur lien inséparable avec le Saint Coran.

Les Mérites des Ahl-ul-Bayt (S)

Les rapporteurs de hadith et les historiens, aussi bien Sunnites que Chi'ites ont cité de nombreuses Traditions rapportées du Prophète (Ç), faisant l'éloge des mérites de l'Imam 'Alî (S) et des autres membres des Ahl-ul-Bayt (S). Citons-en ici trois:

1- En l'an 9 de l'Hégire, les Chrétiens de la ville de Najrân, accompagnés de leurs dignitaires et de leurs chefs religieux, se rendirent auprès du Prophète de l'Islam (Ç) pour débattre avec lui. Le débat tourna finalement en leur défaveur. Par conséquent, Allah suggéra, à travers la Révélation suivante, la Mubâhalah (l'imprécation pour déterminer qui a tort et qui a raison):

«Si malgré les Signes et les preuves évidentes dont tu es muni, on te conteste [ta Prophétie], dis-leur: "Venez! Appelons nos fils et vos fils, nos femmes et vos femmes, nous-mêmes et vous-mêmes: nous ferons alors une exécution réciproque en appelant une Malédiction d'Allah sur les menteurs."» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 61)

Les Chrétiens de Najrân acceptèrent l'imprécation. Le lendemain, un grand nombre de savants et de délégués de Najrân se rassemblèrent devant la maison du Saint Prophète de l'Islam, et ils attendirent son arrivée pour savoir quelles personnes l'accompagneraient en vue de participer à l'imprécation. Mais le Prophète apparut d'une manière spéciale, tenant l'Imam al-Hussayn dans son giron, et introduisant l'Imam al-Hassan en le serrant par le bras, alors que Fâtimah, sa fille chérie, le suivait immédiatement, suivie elle-même par l'Imam 'Alî [3](#)..

Le Prophète demanda alors aux Saints Personnages qui l'accompagnaient de dire "Amîn" lorsqu'il prierait Allah pour l'imprécation.

En voyant ces personnages illuminés des pieds à la tête par la Miséricorde et les Bénédiction d'Allah, les membres de la délégation chrétienne de Najrân furent si effrayés que leur chef leur dit: «Je jure, par Allah, que je vois devant moi de tels visages que s'ils invoquent la Colère d'Allah, toute la communauté chrétienne de Najrân périra.»

Par conséquent, les délégués de Najrân s'approchèrent du Prophète et l'implorèrent de leur épargner l'imprécation. Alors, le Prophète leur dit: «Embrassez alors l'Islam!» Ils répondirent: «Nous sommes disposés à payer la jizyah [l'impôt que les non-musulmans paient lorsqu'ils vivent sur un territoire musulman], et nous voulons vivre en paix sous la protection de l'Islam.» L'affaire se termina ainsi.

Des remarques concluantes:

Ainsi, en se présentant lui-même, accompagné de l'Imam 'Alî, de la Dame Fâtimah, de l'Imam al-Hassan et de l'Imam al-Hussayn pour la Mubâhalah (l'imprécation), le Prophète (ﷺ) a donné le sens clair, exact et incontestable au célèbre Verset coranique (Sourate Âl 'Imrân, 3: 61) qui désignait par: "nous-mêmes, nos femmes et nos fils", respectivement: le Prophète et l'Imam 'Alî, la Dame Fâtimah, al-Hassan et al-Hussayn, et personne d'autre.

En d'autres termes, lorsque le Prophète (ﷺ) dit "nous-mêmes", il entend: lui-même et l'Imam 'Alî ; lorsqu'il dit "nos femmes", il entend: Fâtimah, sa fille bien-aimée ; lorsqu'il dit "nos fils", il désigne: l'Imam al-Hassan et l'Imam al-Hussayn.

Il ressort de ce qui précède que tout d'abord, sans aucun doute, en incluant l'Imam 'Alî dans l'expression "nous-mêmes", il ne fait aucune différence entre lui-même et l'Imam 'Alî ; ensuite, les Ahl-ul-Bayt, les Descendants Elus du Prophète comprennent à présent seulement quatre personnes, et personne d'autre.

On peut comprendre facilement que les Ahl-ul-Bayt d'une personne sont ceux que le Saint Prophète avait présentés par la formule "nous-mêmes, nos femmes et nos enfants", et que s'il y en avait d'autres qui fassent partie des Ahl-ul-Bayt du Prophète, il les aurait sûrement amenés avec lui pour participer à l'imprécation.

Dans le même contexte, on ne peut qu'accepter l'infailibilité de ces personnages, dès lors qu'Allah Lui-même atteste qu'ils sont infailibles dans le Saint Coran:

«O Gens de la Maison [du Prophète]! Allah veut éloigner de vous toute souillure et vous purifier totalement.» (Sourate al-Ahzâb, 33: 33)

2- Les rapporteurs de Hadith, Sunnites et Chi'ites, ont relaté que le Prophète (ﷺ) avait dit: «Mes Ahl-ul-Bayt sont comme l'Arche de Noé. Quiconque s'y embarque est sauvé, et quiconque omet de le faire sera noyé.»[4](#)

3- Dans différentes autres Traditions, citées par des sources sûres, aussi bien Sunnites que Chi'ites, le

Prophète (ﷺ) avait proclamé: «Je vous confie deux choses précieuses comme testament: le Livre d'Allah, et mes Ahl-ul-Bayt. Tant que vous vous y accrocherez et que vous y chercherez Guidance et protection, vous ne serez jamais égarés.»[5](#)

L'Imamat

Les gens qui tiennent la barre des affaires dans un pays établissent un système d'administration fonctionnel dont l'objet principal est de faire fonctionner le gouvernement et de veiller aux intérêts généraux du peuple. Mais ce système ne fonctionne pas tout seul, et il n'est viable que s'il est tenu par des hommes compétents et expérimentés.

D'une façon similaire, le même principe s'applique aux autres systèmes qui se trouvent dans une société, comme les systèmes financier ou éducatif par exemple. Ainsi, aucun système ni aucune sphère d'activité ne peut fonctionner sans le contrôle d'une équipe d'experts divers. Mais ces experts qui contrôlent la situation doivent être tout à la fois honnêtes et vraiment compétents car, autrement, tout le système s'écroulerait comme un château de cartes. Ceci est tellement simple et évident, que tout homme d'intelligence ordinaire peut le comprendre facilement.

C'est pourquoi, il n'y a pas l'ombre d'un doute que dans le système islamique, qu'on pourrait qualifier à bon escient de système viable universellement accepté, le même principe de contrôle doit s'appliquer. Par conséquent, pour faire fonctionner ce système également, il faut qu'il y ait des personnes compétentes et capables d'appliquer les Enseignements et les Principes islamiques, afin que les gens puissent tirer le maximum possible des avantages de ce système.

Dans une société islamique, la responsabilité de la recherche des aspects matériels et spirituels du bien-être et des intérêts des gens s'appelle l'"Imamat", et celui qui a la charge de cette responsabilité s'appelle "Imam", ou Suppléant.

Selon la Croyance du Chi'isme, après la disparition du Prophète (ﷺ), Allah veut qu'il y ait parmi les gens un Imam, dont la fonction est de préserver et de maintenir la Sainteté des Principes et des Enseignements de l'Islam, ainsi que de guider les gens vers le Droit Chemin.

Quiconque jette un coup d'oeil scrutateur sur les principes et des Doctrines sublimes de l'Islam et qui, en même temps, s'efforce d'être honnête avec soi-même, parviendra à la racine de la Vérité, qui impose à l'esprit que l'Imamat est un Principe admis en Islam. A cet égard, Allah nous a conduits vers cette conclusion à travers des Versets coraniques explicites.

La preuve de l'Imamat

Nous avons déjà expliqué, lors de notre discussion sur la Prophétie, que le Seigneur de l'univers –Qui accorde Ses Bénédiction à Ses créatures– veut conduire chaque chose qu'Il a créée vers sa destinée finale, à savoir le faite de la perfection.

De même qu'un arbre fruitier est en fait destiné à fleurir d'abord, et à produire ensuite des fruits, tout en ayant un cycle de vie totalement différent des autres corps vivants –les oiseaux par exemple– de même ceux-ci parcourent la voie de leur destination finale et essaient d'atteindre leur objectif. De la même façon, chaque corps vivant est conduit à parcourir la voie de sa destination dans le seul but de réaliser ses objectifs.

L'homme, évidemment, est lui aussi une créature d'Allah, et par conséquent, le même principe s'applique également à lui.

Etant donné, comme on l'a déjà vu, que le bonheur et la prospérité de l'homme se réalisent par la volonté de ce dernier, et le choix que lui-même exerce, il est nécessaire que la Guidance Divine lui soit communiquée à travers les prêches des Prophètes, afin de ne lui laisser aucun prétexte de n'avoir pas été guidé par la Lumière du Créateur de l'univers. C'est ce que laisse entendre le Verset coranique suivant:

«Les Messagers ont été envoyés pour annoncer aux gens la Bonne Nouvelle [de la Miséricorde d'Allah] et pour les avertir [de Sa Punition], afin que personne ne puisse faire d'objection à Allah après la venue des Messagers.» (Sourate al-Nisâ', 4: 165)

Ce Verset nous suggère que, de même que les Prophètes, par leur infaillibilité, ont préservé la Sainteté de la Religion et guidé les gens vers le Droit Chemin, de même, après leur disparition, Allah nomme à leur place quelqu'un qui, sans avoir le titre de Prophète ni le privilège de recevoir les Révélations Divines, possède des qualités similaires qui le rendent apte à guider les gens vers la Religion et à maintenir viables les Enseignements et les Principes islamiques, tant qu'il existe la moindre possibilité que ceux-ci subissent des déformations ou soient mal interprétés ; autrement, l'Intention même d'Allah ne se réaliserait pas et les gens pourraient plaider leur innocence devant Allah.

Etant donné que l'esprit humain est capable de commettre des erreurs, il n'est pas possible d'exiger des gens d'être sur le Droit Chemin sans le concours des Prophètes d'Allah et, de la même façon, dans la Fraternité islamique (la Ummah), la présence des uléma (Savants religieux) et de leurs enseignements est indispensable pour empêcher les gens d'être éloignés de l'Imam (S).

Comme il a été déjà expliqué, ce qui importe ici le plus, ce n'est pas de savoir si les gens suivent ou non les Commandements religieux, mais que la Religion d'Allah –c'est-à-dire les Enseignements et les Commandements islamiques– parvienne aux gens sous sa forme réelle et originelle, sans aucune déformation, et qu'elle reste à l'abri de l'anéantissement.

Il est indéniable que les uléma, aussi pieux et aussi véridiques qu'ils puissent être, ne sont pas immunisés contre les péchés et les erreurs. Il est donc possible que les Principes et les Commandements religieux subissent des altérations ou soient détruits entre les mains mêmes des uléma, intentionnellement ou non.

La preuve en est la naissance de différentes écoles juridiques ou sectes musulmanes au sein de l'Islam.

Il en résulte que la présence de l'Imam (S) parmi les gens devient un besoin impérieux, parce que la Religion d'Allah, avec tous ses Enseignements et Commandements, doit rester intacte dans ses mains, et quand les gens deviennent suffisamment sages pour bénéficier de l'Imam, ils peuvent demander sa Guidance impeccable.

Le Prophète (ﷺ) et sa Suppléance

Allah fait les louanges de Son Messager, le Prophète Muhammad (ﷺ), dans les termes suivants:

«[O Gens!] Un Prophète pris parmi vous vous a été envoyé. Il est affligé quand vous souffrez. Il est très concerné par votre bien-être. Il est compatissant et miséricordieux envers les Croyants.»

(Sourate al-Tawbah, 9: 128)

Or, il est inconcevable que le Prophète (ﷺ) qui, selon le Coran, était si bon et si soucieux envers de ses adeptes, laisse ceux-ci sans orientation et néglige de les informer de l'un des Commandements Divins qui était, sans conteste, pour l'ensemble de la Communauté musulmane, de première importance, à savoir la question de sa Succession et du sort de la Religion après sa disparition. Aucun bon sens ne peut concevoir un instant une telle éventualité ou une telle négligence de la part du Prophète d'Allah.

Le Prophète (ﷺ) savait mieux que quiconque que l'institution de l'Islam n'était pas un système destiné à durer une dizaine ou une vingtaine d'années seulement –auquel cas il pourrait en assurer le contrôle et la direction tout seul–, mais que c'était un processus éternel visant à guider l'humanité vers la prospérité jusqu'à la fin du monde. C'est pourquoi, après avoir prédit des événements qui auraient lieu des milliers d'années après sa disparition, il donna des instructions et décréta des Commandements pour sauvegarder la Religion et préserver son intégrité et son bon fonctionnement quand il ne serait plus là.

Le Prophète (ﷺ) savait aussi très bien qu'étant donné que la Religion était un système social et que, puisqu'aucun système ne peut fonctionner même l'espace d'un moment sans un contrôle approprié, l'Expérience islamique avait besoin d'un Dirigeant capable de sauvegarder ses Enseignements, de faire appliquer et respecter ses Commandements, et de guider l'humanité vers la paix, la prospérité et le Salut, dans ce monde et dans l'Autre, en maintenant en état le fonctionnement les rouages de la société.

Dès lors, comment eût-il été possible que le Prophète (ﷺ) oublie les événements qui auraient lieu après sa disparition, et qu'il néglige de jeter la lumière sur la solution pertinente à une telle situation à venir ?

Ce qui prouve qu'une telle négligence n'était pas possible de la part du Prophète (ﷺ), c'est le fait que chaque fois qu'il quittait Médine, soit pour diriger une bataille, soit pour accomplir le Hajj, il désignait un représentant pour veiller aux affaires de l'Etat, et chaque fois qu'une ville tombait aux mains des Musulmans, il nommait un gouverneur pour en diriger l'administration. De même, chaque fois qu'une armée était dépêchée vers un champ de bataille, il nommait son commandant. Mieux, parfois il allait

encore plus loin en désignant plusieurs commandants pour se succéder au cas où le commandant tomberait en Martyr au cours du combat.

Lorsqu'on tient compte de ce souci permanent du Prophète (ﷺ), de ne laisser rien au hasard et de désigner toujours un dirigeant pour toute institution, comment peut-on concevoir un instant qu'il ait pu quitter ce monde sans penser à nommer quelqu'un pour lui succéder à la tête du jeune Etat islamique ?

En bref, quiconque examine sérieusement les idéaux et les objectifs de l'Islam, et les qualités infaillibles de son fondateur, le Prophète (ﷺ), conclura sans aucune hésitation que l'Imamat (Direction) ou la Walâyah (Suppléance) était l'un des Principes inséparables de l'Expérience islamique.

Le Prophète (ﷺ) nomme son Successeur

En ce qui concerne la question de savoir qui devrait lui succéder après sa disparition, le Prophète (ﷺ) ne se contenta pas de désigner verbalement son Successeur, mais il prit soin, dès le premier jour de sa Prophétie, de trancher cette question une fois pour toutes en même temps qu'il prêchait le monothéisme ou le rôle du Prophète en Islam, en déclarant que l'Imam 'Alî (S) était le gardien et le maître pour toutes les affaires temporelles et spirituelles des Musulmans.

Selon une Tradition citée par des sources sûres aussi bien Sunnites que Chiïtes, le jour où le Prophète (ﷺ) reçut l'Ordre d'Allah de proclamer publiquement sa Mission, il invita ses proches parents à une réunion au cours de laquelle il déclara le Commandeur des Croyants, l'Imam 'Alî (S), comme étant son vizir (ministre), le Gardien et le Successeur après lui.

Mieux encore, vers la fin de sa vie, un jour il prit la main de l'Imam 'Alî (S) et la leva au-dessus de ses épaules, devant une foule de cent vingt mille personnes réunies à Ghadîr Khum, et il s'écria: «Pour quiconque je suis le Gardien et le Maître, 'Alî aussi est son Gardien et son Maître.»⁶

En outre, le Prophète (ﷺ) avait également mentionné les Imams comme des Dirigeants spirituels qui devraient succéder à l'Imam 'Alî (S). Il ne s'était pas contenté de mentionner leur nombre –douze– mais il avait également prononcé leurs noms et décrit aussi leurs attributs.

Dans une Tradition bien connue, citée par des traditionnistes⁷ aussi bien Sunnites que Chiïtes, le Prophète (ﷺ) dit: «Il y a seulement douze Imams, qui sont tous issus des Qoraych.»

Selon une autre Tradition célèbre, le Prophète (ﷺ), s'adressant à Jâbir ibn 'Abdullâh al-Ançârî, dit: «Il y a douze Imams.» Et il se mit à les nommer un par un avant d'ajouter: «Tu vivras jusqu'à l'époque du cinquième Imam [Muhammad al-Bâqer]. Transmets-lui mes respects et mes bénédictions.»

En plus, le Prophète (ﷺ) avait désigné spécialement le Commandeur des Croyants, l'Imam 'Alî (S), comme son Successeur immédiat. Dans la même Tradition, l'Imam 'Alî (S) nomma lui aussi ses Successeurs, et chacun de ceux-ci nommera les Imams lui succédant.

L'Infaillibilité de l'Imam (S)

Des détails précédents, il ressort clairement que, comme les Prophètes, un Imam est lui aussi infaillible, c'est-à-dire qu'il est à l'abri de toute possibilité de commettre une erreur ou un péché, autrement la Guidance Divine aurait risqué de devenir si défective qu'elle n'aurait plus sa raison d'être.

Les Qualités morales de l'Imam (S)

L'Imam doit posséder de hautes qualités morales, telles que le courage, la conduite chevaleresque, la piété, la générosité, la justice, la loyauté, car celui qui est immunisé contre le péché doit traduire dans sa conduite tous les Principes et Enseignements religieux, lesquels professent les qualités morales et visent à les inculquer aux gens. Dès lors, il est logique que l'Imam possède pleinement de telles qualités, étant donné qu'il occupe une position supérieure à celle du reste des gens ; autrement, il serait ridicule qu'un homme guide un autre homme supérieur à lui, et en même temps ce serait contraire à la Justice Divine.

La Connaissance de l'Imam (S)

L'Imam étant le Chef de la Religion, et le Dirigeant de l'ensemble de l'humanité, il est nécessaire qu'il possède une connaissance de tous les problèmes humains qui ont un impact important sur la vie de l'homme, dans la vie d'ici-bas et dans l'Au-delà. En d'autres termes, il doit connaître toutes les questions qui ont trait directement au bonheur et à la prospérité de l'homme. En outre, on ne saurait attendre d'un homme ignorant qu'il assume le rôle de Dirigeant et de Guide de ceux qui sont sages et instruits. Du point de vue de la Guidance Divine, une telle possibilité ne pourrait jamais être tolérée.

Les Quatorze Infaillibles (S)

Le Saint Prophète Muhammad (Ç), sa fille Fâtimah (S), et les Douze Saints Imams (S) sont les Quatorze Infaillibles. Parmi ces quatorze Personnages Saints, les cinq premiers, c'est-à-dire le Saint Prophète (Ç), l'Imam 'Alî (S), la Dame Fâtimah (S), l'Imam al-Hassan (S) et l'Imam al-Hussayn (S) sont les "Açhâb al-Kisâ" (les Gens du Manteau). Ce nom leur a été donné parce qu'un jour le Prophète (Ç) les avait rassemblés sous un manteau, et avait prié pour eux, à la suite de quoi Allah lui avait révélé le Verset suivant:

«O Gens de la Maison [du Prophète]! Allah veut éloigner de vous toute souillure et vous purifier totalement.» (Sourate al-Ahzâb, 33: 33)

Les Saints Imams (S)

Les Imams (S), qui sont les Successeurs du Prophète (Ç) et les Dirigeants spirituels de l'humanité dans ce monde, sont les douze Imams (S) dont le nombre avait été textuellement fixé par le Messenger d'Allah

dans nombre de hadith (Traditions) authentiques unanimement admis par les Musulmans. Leurs noms, dans l'ordre, sont les suivants:

- 1 – L'Imam 'Alî ibn Abî Tâlib, al-Murtadhâ (S)
- 2 – L'Imam al-Hassan ibn 'Alî, al-Mujtabâ (S)
- 3 – L'Imam al-Hussayn ibn 'Alî, al-Chahîd (S)
- 4 – L'Imam 'Alî ibn al-Hussayn, al-Sajjâd (S)
- 5 – L'Imam Muhammad ibn 'Alî, al-Bâqer (S)
- 6 – L'Imam Ja'far ibn Muhammad, al-Çâdiq (S)
- 7 – L'Imam Mûsâ ibn Ja'far, al-Kâdhim (S)
- 8 – L'Imam 'Alî ibn Mûsâ, al-Redhâ (S)
- 9 – L'Imam Muhammad ibn 'Alî, al-Taqî (S)
- 10 – L'Imam 'Alî ibn Muhammad, al-Naqî (S)
- 11 – L'Imam al-Hassan ibn 'Alî, al-'Askarî (S)
- 12 – L'Imam Muhammad ibn al-Hassan, al-Mahdî (S)

Les Mérites des Saints Imams (S)

Les Ahl-ul-Bayt (S) sont les douze Descendants Elus du Prophète (Ç), constituant les modèles exacts des Enseignements et de la Guidance du Messenger d'Allah, et leurs mérites sont les mêmes que ceux du Prophète (Ç).

Pendant une période de deux cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis l'an 11 de l'Hégire –année du décès du Prophète (Ç)– jusqu'à l'an 260 de l'Hégire –année de l'Occultation du dernier Imam, al-Mahdî (S)– les Imams (S) durent affronter des conditions diverses et garder le contact avec les gens. Mais leur seul objectif restait toujours de veiller, conformément aux Commandements du Prophète (Ç), à la sauvegarde des Principes fondamentaux de l'Islam, et d'empêcher les gens de se livrer à des innovations et des déformations de ces Principes, afin de garder pure et intacte l'idéologie de l'Islam. Autant que faire se pouvait, les Saints Imams n'abandonnaient pas leur position à cet égard.

La période de vingt-trois ans de la Mission Prophétique se divise en trois phases. Pendant les trois premières années de cette Mission, le Saint Prophète (Ç) prêcha la Religion en privé. Par la suite, et pendant dix ans, il appela les gens ouvertement et publiquement à l'Islam. Durant cette phase, il dut subir, avec ses disciples dévoués, un traitement extrêmement sévère et cruel que les infidèles leur

infligèrent. Dans de telles conditions, le Prophète (ﷺ) ne put opérer une réforme très profonde et très large de la société humaine. Pendant la troisième et dernière phase, qui dura dix ans, et qui commença après son Emigration à Médine, le Prophète (ﷺ) entra dans un environnement propice à la propagation de la Vérité. Au cours de cette phase, l'Islam fit de grands pas vers le progrès et, peu à peu, de nouvelles perspectives de Connaissance, de Sagesse et de Perfection s'ouvrirent aux gens.

Ainsi, bien que dans chacune de ces trois phases, les moyens et la façon d'agir du Prophète (ﷺ) aient été différents, ses efforts visaient invariablement à projeter et à soutenir la Vérité.

En ce qui concerne les Imams, leur période et leurs conditions de travail furent similaires à celles dans lesquelles avait travaillé le Prophète (ﷺ) avant son Emigration.

Parfois, les Imams se trouvaient dans un environnement similaire à celui qui avait prévalu pendant les trois premières années de la Mission, au cours desquelles le Prophète (ﷺ) ne pouvait propager la Vérité publiquement. Les Imams étaient contraints d'accomplir leurs devoirs et de remplir leurs fonctions avec beaucoup de précautions. Par exemple, pendant la période de l'Imam al-Sajjâd (S), de même que vers la fin de l'époque de l'Imam Ja'far al-Çâdiq (S), les conditions ressemblaient à celles de la Mission avant l'Emigration.

De même que, au début de sa Mission, le Prophète (ﷺ) n'avait pas pu progresser rapidement dans son action, en raison de l'oppression des idolâtres, de même les Imams ne purent dispenser suffisamment la Connaissance religieuse, en raison de la répression et de l'hostilité des autorités à leur égard.

Toutefois, la seule période où les conditions de l'action des Imams furent positives et comparables à celles qui avaient prévalu pendant les dix années de la Mission qui suivirent l'Emigration du Saint Prophète, furent les cinq années du Califat de l'Imam 'Alî, une courte période de la vie de la fille bien-aimée du Prophète, Fâtimah al-Zahrâ', et de l'Imam al-Hassan, et quelques jours de la vie de l'Imam al-Hussayn.

En bref, à l'exception de cette courte période, l'époque des Imams (S) fut tellement dure et défavorable que ceux-ci ne pouvaient prononcer un mot contre les gouvernants. Par conséquent, ils furent contraints d'adopter une politique de contrainte et de Taqiyyah (dissimulation de contrainte) aussi bien dans leurs paroles que dans leur conduite, afin de ne laisser à la clique au pouvoir aucun prétexte pour les soumettre à l'oppression et les faire disparaître de la scène. Malgré cette politique de réserve, les ennemis cherchaient le moindre prétexte pour les éliminer totalement.

Les Saints Imams et les gouvernants despotiques

Après la disparition du Prophète (ﷺ), les différents régimes qui se succédèrent au pouvoir, et qui se prétendaient tous islamiques, avaient une haine profonde et inextinguible à l'égard des Ahl-ul-Bayt (S).

Pourtant le Prophète, comme nous l'avons vu, n'avait manqué aucune occasion de souligner les mérites

élevés et les qualités des Ahl-ul-Bayt (S), et notamment leur Sagesse et leur infaillibilité concernant la compréhension de la signification des Versets coraniques et la connaissance du licite et de l'illicite en Islam, et c'est là la raison pour laquelle il était devenu obligatoire pour tout Croyant de les tenir au plus haut degré de l'estime. Mais par une ironie du sort, ce furent les gouvernants, ceux-là mêmes qui étaient censés faire appliquer les Commandements de l'Islam, qui faillirent à leur devoir religieux envers les Ahl-ul-Bayt.

Il est établi que le Prophète (ﷺ) déclara l'Imam 'Alî (S) comme étant son Successeur, aussi bien dès le premier jour de son Appel public à l'Islam, lorsqu'il invita ses proches parents, que pendant les derniers jours de sa vie, à Ghadîr Khum et ailleurs. Mais, après sa disparition, certaines personnalités influentes choisirent, au mépris du Testament et de la volonté clairement exprimée du Prophète (ﷺ), un autre homme pour lui succéder, privant ainsi les Ahl-ul-Bayt (S) de leur droit légitime à présider aux destinées de la Ummah. C'est cette usurpation du droit légitime des Ahl-ul-Bayt (S) à succéder au Prophète (ﷺ), qui conduira les différentes dynasties qui accèderont au pouvoir à considérer les Successeurs légitimes du Prophète (ﷺ), les Ahl-ul-Bayt (S), comme des adversaires dangereux qu'il leur faudra éliminer absolument, par tous les moyens.

La différence fondamentale entre les Ahl-ul-Bayt (S) et les régimes qui usurpèrent le pouvoir, résidait en ceci que les premiers estimaient qu'il était indispensable pour l'Etat islamique de fonctionner selon les Lois et Règles Divines, et de prendre en outre les mesures nécessaires pour protéger ces Lois et Règles contre toute innovation déformatrice ou altération, alors que les régimes qui s'emparèrent du pouvoir après la disparition du Prophète (ﷺ) montrèrent, par leurs agissements, qu'ils ne se souciaient nullement de l'application des Lois islamiques, et ils n'hésitèrent pas à passer outre aux Enseignements du Prophète (ﷺ) et à considérer comme le dernier de leurs soucis la Règle islamique qui commande à tout Musulman de suivre l'exemple du Prophète (ﷺ). Pourtant, en divers endroits et à plusieurs reprises, le Saint Coran interdit au Prophète (ﷺ) et à ses disciples de se livrer à toute innovation ou altération des Commandements Divins. En outre, Allah a mis les gens en garde contre toute opposition, si minime soit-elle, aux Commandements religieux.

Le Prophète (ﷺ) lui-même, pour bien marquer le caractère inaltérable des Lois Divines, prit soin de les appliquer telles quelles, partout et à tout le monde, sans distinction.

Selon les Révélations Divines, la stricte observance des Lois et Principes Divins a été rendue obligatoire pour tout le monde, sans exception, y compris pour le Prophète (ﷺ) lui-même ; par conséquent, la Charî'ah, ou Code religieux de la conduite et des Croyances, est devenue applicable à tout un chacun, à toute époque et en tout lieu. C'est en raison de ce Principe de justice et d'égalité que toute espèce de discrimination fut complètement bannie dans l'Etat islamique à l'époque du Prophète (ﷺ).

Bien qu'il fût, par la Volonté d'Allah, un Dirigeant et un Gouvernant absolu, le Saint Prophète (ﷺ) lui-même ne s'était permis aucun privilège dans sa vie privée ou publique. Il n'acceptait aucune pompe ni aucune ostentation. Dirigeant, il l'était effectivement, mais cependant il refusait tout protocole et tout

apparat. Malgré sa très haute position, il ne se donnait jamais des airs. Les étrangers qui venaient le voir ne pouvaient pas le distinguer des personnes qui l'entouraient.

A l'époque du Prophète (ﷺ), on ne voyait aucune distinction entre les différentes classes sociales. Homme ou femme, privilégié ou défavorisé, riche ou pauvre, fort ou faible, citadin ou villageois, captif ou maître, noir ou blanc, l'être humain était toujours le même et avait droit à un traitement identique. Chacun se sentait responsable de se conformer à ses obligations religieuses. Toute personne savait qu'elle n'avait pas à baisser la tête, en signe de soumission, devant ceux qui détenaient le pouvoir et la force, ni à se soumettre aux persécutions des tyrans.

Si l'on réfléchit profondément, on s'aperçoit clairement (notamment en regardant ce qui s'est passé après la disparition du Messenger) que le seul objectif que le Prophète (ﷺ) poursuivait, et voulait mettre en évidence par sa noble conduite, était l'application juste et équitable des Commandements Divins.

Malheureusement, et c'est là sans doute la raison de la détérioration de la condition de la Ummah, les gouvernants qui s'emparèrent du pouvoir après lui n'ont pas adopté la conduite qu'il avait prescrite. Bien au contraire, ils se livrèrent à des actions tout à fait différentes qui aboutirent aux conséquences désastreuses suivantes:

- 1) En un court laps de temps, des différends et des dissensions sérieux surgirent, qui divisèrent la Ummah en deux groupes: les plus forts et les plus faibles. La vie, les biens, l'honneur et la dignité de la catégorie des dépossédés se trouvèrent à la merci des despotes.
- 2) Peu à peu l'Etat islamique prit des libertés avec les Injonctions de l'Islam. Tantôt au nom du bien-être de la société, tantôt sous prétexte de la sécurité de l'Etat ou de la stabilité du gouvernement, les gouvernants usèrent de manoeuvres dilatoires pour ne pas appliquer les Lois islamiques. Cet état de choses se poursuivit en s'aggravant. Le prétendu Etat islamique refusait toujours de prendre la responsabilité de rétablir le système islamique. Dès lors, il est évident que le résultat ne pouvait être que le chaos et la confusion, l'Etat lui-même omettant de respecter les Lois qui régissaient le système qu'il était censé contrôler.

En un mot, les régimes contemporains des Imams d'Ahl-ul-Bayt (S) –lesquels étaient écartés du pouvoir– plièrent les Enseignements islamiques au gré des circonstances et des intérêts du moment, ce qui fit que leur conduite devint totalement différente de celle du Prophète (ﷺ), alors que les Ahl-ul-Bayt (S) adoptaient et professaient une conduite identique et conforme à la Loi coranique et aux Traditions du Prophète (ﷺ) en toutes circonstances. Compte tenu de cette contradiction et de cette incompatibilité entre les régimes despotiques de l'époque et les Ahl-ul-Bayt (S), les premiers (les gouvernants) prirent toutes les mesures oppressives possibles pour mettre les seconds hors d'état de s'opposer à leurs agissements contraires aux Enseignements islamiques, et ils s'efforcèrent même de mettre fin à leur vie.

Malgré toutes les épreuves qu'ils subissaient, les Ahl-ul-Bayt (S) restèrent inébranlables, prêtant peu d'attention aux dangers qu'ils couraient, et ils consacrèrent toute leur vie au seul objectif qui constituait

leur raison d'être, à savoir s'acquitter de leur devoir d'appeler les gens aux Principes et Commandements islamiques et guider les gens pieux et vertueux.

Pour comprendre l'impact et l'importance de l'action des Ahl-ul-Bayt (S), en dépit des conditions défavorables dans lesquelles ils travaillaient, il est nécessaire de se référer à l'Histoire et de prendre en considération la force numérique des Musulmans Chi'ites pendant les cinq années du Califat du Commandeur des Croyants, l'Imam 'Alî (S). Or il ne fait pas de doute que cette force et ce grand nombre (de Chi'ites) s'étaient constitués pendant les vingt-cinq années au cours desquelles l'Imam 'Alî avait été écarté du pouvoir, avant son accession au Califat.

De même, une large majorité des Chi'ites qui se rassembla autour de l'Imam Muhammad al-Bâqer (le cinquième Imam) (S) avait reçu, discrètement et tranquillement, l'éducation et la Guidance de son honorable père, l'Imam al-Sajjâd (le quatrième Imam) (S).

De la même manière, les centaines et les milliers de personnes qui se dévouaient pour l'Imam al-Redhâ (le huitième Imam) (S) et pour les Ahl-ul-Bayt (S), avaient été, en fait, éclairés par les Enseignements de l'Imam Mûsâ al-Kadhîm (le septième Imam) (S) qui, depuis les ténèbres du cachot où il passait sa vie, avait répandu la Lumière de l'Islam.

On peut dire en conclusion, et d'après ces faits, que les Enseignements et la Guidance des Ahl-ul-Bayt (S) séduisirent tellement les coeurs des gens que les Musulmans Chi'ites, qui étaient en nombre insignifiant à l'époque de la disparition du Prophète (Ç), devinrent presque innombrables pendant les derniers jours des Ahl-ul-Bayt.

Comme il a été noté plus haut, les Ahl-ul-Bayt passaient leur vie dans des conditions difficiles et sévères, subissant toutes sortes de persécutions que leur infligeaient les gouvernants despotiques. Cependant, ils ne renoncèrent jamais à leur tâche consistant à enseigner aux gens et à les guider, en recourant à la Taqiyyah (dissimulation de contrainte). Seuls quatre, parmi les douze Imams, purent dispenser librement leurs Enseignements sans le recours à la Taqiyyah, bien que ce fût pendant une courte période.

Maintenant, passons en revue, brièvement, les grandes lignes de la vie de chacun des membres bénis des Ahl-ul-Bayt.

L'Imam 'Alî (S)

L'Imam 'Alî (S), fils d'Abû Tâlib, était le modèle parfait de l'éducation et de la protection que lui avait assurées le Prophète (Ç).

En effet, depuis son enfance, l'Imam 'Alî (S) avait été élevé par le Prophète. Son amour et son affection pour son éducateur de marque étaient tellement immenses qu'il restait toujours près du Messenger d'Allah. Il fut le seul à avoir le privilège de porter dans ses bras le corps du Prophète et de le déposer

dans la tombe.

L'Imam 'Alî (S) possédait un savoir universel et une personnalité incomparable. On peut dire, sans risque d'être contredit, que les commentaires et les discussions sur la vie, les vertus et les qualités de l'Imam 'Alî (S) sont trop vastes pour être comparés à ceux faits à propos de n'importe quelle autre grande personnalité du monde. Les Chi'ites et les Sunnites, aussi bien que les théologiens et savants non-musulmans, ont écrit des centaines, voire des milliers de livres à son sujet.

Bien que les détracteurs et les partisans de l'Imam 'Alî aient beaucoup débattu à propos des différents aspects de sa vie et de son action, personne n'a jamais pu déceler la moindre faiblesse dans sa Foi. En outre, personne n'a jamais trouvé la moindre défaillance dans ses célèbres hautes qualités de chevalerie, de courage, de piété, de bonté, de savoir, de sagesse, de justice, de bienveillance et d'incarnation de Dons Divins. On peut donc dire que l'Imam 'Alî (S) était un homme qui n'avait que des qualités et des vertus. En d'autres termes, il incarnait tout ce qui est considéré comme la vertu et la bonté, et constituait un modèle de la perfection dans tous ses aspects.

L'Histoire atteste que depuis l'époque de la disparition du Prophète (Ç) jusqu'à nos jours, parmi tous les gouvernants connus, l'Imam 'Alî (S) se distingue non seulement comme celui qui a gouverné conformément à la méthode du Prophète, mais aussi comme celui qui n'a jamais dévié de la Ligne que le Messenger d'Allah avait tracée. L'Imam 'Alî appliqua les Lois islamiques de la même manière que le Prophète l'avait fait. Il n'apporta aucun changement ni aucune innovation à ces Lois.

Lorsque le deuxième calife ('Umar ibn al-Khattâb) forma un conseil consultatif de six membres pour élire l'homme qui devrait lui succéder, et que ce conseil –après la mort du calife– débattit de la question de la succession, deux noms furent retenus: ceux de l'Imam 'Alî et de 'Uthmân ibn Affân.

En premier lieu, le califat fut offert à l'Imam 'Alî, à condition qu'il gouverne l'Etat conformément à la politique des deux premiers califes (Abû Bakr et 'Umar), et qu'il traite les problèmes des gens selon leur mode de conduite. L'Imam 'Alî (S) rejeta catégoriquement l'offre et déclara: «Je ne m'écarte pas d'un pouce de mes Principes.»

Puis le califat fut offert à 'Uthmân, qui l'accepta sans hésitation, sous les mêmes conditions que celles posées à l'Imam 'Alî ; toutefois, par la suite, lorsqu'il aura pris le pouvoir, il adoptera une ligne d'action tout à fait différente de celles de ses prédécesseurs.

En suivant la Voie Divine, l'Imam 'Alî (S) fit montre d'un dévouement et d'un sens du sacrifice incomparables. Aucun des Compagnons du Prophète (Ç) ne put rivaliser avec lui dans aucun domaine. En outre, il est indéniable que si l'Imam 'Alî (S), le champion de la Vérité et le héros des guerres de l'Islam, n'avait pas été présent la fameuse nuit de l'Emigration du Prophète (Ç), dans le lit de celui-ci, ou par la suite, dans les batailles de Badr, Ohod, Khandaq (le Fossé), Khaybar et Hunayn, les infidèles et les idolâtres auraient pu éteindre facilement la Lumière de la Prophétie, et rabaisser l'étendard de la Vérité.

Depuis le premier jour où il posa le pied dans l'environnement social, sa vie fut très simple. En outre, aussi bien à l'époque du Prophète (ﷺ) qu'après sa disparition, et que durant la période magnifique de son Califat, il mena la vie d'un homme ordinaire. Sa nourriture, ses vêtements, et sa maison n'étaient pas meilleurs que ceux du plus pauvre des pauvres. Il dit lui-même: «Le Chef de l'Etat doit mener sa vie d'une manière tellement modeste qu'elle constitue une source de consolation pour ceux qui vivent dans le besoin et la détresse, et non pas un objet de désir, suscitant des sentiments de frustration et de désespoir.»

Bien qu'il fût le Chef du monde musulman, il ne possédait en tout et pour tout, le jour de son Martyre, que la somme de sept cents dirhams⁸. C'est avec cet argent qu'il projetait de louer les services de quelqu'un pour s'occuper du travail domestique.

L'Imam 'Alî (S) travaillait pour gagner sa vie. L'agriculture était son activité principale. Il labourait la terre, plantait des arbres, et creusait des canaux pour l'irrigation.

Chaque fois qu'il gagnait de l'argent grâce à ce travail, et tout ce qu'il recevait comme sa part dans un butin de guerre, il le distribuait aux pauvres. Et lorsqu'il mettait en valeur une terre, il la confiait aux biens de main-morte ou la vendait pour en distribuer le produit aux nécessiteux.

Une année, pendant son Califat, il ordonna que tous les revenus de ses propriétés confiées aux biens de main-morte lui soient d'abord apportés pour être ensuite dépensés. Le total de ces revenus s'élevait alors à vingt-quatre mille dinars-or.

Dans toutes les batailles qu'il livra à l'ennemi, personne ne put le vaincre, ni personne n'osa le défier ouvertement. De plus, dans aucun accrochage avec l'ennemi l'Imam 'Alî (S) ne recula. Il disait souvent: «Même si tous les hommes de l'Arabie se levaient contre moi, je serais toujours fier de les combattre.»

Malgré, et outre son courage et sa bravoure, dont l'Histoire n'a pu citer aucun exemple comparable, L'Imam 'Alî (S) était un homme très affectueux, bon, généreux et humble. Il n'a jamais tué ni fait prisonnier, ni un faible, ni une femme, ni un enfant, lors d'une bataille. En outre, il n'a jamais poursuivi un ennemi en fuite.

A la bataille de Çifîn, l'armée de Mu'âwiyah, après avoir lancé une offensive, put occuper les bords du fleuve (l'Euphrate). Elle empêchait tout approvisionnement en eau de l'armée de l'Imam 'Alî (S). Une bataille acharnée s'ensuivit, qui permit à l'armée de l'Imam 'Alî (S) de reprendre le contrôle des bords du fleuve. Mais l'Imam 'Alî (S) ordonna que l'on permette à l'ennemi d'utiliser l'eau.

Durant son Califat, l'Imam 'Alî (S) était facilement accessible à tout un chacun. Il recevait les gens sans intermédiaire, et leur accordait des entretiens sans la présence d'aucun collaborateur. Il voyageait à pied et sans escorte. Il faisait le tour des rues et des marchés, pour y inciter les gens à être consciencieux et justes, et à s'abstenir de toute attitude tyrannique. Il était particulièrement bon envers les veuves et les laissés pour compte. Il donna refuge à d'innombrables orphelins dans sa propre maison, subvint à leurs

besoins, et assura leur éducation.

L'Imam 'Alî (S) mit particulièrement l'accent sur l'acquisition de la Connaissance et de la Sagesse. Il portait un vif intérêt à la diffusion de la Connaissance, car il disait: «Il n'y a pas pire maladie que l'ignorance.»

Lors de la bataille d'al-Jamal (Bataille du Chameau), alors que l'Imam 'Alî (S) était occupé à disposer ses soldats en ordre de bataille, un bédouin s'approcha de lui et lui demanda ce que signifiait le monothéisme. Les soldats le prirent à partie et le réprimandèrent pour poser une telle question en un tel moment inopportun. Mais l'Imam 'Alî (S) entraîna l'homme à l'écart et lui dit: «C'est pour cette Vérité que nous sommes en train de livrer cette bataille.» Et, tout en reprenant sa tâche de mettre en rangs ses soldats, il lui donna une réponse satisfaisante.

Un autre incident, semblable, eut lieu lors de la bataille de Çifîn. Il est révélateur de l'attachement de l'Imam 'Alî (S) à la discipline religieuse, et de l'incomparable force de sa personnalité. Alors que les combats faisaient rage pendant cette bataille, l'Imam 'Alî (S) s'approcha de l'un de ses soldats et lui demanda d'aller lui chercher de l'eau à boire. Le soldat s'exécuta, et remplit d'eau un bol en bois, qu'il présenta à l'Imam 'Alî (S). Celui-ci, remarquant une fêlure dans le bol, dit: «Il est détestable, au plan légal, de boire de l'eau dans un tel bol.» Le soldat se défendit et dit: «Lorsqu'on est en pleine bataille, face aux flèches et aux sabres de l'ennemi, comment peut-on prêter attention à des choses sans importance ?» Alors l'Imam 'Alî (S) répondit: «C'est pour l'établissement de ces Lois et Commandements religieux que nous sommes en train de combattre l'ennemi. Il n'y a donc pas des choses graves et des choses mineures.»

Après le Prophète (Ç), l'Imam 'Alî (S) fut le premier à aborder la Connaissance et la pensée religieuse sous un angle philosophique. En d'autres termes, son approche des choses était rationnelle.

En outre, l'Imam 'Alî (S) inventa beaucoup de termes littéraires en langue arabe. Et, dans le seul but d'empêcher que les significations du Saint Coran ne soient déformées, il organisa l'étude analytique de la grammaire arabe.

L'Imam 'Alî (S) possédait une Connaissance et une pénétration profondes des matières religieuses, morales, sociales, politiques, et même mathématiques. On peut les trouver dans ses sermons, lettres et paroles, rassemblés dans un livre remarquable intitulé "Nahj-al-Balâghah".

Sans aucun doute, l'Imam 'Alî (S) est très connu parmi les Musulmans pour ses sermons, lettres, paroles dans le domaine de la spiritualité, et autres réflexions et déclarations qui touchent les coeurs et éveillent l'esprit. En tout cela, sa personnalité s'impose comme incomparable. De plus, sa profonde Connaissance du Saint Coran et de ses buts, et sa compréhension de la vraie signification des concepts et de la pratique de l'Islam restent inégalées.

Par sa Sagesse et sa Connaissance, l'Imam 'Alî (S) prouva la véracité de la fameuse déclaration du

Prophète (ﷺ), qui disait: «Je suis la Cité de la Connaissance, et 'Alî en est la Porte.» Il établit cette vérité non seulement par ses écrits et ses paroles, mais aussi dans la pratique.

Fâtimah al-Zahrâ' (S)

La Dame Fâtimah al-Zahrâ'(S) était la fille unique du Prophète (ﷺ), et l'être le plus cher à son coeur. Par son impeccable Sagesse, sa Foi immense, ses attributs infaillibles et son tempérament aimable, elle remplit le coeur de son père, le Prophète (ﷺ), du plus profond amour pour elle. En raison de sa Sagesse, sa bonté et son dévouement à Allah, la fille bien-aimée du Messenger acquit le titre enviable de "Sayyidat-ul-Nisâ" (la Maîtresse des femmes).

Le Prophète (ﷺ) déclarait souvent: «Le plaisir de Fâtimah est mon plaisir, et mon plaisir est le Plaisir d'Allah. La colère de Fâtimah appelle ma colère, et ma colère appelle la Colère d'Allah.»

Fâtimah al-Zahrâ' (S) naquit de la Dame Khadîjah (S), en l'an 6 de la Mission Prophétique. En l'an 2 de l'Hégire, elle épousa l'Imam 'Alî (S), le Commandeur des Croyants. Elle rendit l'âme trois mois après la disparition du Prophète.

Durant toute sa vie, Fâtimah al-Zahrâ' resta ferme dans sa Foi et se résigna à la Volonté d'Allah. Alors qu'elle se confinait dans sa maison, elle se consacra à l'éducation et aux soins de ses enfants. Elle partageait les charges domestiques avec sa servante, et chacune travaillait un jour, à tour de rôle.

En outre, elle écoutait les problèmes des femmes, et elle leur en proposait les solutions. Pendant ses moments de loisir, elle se dévouait à l'adoration d'Allah. Elle offrait aux pauvres, en aumône, l'argent dont elle disposait, notamment ses revenus provenant de la vente des fruits de son verger à Fadak, un terrain comprenant quelques petits villages près de Khaybar. Jamais elle ne gardait une somme qui dépassait ses besoins essentiels. Parfois, elle se privait de nourriture pour offrir son repas à quelqu'un qui avait faim.

La Dame Fâtimah (S) occupait une position très élevée. Son endurance, sa conduite courageuse et pleine d'assurance, la force de son caractère furent démontrées par le discours qu'elle prononça devant le premier calife, Abû Bakr, après que celui-ci eut donné l'ordre de confisquer son verger de Fadak, ainsi que dans d'autres interventions, en d'autres occasions.

La Dame Fâtimah fut à la fois la fille très révérée et chérie du Prophète, l'épouse bien-aimée du Commandeur des Croyants, l'Imam 'Alî, et la mère des onze autres Imams de l'Islam. De plus, toute la descendance du Prophète provient d'elle seulement.

L'infaillibilité de la Dame Fâtimah al-Zahrâ' (S) est attestée par le texte coranique.

L'Imam al-Hassan (S) et l'Imam al-Hussayn (S)

L'Imam al-Hassan (S) et l'Imam al-Hussayn (S) sont les deux fils de l'Imam 'Alî (S) et de la Dame Fâtimah (S)

Le Prophète (ﷺ) appelait ses deux petits-fils, ses propres fils. Il avait une immense affection pour eux. Chaque fois qu'ils avaient le moindre ennui, le Prophète se trouvait dans la détresse.

Un jour, le Messenger d'Allah (ﷺ) dit: «Qu'ils soient assis ou levés, mes deux fils que voici sont des Imams et des Dirigeants.»

Le mot "assis" implique que l'Imam al-Hassan (S) jouera le rôle du messenger de la paix, et le terme "levés" signifie que l'Imam al-Hussayn (S) se soulèvera contre les ennemis de l'Islam.

Le Prophète (ﷺ) dit également, à propos de ces deux Imams: «Al-Hassan et al-Hussayn sont les deux Maîtres de la jeunesse du Paradis.»

Selon la volonté de son révérend père, l'Imam al-Hassan fut désigné comme le Successeur de l'Imam 'Alî et, après son Martyre, les gens lui prêtèrent serment d'allégeance sans hésitation. Il devint ainsi, et pendant six mois, le Chef de l'Etat islamique, à l'exception des territoires de la Syrie et de l'Egypte sur lesquels Mu'âwiyah avait établi son propre royaume indépendant.

Pendant ce court laps de temps, l'Imam al-Hassan constitua une armée, dans l'intention de mater la rébellion de Mu'âwiyah. Mais, finalement, ayant constaté que les gens avaient, pour diverses raisons, un penchant pour Mu'âwiyah, et que ses propres généraux étaient de connivence avec le rebelle, il n'eut plus d'autre alternative que d'accepter la paix et la renonciation provisoire au pouvoir que lui proposa Mu'âwiyah.

L'Imam al-Hassan (S) avait accepté de faire la paix avec Mu'âwiyah sous certaines conditions, mais ce dernier ne respectera pas sa parole et ne tiendra pas ses promesses.

En effet, après la conclusion du traité de paix, Mu'âwiyah se rendit en Iraq et, du haut du minbar, il prononça ce discours devant les Musulmans: «Je ne vous ai pas combattus pour la Religion, ou pour que vous observiez le Jeûne ou fassiez la Prière. Je voulais seulement vous gouverner. Maintenant que j'ai atteint mon objectif, je foule aux pieds le traité de paix que j'ai conclu avec al-Hassan.»

Après avoir abdiqué le pouvoir, l'Imam al-Hassan passa une période de neuf ans et demi de sa vie sous le régime de Mu'âwiyah, dans des conditions très éprouvantes et déplaisantes. Sa vie était en danger permanent, et il n'était pas en sécurité même dans sa propre maison. A la fin, il tombera en Martyr, empoisonné par sa propre femme, Jo'dah, qui agit sur l'instigation de Mu'âwiyah.

Après le Martyre de l'Imam al-Hassan, l'Imam al-Hussayn, conformément à la Volonté d'Allah, et selon

le testament de son frère défunt, poursuivit le Chemin de celui-ci. Aussi se consacra-t-il à la Mission de son frère de guider les gens sur le Droit Chemin.

Pour l'Imam al-Hussayn, les conditions qui prévalaient n'étaient guère meilleures que celles dans lesquelles avait vécu son frère. Pis, entre-temps Mu'âwiyah avait consolidé son pouvoir, et l'Imam al-Hussayn se trouvait dans une situation de plus en plus dangereuse.

Après environ neuf ans et demi, Mu'âwiyah mourut, et le califat –qui était devenu en fait une monarchie– passa à son fils, Yazîd.

A la différence de son père, connu pour son habileté hypocrite, Yazîd était un homme vaniteux et méprisant. Jeune qu'il était, il s'adonnait ouvertement à la débauche et à des ébats répugnants. Et après avoir pris tous les pouvoirs, cette créature despotique et sans coeur écrivit au gouverneur de Médine pour lui ordonner d'arracher à l'Imam al-Hussayn (S) son serment d'allégeance à lui-même (Yazîd) et, à défaut, de lui couper la tête et de la lui expédier.

Lorsque le gouverneur de Médine demanda à l'Imam al-Hussayn (S) de prêter serment d'allégeance à Yazîd, l'Imam (S) lui dit de lui laisser le temps de réfléchir. Après quoi il partit, à la faveur de la nuit, pour La Mecque où il se réfugia auprès de la Sainte Ka'bah, considérée en Islam comme le Sanctuaire inviolable d'Allah. Après y être resté quelques mois, il comprit que Yazîd ne le laisserait jamais tranquille, et qu'il s'apprêtait à lui ôter la vie. Entre-temps, il avait reçu plusieurs milliers de lettres d'Iraq, dans lesquelles les gens lui apportaient leur soutien et lui demandaient de se battre contre Yazîd, le gouvernant omayyade tyrannique.

Considérant la condition qui prévalait en Iraq, l'Imam al-Hussayn pensa que son Mouvement n'aurait pas un résultat tangible. Néanmoins, il préféra, à la prestation de serment d'allégeance à Yazîd, le Sacrifice de sa vie en combattant pour la cause de la Vérité.

Aussi se dirigea-t-il vers Kûfa (Iraq) avec les siens. A environ soixante-dix kilomètres de Kûfa, dans un lieu désertique appelé Karbalâ', il se trouva face à une grande armée de Yazîd.

Avant son départ de La Mecque, l'Imam al-Hussayn (S) n'avait demandé de l'aide à personne. Bien au contraire, il avait dit à ceux qui l'accompagnaient de le quitter, et de chercher refuge là où ils pourraient vivre en sécurité, sachant qu'il allait tomber en Martyr lorsqu'il rencontrerait l'ennemi. C'est pourquoi seulement une poignée de ses partisans et disciples dévoués étaient restés avec lui. A présent, lui et les siens se trouvaient assiégés par l'armée ennemie dans un enclos hermétique où même l'eau leur était refusée. Face à cette situation, il demanda à ses Compagnons de choisir entre le Martyre et la prestation du serment d'allégeance à Yazîd. Quant à lui, sa décision était déjà et irréversiblement prise: il avait choisi le Martyre.

Le 10 du mois de Muharram, l'Imam al-Hussayn (S) combattit vaillamment, depuis le matin jusqu'au crépuscule, avant de tomber en Martyr, lui, ses fils, ses neveux, son demi-frère, et d'autres

Compagnons (en tout soixante-douze). Seul un de ses fils révéérés, l'Imam al-Sajjâd (S), survécut au massacre, et pour cause: gravement malade, il n'avait pas pu participer au combat.

Après le Martyre de l'Imam al-Hussayn (S), l'armée ennemie pillait ses biens personnels et prit en captivité les membres de sa famille. Elle les emmena, avec les têtes coupées des Martyrs, de Karbalâ jusqu'à Kûfa, et de là à Damas, capitale de l'Etat omayyade.

Pendant sa captivité en Syrie, l'Imam al-Sajjâd (S) prononça un discours célèbre, dans lequel il dénonça la cruauté et les agissements condamnables des Omayyades. La Dame Zaynab, soeur de l'Imam al-Hussayn, fit un discours dans le même sens alors qu'elle était encore à Kûfa, devant un grand rassemblement auquel était présent ibn Ziyâd, le gouverneur de cette ville, et un autre discours à la cour de Yazîd, en Syrie.

Il faut dire que le Soulèvement Sacré de l'Imam al-Hussayn (S), qui aboutit à l'effusion du sang de ses fils, de ses proches parents, et de ses Compagnons dévoués, et au pillage de ses biens, ainsi qu'à la captivité des femmes et des enfants qui se trouvaient avec lui, constitue un événement tellement extraordinaire qu'aucun autre soulèvement dans l'Histoire du monde ne peut lui être comparé.

Cependant, ce Sacrifice ne fut pas vain, loin de là. A cause de cet événement tragique, l'Islam est encore vivant. Sans cette tragédie, les Omayyades auraient fait disparaître toute trace de l'Islam.

Y a-t-il une différence entre l'action de l'Imam al-Hassan (S) et celle de l'Imam al-Hussayn (S)?

Selon la Tradition du Prophète (Ç), ces deux Imams sont, tous deux, infaillibles et Dirigeants de l'Islam. Pourtant, ils semblent différents l'un de l'autre dans leur attitude face à la déviation. D'aucuns sont allés jusqu'à dire qu'il y a une différence d'autant plus nette entre leur vision et leur méthode d'approche respectives que l'Imam al-Hassan (S), bien qu'il eût à sa disposition une armée forte de quarante mille hommes, conclut un traité de paix avec Mu'âwiyah, alors que l'Imam al-Hussayn (S), avec en tout et pour tout à peine une quarantaine de partisans et quelques uns de ses proches, se souleva pour défendre l'Islam, et n'hésita pas à sacrifier sa vie et celle de ses Compagnons et de ses proches, y compris son nouveau-né.

Lorsqu'on examine plus profondément la situation, on constate avec certitude qu'une telle opinion est complètement absurde car, en fait, si l'Imam al-Hassan (S) passa neuf ans et demi de sa vie sous le régime de Mu'âwiyah sans s'opposer ouvertement à lui, l'Imam al-Hussayn (S) aussi passa, après le Martyre de son frère, environ neuf ans sous le même régime sans se soulever contre lui, ni s'opposer ouvertement à lui.

La différence apparente entre l'attitude de ces deux grands Dirigeants et Imams (S) ne doit donc pas être considérée comme une différence de tempérament chez les deux hommes, mais il faut plutôt chercher son explication dans la différence de personnalité et d'attitude de Mu'âwiyah et de son fils

Yazîd.

La politique ou l'attitude suivie par Mu'âwiyah n'était pas fondée sur la négligence ouverte des Enseignements islamiques. Il ne piétinait pas ouvertement les Edits de l'Islam, ni ne les méprisait publiquement. D'autre part, il avait tenu à être reconnu comme un Compagnon du Prophète (ﷺ) et comme l'un des scribes des Révélation Divines. A cela s'ajoute le fait que sa soeur était l'une des épouses du Messager d'Allah, avec le titre de "Mère des Croyants", et que lui-même se vantait d'être l'oncle maternel des Croyants. En outre, il avait été tenu en estime par le deuxième calife, qui jouissait de la confiance et du respect des gens.

Par ailleurs, Mu'âwiyah avait nommé comme gouverneurs de nombreux Compagnons du Prophète, lesquels étaient estimés par les gens, comme Abû Hurayrah, 'Amr ibn al-'Aç, Samra, Yusr et Mughîrah ibn Cho'bah, etc. Ceux-ci se chargèrent de mobiliser l'opinion publique en faveur de Mu'âwiyah. Mieux, de nombreuses fausses traditions (ahadith, paroles attribuées au Prophète (ﷺ)) circulaient parmi les gens, leur faisant croire que les Compagnons du Prophète (ﷺ) étaient infaillibles et leur conduite incontestable, c'est-à-dire que quoi qu'ils puissent faire, c'était justifié. Le résultat de cette manoeuvre fut que, quoi que Mu'âwiyah ait pu faire qui nécessitait une justification, les Compagnons précités –qui étaient le bras droit de leur protecteur– tentaient de le justifier et de lui donner un habit de légalité. Et si cela n'était pas suffisant, Mu'âwiyah n'hésitait pas, dans certains cas, à réduire au silence ses opposants pour régner et agir sans opposition. Ainsi, partout où ces méthodes tortueuses de persuasion et d'intimidation ne fonctionnaient pas, les partisans de Mu'âwiyah se chargeaient d'éliminer physiquement et sauvagement les opposants. C'est ainsi qu'ils assassinèrent atrocement des milliers de partisans de l'Imam 'Alî (S), connus dans l'Histoire sous l'appellation de "Chî'at 'Alî", et beaucoup d'autres Musulmans, dont un bon nombre de Compagnons qui furent perfidement liquidés.

Mu'âwiyah considérait lui-même tout ce qu'il faisait comme étant justifié, et il poursuivait son action patiemment et avec précaution. Il avait le talent de gagner les coeurs des gens par le tact, la politesse et la douceur, et ce à tel point que lorsque quelqu'un l'abusait et se querellait avec lui, il ne se mettait pas en colère, bien au contraire, il le gratifiait de cadeaux. Telle était la politique qu'il suivit.

En apparence, Mu'âwiyah montrait beaucoup de respect pour l'Imam al-Hassan (S) et l'Imam al-Hussayn (S), et il leur envoyait de précieux cadeaux. Mais d'un autre côté, dans une proclamation publique, il signifia clairement à tout le monde que quiconque tenterait de citer un hadith (Tradition ou parole du Prophète (ﷺ)) faisant l'éloge des vertus et des hauts mérites des Ahl-ul-Bayt (S), sa vie, ses biens et son honneur ne seraient pas à l'abri, et que quiconque mettrait en évidence une Tradition exaltant la position des Compagnons, serait généreusement récompensé.

Poussant son hostilité encore plus loin, Mu'âwiyah donna l'ordre à toutes les personnes dirigeant les Prières en assemblée de dénigrer et d'injurier l'Imam 'Alî (S) du haut du minbar (chaire) des Mosquées, pour gagner des récompenses spirituelles prétendra-t-il. C'est aussi sur ses instructions que les partisans dévoués de l'Imam 'Alî (S) furent assassinés en masse, et même des adversaires de l'Imam

'Alî (S) furent tués, tout simplement parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir de l'amitié pour lui.

On peut déduire facilement de ce qui précède que si l'Imam al-Hassan s'était soulevé contre Mu'âwiyah, il n'aurait récolté comme fruit d'une telle action aucun résultat positif, mais en revanche il aurait gravement porté atteinte à l'intérêt général de l'Islam et fourni un prétexte à son élimination physique et à celle de tous ses partisans, offrant ainsi un cadeau inespéré à Mu'âwiyah dont l'objectif principal était la disparition de toutes traces des Ahl-ul-Bayt (S) et de leurs partisans. Car, en raison des circonstances complexes et de la confusion générale qui prévalait, un soulèvement de l'Imam al-Hassan (S) aurait fort bien pu déboucher sur son assassinat par ses propres partisans. Dans un tel cas, Mu'âwiyah aurait lui-même fait semblant de pleurer sa mort, ce qui lui aurait attiré la sympathie de tous ceux qui avaient de la vénération pour le petit-fils du Prophète (Ç), et aurait entraîné leur pacification. Et il aurait en outre saisi cette occasion (de l'assassinat de l'Imam (S)) pour opprimer les partisans de l'Imam 'Alî (S) et de l'Imam al-Hassan (S) lui-même, sous prétexte de vouloir venger sa mort. Ce scénario avait déjà été mis en scène lors de la mort de 'Uthmân, le troisième calife.

A la différence de son père machiavélique, Yazîd était prétentieux et inconstant. Il croyait que "la force prime le droit". L'opinion publique était le dernier de ses soucis. Ainsi, le dommage irréparable qui avait été causé jusqu'ici, de derrière le rideau, à l'Islam, Yazîd, pendant la courte durée de son règne, le pratiquera ouvertement et avec insouciance.

Pendant la première année de son règne, il massacra, en bon gouvernant despotique, la progéniture du Prophète (Ç).

Au cours de la deuxième année de son règne, il mis à sac la Ville Sainte de Médine, et la livra à son armée, c'est-à-dire que ses soldats disposèrent librement de la vie, des biens et de l'honneur des habitants de cette ville, laquelle fut mise à feu et à sang pendant trois jours.

Pendant la troisième année de son règne, il détruisit la Sainte Ka'bah, la Maison d'Allah.

C'est en conséquence de ces actes sordides de Yazîd que le Soulèvement et le Sacrifice de l'Imam al-Hussayn (S) touchèrent les coeurs des gens, et que leur impact alla grandissant chaque jour un peu plus.

Au début, le Soulèvement de l'Imam al-Hussayn (S) fut considéré comme un mouvement révolutionnaire finissant par un bain de sang ; mais avec le temps, il finit par rassembler un grand nombre de gens qui étaient prêts à se sacrifier pour la cause de la Vérité, et par amour et respect pour les Ahl-ul-Bayt. C'est pour cette raison que Mu'âwiyah avait mis son fils Yazîd en garde contre toute tentative de confrontation. Mais finalement, le tempérament haïssable et vaniteux de Yazîd l'aveugla et l'empêcha de distinguer la maladresse de la préservation de ses intérêts.

L'Imam al-Sajjâd (S)

Au cours de son Imamât, la méthode d'action de l'Imam al-Sajjâd (S) peut être divisée en deux phases, qui sont toutes deux conformes à la Ligne suivie par les autres Imams (S).

A l'époque de la tragédie de Karbalâ', l'Imam al-Sajjâd (S) était toujours aux côtés de son père (S), et associé à son Mouvement. Après le Martyre de son père (S), il fut fait prisonnier et emmené d'abord à Kûfa, et ensuite en Syrie.

Pendant sa captivité, il n'observa jamais la Taqiyyah (dissimulation de contrainte), et dit toujours la Vérité, sans peur ni crainte. Chaque fois que l'occasion se présentait, il faisait un discours pour rappeler les mérites des Ahl-ul-Bayt (S), et dénoncer les atrocités que les gouvernants omayyades avaient fait subir à son père, et le régime tyrannique de ceux-ci.

Après son élargissement, l'Imam al-Sajjâd (S) regagna Médine, et il se retira de l'agitation de la ville pour s'isoler et se consacrer à l'adoration d'Allah. Les portes de la maison où il passait sa retraite étaient fermées aux étrangers, mais il continuait à y recevoir ses partisans et disciples, pour les guider et leur dispenser les vrais Enseignements islamiques.

Les Supplications qu'il adressait à Allah, dans la solitude et en toute humilité, sont restées comme des Trésors dans les annales des Enseignements islamiques. C'est par l'intermédiaire de ces Supplications qu'il atteignit la Proximité d'Allah. Il conversait avec Lui à travers ses méditations.

Les Supplications de l'Imam al-Sajjâd (S) ont été compilées dans un livre connu sous le titre de "Al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah".

L'Imam Muhammad al-Bâqer (S)

A l'époque de l'Imam Muhammad al-Bâqer (S), l'enseignement et la diffusion de la Connaissance religieuse connurent une certaine facilité. Et l'Imam (S) saisira cette occasion pour sauver les Traditions religieuses des Ahl-ul-Bayt (S), notamment celles concernant la Jurisprudence, qui avaient disparu de la circulation à l'instigation et sous la pression des gouvernants omayyades. En effet, bien que des milliers de Traditions relatives aux Principes et aux Préceptes de l'Islam aient été enregistrés, celles qui avaient échappé à la destruction ne dépassaient pas le nombre de cinq cents. Par conséquent, il n'y avait plus suffisamment de Traditions enregistrées en matière de Jurisprudence et de Commandements islamiques pour les Chi'ites, dont le nombre s'était accru considérablement à la suite de la tragédie de Karbalâ' et de son impact sur la conscience des Musulmans, et grâce aux efforts que l'Imam al-Sajjâd (S) avait déployés depuis trente-cinq ans. L'Imam Muhammad al-Bâqer (S), profitant du relâchement de la surveillance exercée par le régime omayyade, affaibli et préoccupé par ses dissensions et querelles internes, put diffuser largement les Enseignements religieux et former les théologiens dont la société avait grand besoin.

L'Imam Ja'far al-Çâdiq (S)

Lorsque l'Imam al-Çâdiq (S) prit la Charge de l'Imamat, comme sixième Imam, l'environnement pour la propagation et la diffusion de la Connaissance et des Enseignements islamiques était devenu plus favorable encore. La raison en était que, d'une part, grâce à la diffusion des Traditions islamiques par l'Imam Muhammad al-Bâqer (S), et grâce aux Enseignements et au prêche de ses disciples –devenus de véritables Savants– les gens commençaient à manifester beaucoup d'intérêt pour les Enseignements islamiques dispensés sous la Direction infaillible des Ahl-ul-Bayt (S), et d'autre part, la chute du régime omayyade et l'arrivée au pouvoir de la dynastie abbasside qui, au début de son règne, ne pouvait que se montrer bienveillante envers les Ahl-ul-Bayt (S) –qui avaient souffert le martyre sous le régime omayyade que les Abbassides venaient de renverser justement sous prétexte de venger la souffrance infligée aux Descendants bénis du Prophète (Ç).

L'Imam al-Çâdiq (S) dispensait un Enseignement des diverses branches de la Connaissance. Un grand nombre de Savants et des groupes de gens instruits assistaient régulièrement à ses cours et conférences, pour lui rendre hommage et bénéficier de sa vaste Connaissance et de sa Sagesse Divines. Ils cherchaient aussi sa Guidance, et écoutaient les réponses qu'il donnait aux problèmes ardues et complexes qu'ils lui soumettaient.

Le Saint Imam entraînait souvent en discussion avec des gens appartenant à différentes écoles de pensée, et débattait de questions variées avec les savants de différentes religions ou écoles juridiques religieuses. Ses dits et paroles, ainsi que les Traditions qu'il avait citées ont été compilés dans des centaines de livres appelés "Uçûl" (Principes).

L'Imam al-Çâdiq (S) put mettre à profit des conditions favorables à la diffusion du Savoir, pour transmettre la Connaissance à des milliers de disciples, et il laissa derrière lui un grand Trésor pour les chercheurs en sciences religieuses. Le nombre de personnes qui eurent la chance d'apprendre de lui la Connaissance et la Sagesse dépasse quatre mille.

L'Imam al-Çâdiq (S) demandait à ses étudiants d'écrire tout ce qu'il leur enseignait, et de bien conserver tout ce qu'ils auraient ainsi écrit. Il leur disait qu'un jour viendrait où le chaos et les troubles feraient disparaître beaucoup de traces de la Connaissance, et qu'en ce temps-là ces écrits et livres (qu'ils auraient conservés) rendraient un grand service et serviraient de précieuse référence scientifique et religieuse aux Musulmans. C'est pour cette raison que ses étudiants apportaient papier et nécessaire d'écriture à ses cours, et notaient tout ce qu'ils entendaient et apprenaient de lui.

L'Imam Ja'far al-Çâdiq (S) passa toute sa vie à enseigner et à former les gens, publiquement et en privé, et il put ainsi, grâce à ses efforts inlassables, assurer la transmission de la Connaissance et de la Sagesse.

En bref, c'est l'Imam Ja'far al-Çâdiq (S) qui, par sa Sagesse et sa Connaissance, détruisit la barrière

d'obscurantisme et d'ignorance, et reconstruisit les fondations de la Religion Divine du Prophète (Ç).

Et c'est en raison de tout ce travail fondamental et considérable que l'Imam Ja'far (S) est considéré comme le pionnier de l'Islam Chi'ite, et que celui-ci prit l'appellation d'"Ecole Ja'farite de pensée" (al-Math-hab al-Ja'farî), par référence à son nom.

L'Imam Mûsâ al-Kâdhim (S)

Lorsque les Abbassides avaient évincé les Omayyades et s'étaient emparé du pouvoir, ils s'étaient fixé pour cible suivante les Banî Fâtimah et, par conséquent, ils s'acharnèrent de toutes leurs forces contre les Ahl-ul-Bayt (S) (la Famille du Saint Prophète (Ç)) pour en effacer toute trace. Ainsi, beaucoup de ceux-ci furent purement et simplement décapités, d'autres furent brûlés vifs, et d'autres encore servirent de matériau de construction pour les murs et les fondations. Les Abbassides allèrent jusqu'à mettre le feu à la maison de l'Imam Mûsâ al-Kâdhim (S) lui-même, lequel fut ensuite envoyé en Iraq pour inquisition pendant un certain temps.

Evidemment, dans de telles conditions, la Taqiyyah (dissimulation de la Foi) s'imposa plus que jamais, et devint une nécessité impérieuse vers les derniers jours de sa vie. Etant donné que l'Imam était étroitement surveillé, il évitait de rencontrer les gens, à l'exception d'un petit nombre de ses fidèles les plus proches. A la fin, al-Mançûr, le deuxième calife abbasside, mit l'Imam (S) en prison.

Ainsi, on peut dire que la période de l'Imamat du septième Imam (S) fut une période de grandes épreuves et de tribulations pour les Ahl-ul-Bayt (S) et leurs partisans.

Bien qu'observant la Taqiyyah, l'Imam Mûsâ al-Kâdhim (S) était pleinement engagé dans la diffusion des Enseignements et des Principes islamiques, et la narration des Traditions. On peut dire qu'après le cinquième et le sixième Imams (S), il était, parmi les autres Imams (S), celui qui cita le plus de narrations jurisprudentielles. Mais en raison des obligations de la Taqiyyah, beaucoup de ses narrations étaient citées d'une façon anonyme, comme provenant d'un 'Alim (Savant religieux) ou d'un 'Abdun Çalih (un serviteur pieux).

L'Imam Mûsâ al-Kâdhim (S) vécut pendant les règnes de quatre califes abbassides, en l'occurrence al-Mançûr, al-Hâdî, al-Mahdî et Hârûn al-Rachîd, qui, tous, lui firent subir de sévères tortures et beaucoup de tyrannie.

A la fin, il fut emprisonné sur ordre de Hârûn al-Rachîd, et transféré d'une prison à l'autre pendant plusieurs années. Et c'est en prison qu'il mourut en Martyr, empoisonné.

L'Imam 'Alî al-Redhâ (S)

Tout esprit éclairé, et tout homme de bon sens, peuvent se rendre compte, après avoir jeté un regard scrutateur sur l'Histoire et ses péripéties, que plus les califes au pouvoir et autres ennemis des Saints

Imams soumettaient ceux-ci et leurs partisans à l'oppression et aux persécutions, plus le nombre de ces derniers augmentait, et plus ils devenaient fermes dans leurs Croyances et convictions. Et ils finirent par considérer le califat comme la plus détestable et la plus abominable des institutions.

En fait, c'était le sentiment d'infériorité et de culpabilité qui avait toujours troublé l'esprit des califes et les rendait impuissants.

Ainsi, le septième calife abbasside, al-Ma'mûn, était le contemporain de l'Imam 'Alî al-Redhâ (S). Ayant accédé au pouvoir –après avoir tué son frère al-Amîn–, il pensait que la meilleure façon de mettre fin à l'anxiété et à l'affliction que son acte avait laissées en lui, était de détruire la racine et les branches du Chi'isme par des moyens autres que la force et la coercition.

Pour atteindre cet objectif, al-Ma'mûn adopta une nouvelle politique. Il pensa nommer l'Imam 'Alî al-Redhâ (S) comme son héritier présomptif, estimant qu'en l'impliquant dans les ténébreuses affaires de son califat, il le compromettrait aux yeux de ses partisans, et que son image de piété et d'intégrité serait ternie, et que, par voie de conséquence, le caractère Sacré de l'institution de l'Imamat s'effondrerait tout seul.

En poursuivant une telle politique, il pouvait espérer tirer un autre avantage, à savoir l'affaiblissement du mouvement d'opposition des Ahl-ul-Bayt (S) contre les Abbassides, étant donné que les premiers nommés croiraient –à tort– que puisque le califat serait transféré automatiquement à eux (Ahl-ul-Bayt (S)), en vertu de la nomination de l'Imam al-Redhâ (S) comme héritier présomptif, il était inutile de poursuivre la lutte sanglante contre les Abbassides. Une fois qu'il aurait atteint ces deux objectifs, pensait al-Ma'mûn, il ne lui resterait plus qu'à éliminer, sans trop de risques, l'Imam al-Redhâ (S).

Al-Ma'mûn offrit d'abord le califat, et ensuite le poste d'héritier présomptif, à l'Imam al-Redhâ (S). Mais ce n'est finalement que sous la contrainte et la menace que ce dernier accepta de participer au califat, en assortissant son acceptation forcée de la condition qu'il ne serait pas impliqué dans la nomination et les mutations des fonctionnaires, ni dans l'administration des affaires de l'Etat.

Cette affaire réglée, l'Imam 'Alî al-Redhâ (S) s'occupa essentiellement de la réforme et de l'éducation des gens ; dans la mesure du possible, il engageait des discussions et des débats avec les théologiens d'autres courants juridiques religieux. Dans ses discours et réflexions, il soulignait la vraie signification des Enseignements islamiques. Al-Ma'mûn lui-même s'intéressait beaucoup à ce genre de discussions religieuses.

Les discours et les dits de l'Imam al-Redhâ (S) sur les Enseignements islamiques sont presque aussi nombreux que ceux de l'Imam 'Alî ibn Abî Tâlib (S), et dépassent en nombre ceux des autres Imams.

L'un des plus grands services que l'Imam al-Redhâ (S) nous a laissé comme legs, est le fait que les Traditions relatives à Ahl-ul-Bayt, et disponibles chez les Musulmans Chi'ites de l'époque, lui furent soumises pour vérification, et il en rejeta un bon nombre –qu'il considéra comme étant délibérément

inventées de toutes pièces par des falsificateurs mal intentionnés. Grâce à lui donc, les Traditions Chi'ites sont dépouillées de ces narrations fabriquées et fausses.

Lorsque l'Imam 'Alî al-Redhâ (S), nommé héritier présomptif, quitta Médine pour Marv, il reçut, tout au long de son voyage, un accueil enthousiaste de la part des gens, notamment lorsqu'il arriva en Iran. Des milliers et des milliers de gens déferlaient de partout en masse pour lui rendre hommage et lui demander Guidance et Enseignements islamiques.

Ayant remarqué cet accueil triomphal, sans précédent et imprévu, que les gens réservaient au Saint Imam, al-Ma'mûn, le calife abbasside, comprit qu'il avait commis une erreur politique ; et pour tenter de la réparer, il empoisonna l'Imam et revint à la politique répressive (envers les Ahl-ul-Bayt) suivie par ses prédécesseurs.

L'Imam Muhammad al-Taql (S), L'Imam 'Alî al-Naqi (S), et l'Imam al-Hassan al-'Askari (S)

Ces trois Imams (S) vécurent dans des conditions presque similaires.

Après le Martyre de l'Imam 'Alî al-Redhâ (S), al-Ma'mûn convoqua le fils unique de ce dernier à Baghdâd, et le traita avec courtoisie. Il le maria avec sa propre fille, et le garda près de lui, avec tous les honneurs et toute la dignité dus à sa position.

Bien que l'attitude d'al-Ma'mûn envers l'Imam Muhammad al-Taql (S) fût, en apparence, amicale, il le soumit néanmoins à une surveillance étroite. De la même façon, le séjour de l'Imam 'Alî al-Naqi (S) et de l'Imam al-Hassan al-'Askari (S) à Sammarâ' –la capitale du califat–, équivaldra, en fait, à une détention.

La durée totale de l'Imamat de ces trois Imams (S) fut de cinquante-sept années. Pendant cette période, le nombre des Musulmans Chi'ites qui vivaient en Iraq, en Iran et en Syrie atteignit plusieurs centaines de milliers, parmi lesquels on comptait des milliers de rapporteurs de Hadith (Traditions). Malgré leur grand nombre, les Traditions qu'ils rapportèrent de ces trois Imams ne furent pas nombreuses.

Il faut dire que ces Imams ne vécurent pas longtemps. Le neuvième, le dixième et le onzième Imams moururent en Martyrs, respectivement à l'âge de vingt-cinq ans, quarante-deux ans, et vingt-sept ans. Cela, entre autres choses, nous indique que le régime abbasside avait une prise solide sur les trois Imams qui, de ce fait, ne pouvaient s'acquitter librement des obligations de leur Imamat. Cependant, des narrations très précieuses sur les Enseignements et les Principes de l'Islam, provenant d'eux, nous sont parvenues.

L'Imam al-Mahdî (S): le Sauveur attendu

A l'époque de l'Imam al-Hassan al-'Askarî (S), les autorités califales avaient décidé de tuer le Successeur de ce dernier, afin de mettre fin à l'institution de l'Imamat et au Chi'isme. En conséquence, l'Imam al-Hassan al-'Askarî (S) fut placé sous une surveillance très étroite, afin de connaître son Successeur. L'Imam al-'Askarî (S), quant à lui, pour faire pièce au projet des autorités, maintint secrète la naissance de l'Imam al-Mahdî, l'Imam des Temps (S). Hormis quelques rares Chi'ites distingués, personne ne put le voir, depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de six ans, alors que son père était encore vivant.

Après le décès de son père, l'Imam al-Mahdî (S), sur Ordre d'Allah, fit une occultation temporaire (l'Occultation Mineure), pendant laquelle il répondait aux questions et requêtes des Chi'ites et résolvait leurs problèmes à travers ses intermédiaires (quatre de ses représentants distingués) qui se succédèrent pour accomplir ce devoir. Après la fin de "al-Ghaybat al-Çughrâ" (l'Occultation Mineure), il entra dans "al-Ghaybat al-Kubrâ" (l'Occultation Majeure). Il restera invisible jusqu'à ce que la Volonté Divine le fasse réapparaître. Après sa réapparition, il nettoiera la terre de toutes les injustices, et établira le règne de l'équité et de la Justice. Un grand nombre de narrations, attribuées au Prophète (Ç) et aux Imams (S), et relatives à sa personnalité, à son occultation, et à sa réapparition ont été rapportées par les traditionnistes (rapporteurs de Hadith) tant Sunnites que Chi'ites.

Un certain nombre de Chi'ites pieux eurent la chance de voir l'Imam al-Mahdî du vivant de son père, et d'entendre de lui la Bonne Nouvelle de son Imamat.

Après avoir traité de la question de la prophétie et de l'Imamat, nous sommes arrivés à la conclusion que ce monde ne sera jamais dépourvu de la Religion d'Allah et d'un Imam (S) qui en restera le Protecteur, en même temps que le Gardien de ce monde.

La conduite des Dirigeants religieux

Il ressort de notre étude de la vie des Prophètes d'Allah et des Dirigeants religieux, qu'ils avaient cru au concept et à la pratique de la Vérité et de la véracité, et qu'ils ont appelé l'humanité aussi à croire à la Vérité et à pratiquer la véracité. Et pour accomplir leur Mission, ils n'ont épargné aucun effort ni aucun sacrifice. En d'autres termes, leur objectif était que la société soit guidée sur le Droit Chemin. Ils voulaient que les gens se débarrassent de l'ignorance et des croyances superstitieuses, croient à la Vérité, et adoptent une ligne de pensée rationnelle. Ils oeuvraient en vue d'amener l'homme à ne pas se conduire comme une bête.

Les pieux Prophètes et leurs Successeurs n'avaient aucune motivation égoïste personnelle. Leur seul souci était de mettre la société sur la Voie de la prospérité et du bonheur, dans ce monde et dans l'Autre. Ils consacrèrent leur vie à ce seul objectif. Ils n'étaient jamais mal disposés envers personne. Ils souhaitaient le bonheur et la prospérité de tout le monde, sans exception. Leur devise était «Faites aux

autres ce que vous voudriez que l'on vous fasse, et ne faites pas à autrui ce que vous n'aimeriez pas que l'on vous fasse.» Ils accordèrent la plus grande importance à cet aspect du devoir de l'homme, et voulaient que l'homme s'acquitte de lui-même de ce devoir. Comme ils n'avaient pas hésité eux-mêmes à sacrifier tous leurs biens, y compris leur propre vie, pour l'accomplissement de leur Mission, ils étaient immunisés contre toute malveillance. Ils ne formulaient jamais d'accusations contre quiconque, ni n'étaient jamais jaloux de la position élevée de personne dans la société.

L'ensemble des qualités que ces personnages hors du commun possédaient sera abordé de nouveau dans le chapitre consacré à la "Morale".

La Résurrection – Le Jour du Jugement

La Croyance à la Résurrection de l'homme après la mort est l'un des trois fondements de l'Islam. De par sa nature innée, l'homme est capable de distinguer le bien du mal. Mais c'est une tout autre chose, le fait qu'il ne suive pas toujours le bien, tout en sachant qu'une bonne chose est toujours quelque chose de bien. S'il ne pratique pas ce qui est bien, ce n'est pas parce qu'il le considérerait comme mal. De la même façon, il considère comme mal ce qui est mauvais, même s'il s'y adonne.

Cependant, dans ce monde, il est rare que nous trouvions qu'un homme qui accomplit de bonnes actions soit pleinement récompensé en conséquence. Dans ce monde, nous remarquons également que quelqu'un qui commet des crimes et de mauvaises choses reste impuni. On constate qu'un homme qui persiste à accomplir de bonnes actions souffre souvent et rencontre de nombreuses difficultés et malheurs dans sa vie, et qu'un autre qui commet toutes sortes d'actes immoraux mène une vie facile et agréable.

Donc, s'il n'y avait pas un jour où l'homme doit être jugé selon ses bonnes ou mauvaises actions, et récompensé ou puni en conséquence, alors l'idée même de bien et de mal, et la question de la nécessité et de la volonté de faire l'un et d'éviter l'autre, n'existeraient pas dans sa nature.

Il ne faut pas imaginer que l'homme pense que les bonnes actions qu'il accomplit constituent forcément un bien pour lui, puisqu'elles contribuent à faire régner l'ordre et le bonheur dans la société, ordre et bonheur dont il bénéficiera lui-même puisqu'il est un membre de ladite société, ni que les mauvaises actions qu'il commet constituent un mal pour lui-même étant donné qu'elles concourent à créer un climat de chaos et de désordre dans la société, chaos et désordre dont il subit également les retombées négatives en tant que membre de ladite société.

Car si une telle chose est vraie, dans une certaine mesure, lorsqu'il s'agit de gens dépossédés et impuissants, elle ne l'est pas s'agissant de gens qui ont tous les pouvoirs, et sur le bonheur et la jouissance desquels l'ordre ou le désordre n'a aucune espèce d'influence, ou plutôt qui jouissent encore plus s'il y a davantage de chaos et de corruption dans la société. En effet, pour ce genre de gens puissants et possédants, rien ne prouve qu'ils savent que la bonne action est une bonne chose et que la mauvaise action est une mauvaise chose pour eux-mêmes.

Il ne faut pas imaginer non plus que, bien que ces gens-là réussissent dans leur vie grâce à leurs mauvaises actions, ils auront toujours une mauvaise réputation auprès des gens et seront détestés d'eux. Ils ne seront considérés avec mépris que lorsqu'ils seront morts et devenus néant, et que ce sentiment de mépris envers eux n'aura plus aucune incidence sur la jouissance et le bonheur qu'ils ont vécus.

Donc, sans la croyance à la vie après la mort, l'homme n'aurait aucune preuve de la nécessité d'accomplir de bonnes actions et d'éviter les mauvaises, et la croyance à cette nécessité deviendrait un simple mythe.

A la lumière de ce qui précède, nous devons considérer –comme nous le commande notre nature innées– la Croyance à la noble vérité de notre retour à la vie après la mort, retour dû à la Volonté Divine, et à la comptabilisation de nos bonnes et mauvaises actions, comme une conclusion logique. Le Jour où Allah récompensera les gens droits de Bénédiction éternelles, et punira les malfaiteurs pour leurs mauvaises actions, s'appelle le Jour du Jugement.

La Résurrection selon les différentes religions et communautés

Les autres religions qui appellent les gens à adorer Allah, à accomplir de bonnes actions, et à éviter les mauvaises, croient aussi à la Résurrection des êtres humains. La raison en est que le but même de l'accomplissement de nobles actions ne peut se réaliser que si ces nobles actions permettent à ceux qui les accomplissent d'en tirer des avantages. Et étant donné que l'homme n'est récompensé ni totalement ni partiellement dans ce monde pour ses actions vertueuses, il n'est que naturel qu'il soit récompensé dans l'Autre Monde, avec le commencement de sa nouvelle vie après la mort.

L'exhumation de vieilles tombes a permis de découvrir et de constater, à travers les différents signes et objets qu'on y a trouvés, que l'homme de l'Antiquité croyait à la vie après la mort, puisque lors de l'enterrement, de nombreux rites étaient accomplis, laissant entendre que le mort pourrait recevoir des récompenses pour ses actions dans l'Autre Monde, après sa mort.

Le Saint Coran et la Résurrection

Le Saint Coran parle, dans de nombreux Versets, de la vie après la mort, et il appelle les gens à n'avoir aucun doute ou incertitude à cet égard. Et en de nombreux endroits, il secoue l'intellect de l'homme pour qu'il n'entretienne pas de scepticisme à ce sujet. En premier lieu, il rappelle à l'homme la création de l'être humain par le Pouvoir Absolu d'Allah. Ainsi, à ce propos, il dit:

«L'homme ne réalise-t-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme ? Et le voilà qui ne croit pas, et qui oublie même sa propre création. Il dit: "Qui donc fera revivre les ossements alors qu'ils sont poussière ?" Dis-leur [ô Prophète]: "Celui Qui les a créés une première fois les fera revivre."» (Sourate Yâsîn, 36: 77-79)

Parfois, le Saint Coran établit une comparaison entre la Résurrection de l'homme et la terre morte en hiver, qui renaît au printemps, et rappelle à l'homme la Toute-Puissance d'Allah:

«Tu vois, parmi les Signes Divins, la terre, comme elle était prostrée ; mais lorsque Nous faisons descendre sur elle l'eau du ciel, elle se ranime et reverdit. Allah, Qui lui rend la vie, fera aussi revivre l'homme mort. Allah est Puissant sur toute chose.» (Sourate Fuççilat, 41: 39)

Le Saint Coran discute de cette question avec un raisonnement logique, lorsqu'il dit:

«Nous n'avons pas créé en vain le ciel et la terre, et ce qui se trouve entre les deux, contrairement à ce que pensent les incrédules. Malheur aux incrédules ; ils souffriront du Tourment du feu de l'Enfer. Traiterons-Nous ceux qui croient et qui font des oeuvres bonnes comme ceux qui corrompent la terre ?» (Sourate Çâd, 38: 27-28)

Non, ce n'est pas ainsi. Si l'homme venait tout simplement à l'existence pour errer sans but pendant un certain temps et mourir, et qu'un autre naisse et meure de la même façon, et ainsi de suite, la finalité même de la Création ne serait qu'un jouet. Certes non! Allah Le Tout-Sage, L'Omniscient, ne fait rien en vain. Les gens qui ne croient pas à la Résurrection considèrent la Créa- tion comme dénuée de tout sens. Allah peut-Il traiter les gens droits et vertueux de la même façon que les méchants et les malfaiteurs ? Puisque dans ce monde les bons et les méchants ne reçoivent pas les conséquences de leurs actes, il y aurait une grande injustice si ni les uns, ni les autres, n'étaient récompensés ou punis dans l'Autre Monde, et ce serait contraire à la Justice Divine.

De la mort à la Résurrection

Du point de vue de l'Islam, l'homme est une créature composée d'un corps et d'une âme. Le corps est une substance complexe faite de matière et, en tant que tel, il est gouverné par toutes les lois physiques et naturelles qui régissent la matière. Cela veut dire que, tout comme la matière, il a un volume, un poids, et des dimensions, et qu'il vit dans un espace et un temps donnés. Il est affecté par le climat, le froid et la chaleur. Il se développe selon un processus de vieillissement, et devient vieux. A la fin, de même qu'il a été créé et qu'il est venu au monde un jour par la Volonté d'Allah, de la même façon, un jour donné, son corps périra tout ensemble, comme toute autre matière.

D'un autre côté, l'âme humaine n'est pas matérielle. Elle n'a pas les qualités de la matière. Elle a des qualités spirituelles de nature abstraite, telles que la pensée, l'intention, l'amour, la haine, la joie, le regret, l'amitié, l'inimitié, la peur, l'espoir, etc. L'âme est indépendante du corps, et elle ne possède aucune qualité matérielle, alors que le corps et ses parties constituantes, telles que le coeur, le cerveau, les membres et les autres organes sont indépendants de l'âme dans l'accomplissement de leurs fonctions physiques et physiologiques, et aucun organe du corps humain ne peut être considéré comme le centre de son activité physique.

Allah dit, dans le Saint Coran:

«Nous avons créé l'homme d'argile fine, puis Nous en avons fait une goutte de sperme contenue dans un réceptacle solide ; puis, de cette goutte, Nous avons fait un caillot de sang, puis de cette masse Nous avons créé des os ; Nous avons revêtu les os de chair, produisant ainsi une autre créature. Béni soit Allah, Le Meilleur des créateurs. Par la suite, vous mourrez certainement, puis, le Jour de la Résurrection, vous serez ressuscités.» (Sourate al-Mu'minûn, 23: 12-14)

Le sens de la mort

Du point de vue islamique, la mort ne signifie pas que l'homme, lorsqu'il meurt, serait totalement détruit, anéanti, éteint et inexistant, mais que son âme –qui est indestructible– coupe ses liens avec le corps, lequel périt en conséquence. Donc, l'âme continue sa vie sans les liens du corps. Allah dit:

«Ceux qui ne croient pas au Jour du Jugement disent: "Comment serait-ce possible qu'après la mort, où nos corps se transforment en poussière, nous soyons recréés ?" O Prophète! Dis-leur que l'Ange de la mort, qui est chargé de vous, arrachera l'âme du corps ; puis vous serez ramenés vers votre Seigneur.» (Sourate al-Sajdah, 32: 10-12) (Ce qui veut dire que l'âme restera intacte, avec toutes ses qualités ; seul le corps périt, non l'âme.)

Le Prophète (ﷺ) également dit à ce sujet:

«Vous ne périrez pas après la mort. Vous serez seulement transférés d'une demeure vers une autre.»

Al-Barzakh (Le Monde Transitoire)

Du point de vue islamique, l'homme demeure vivant après la mort, mais sous une forme différente. S'il est vertueux, il sera gratifié de Bénédiction Divines, et s'il est méchant, il demeurera sous une torture constante. Lorsque le Jour du Jugement arrivera, chacun sera ressuscité pour rendre compte de ses actes.

Le monde dans lequel l'homme passera sa vie après la mort, en attendant le Jour du Jugement, s'appelle "al-Barzakh", c'est-à-dire le monde transitoire. Allah dit:

«Après la mort, les gens seront derrière le Barzakh, jusqu'au Jour de la Résurrection.» (Sourate al-Mu'minûn, 23: 100)

Allah dit, en outre:

«Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le Chemin d'Allah sont morts. Ils sont vivants. Allah leur assure leur subsistance.» (Sourate Âl 'Imrân, 3: 169)

1. Le Saint Coran.

2. Selon une autre version de ce hadith, lorsque Umm Salma avait demandé au Saint Prophète si elle faisait partie des Ahl-ul-Bayt, celui-ci répondit: «Tu es sur la Bonne Voie, mais seuls ceux-ci sont mes Ahl-ul-Bayt».

De là, il est clair que le Saint Prophète a distingué ses Ahl-ul-Bayt de tous ses disciples dévoués et pieux, et il a expliqué par la parole et par sa conduite la signification du Verset précité (Ayat al-Tat-hîr) le Verset de la Purification de la Sourate "al-Ahzâb", 33: 33. Le Saint Prophète a dit alors que ses Ahl-ul-Bayt avaient la particularité d'être des personnages pieux totalement purifiés et infaillibles.

Dans le même contexte, et pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'identité des Ahl-ul-Bayt, le Saint Prophète a déclaré devant les Musulmans présents à la Mosquée, en désignant la maison de l'Imam 'Alî et de Fâtimah, à laquelle il avait l'habitude de rendre visite après chaque Prière en assemblée: «O Ahl-ul-Bayt [du Prophète]! Qu'Allah vous accorde Sa Miséricorde et Ses Bénédictions!»

Certains compagnons du Saint Prophète ont corroboré cette en ajoutant qu'il a répété cette action (rendre visite à la maison de l'Imam 'Alî et de Fâtimah après chaque Prière en assemblée en les désignant comme ses Ahl-ul-Bayt, et en faisant la même invocation d'Allah [précitée] en leur faveur) pendant six mois sans discontinuer (pendant sept mois selon d'autres, huit ou neuf mois selon d'autres encore). En tout cas, cette variation relative à la période exacte pendant laquelle cette action a duré s'explique par le fait que les témoins ne l'ont enregistrée que de mémoire.

En fait, il est évident que si le Saint Prophète a continué pendant des mois à se rendre chaque jour auprès de la maison de l'Imam 'Alî et de la Dame Fâtimah en les désignant devant les autres comme étant les Ahl-ul-Bayt, c'était pour rappeler à toute la Ummah musulmane qui étaient les Ahl-ul-Bayt- à propos desquels le Verset de la Purification avait été révélé par Allah, et quelle était la vraie signification de ce Verset. En outre, si le Saint Prophète a agi ainsi, c'était pour s'acquitter de son obligation de se conformer au Verset coranique suivant:

«Nous t'avons révélé le Coran afin que tu communicates aux gens, dans des termes clairs, tous Commandements que Nous t'envoyons, et cela pour que les gens puissent réfléchir.» (Sourate al-Nahl, 16: 44)

Le Verset de la Purification devint d'une telle notoriété publique que les gens le citaient invariablement pour appuyer leurs points de vue. L'un de ceux qui s'y référait souvent était l'Imam al-Hussayn (S), qui fait lui-même partie des Ahl-ul-Bayt. En effet, un jour, après la mort de son illustre père, le Commandeur des Croyants l'Imam 'Alî (S), il dit, dans un sermon: «Je suis l'un des membres des Ahl-ul-Bayt du Prophète, ceux-là mêmes qu'Allah a dépouillés de toute souillure et qui ont été purifiés totalement.»

De la même façon, Umm Salma cita le Verset de la Purification à après son Martyre.

Lorsque Mu'âwiyah demandera un jour à Sa'd ibn Abî-I-Waqqâç d'injurier l'Imam 'Alî, son interlocuteur lui rappellera la position élevée de l'Imam 'Alî, évoquée dans le Verset de la Purification.

De même, lorsqu'un groupe d'hypocrites dénigreront un jour l'Imâm 'Alî (S) devant ibn 'Abbâs, celui-ci citera, lui aussi, le Verset de la Purification pour les contredire, et il leur dira de ne pas oublier que ce Verset constitue l'une des dix preuves des mérites inégalables de l'Imam 'Alî (S).

Lorsqu'Umm Salma apprendra la nouvelle du Martyre de l'Imam al-Hussayn en Iraq, et la pratique consistant à injurier l'Imam 'Alî, elle relatera l'histoire du Verset de la Purification et les circonstances de sa Révélation au Prophète, et elle rappellera aux gens la signification de ce Verset.

L'Imam al-Sajjâd, fils de l'Imam al-Hussayn, citera ce Verset devant un Syrien qui chantait les louanges de Yazid le Maudit, et qui insultait les Ahl-ul-Bayt.

Voir à cet égard:

Çahîh Muslim, vol. VII, p. 135

Çahîh al-Tirmithî, vol. XII, p. 85

Musnad Tayyalsî, vol. VIII, p. 274

Majma' al-Zawâ'id, vol. XI, p. 169

Mustadrak 'ala-l-Çahîhayn, vol. III, p. 72

Sunan al-Bayhaqî, vol. II, p. 149

Musnad Ahmad ibn Hanbal, vol. VI, p. 298

Much-kil al-Athâr, vol. III, p. 147

Tafsîr al-Tabarî, vol. XXII, p. 6

Tafsîr ibn Kathîr, vol. III, p. 485

Tafsîr al-Durr al-Manthûr, vol. V, p. 198

Khaçâ'îç al-Nasâî, p. 4

3. Voir :

-Çahîh Muslim, vol. II, p. 360, imprimé chez 'Isâ Halabî, et vol. XV, p. 176, imprimerie d'Egypte

-Çahîh al-Tirmithî, vol. IV, p. 293, imprimé à Dâr-ul-Fikr, Beyrouth Musnad Ahmad ibn Hanbal, vol. I, p. 185, imprimé à l'imprimerie al-Maymanah, Egypte.

-Matâlib al-Su'ûl, d'ibn Talhah al-Châfi'î, vol. I, p. 18, imprimerie de Najâf (Iraq), et p. 8, imprimerie de Téhéran.

4. Voir :

-Mustadrak al-Hâkim, vol. III, p. 151, publié à Haydarabâd, Deccan

-Yanâbi'ul-Mawaddah, d'al-Qandûzî al-Hanafî, pp. 30 et 370, publié à Al-Haydariyyah, et pp. 27 et 308, publication d'Istanbûl Al-Çawâ'iq al-Muhriqah, d'ibn Hajar al-'Asqalânî, pp. 135, 184, 234, publication d'Al-Muhammadiyyah, Egypte.

-Ta'rîkh-ul-Kholafâ', d'al-Suyûtî al-Châfi'î

-As'af-ul-Râghibîn, Saban al-Châfi'î, p. 9, publication d'al-Sa'idiyyah

5. Voir :

-Çahîh al-Tirmithî, vol. V, p. 328, Hadith Serial, n° 3874, publié à Dâr-ul-Fikr, Beyrouth ; et vol. XIII, p. 199, publication de Maktabat-al-Sawî, Egypte

-Yanâbi'ul-Mawaddah, d'al-Qandûzî, p. 30, publication d'Istanbûl

-Kanz-ul-'Ummâl, vol. I, p. 44

-Tafsîr ibn Kathîr, vol IV, p. 113, publication du Dâr Ihîyâ'-al-Kutub-al-'Arabiyyah, Egypte

-Jami' al-Uçûl, d'ibn al-Athîr, vol. I, p. 187, Hadith n° 69, publication d'Egypte

-Mich-kât-ul-Maçâbih, vol. III, p. 258, publication de Damas

-Al-Sayf-ul-Yamanî-ul-Maslûl, p. 10, publication d'al-Tarraqî, Damas

-'Abaqât-ul-Anwâr, vol. I, p. 25, publié à Isfahan

Ainsi que de nombreux autres ouvrages...

6. Voir:

-Al-Çawâ'iq al-Muhriqah, d'ibn Hajar al-Haythamî al-Makkî al-Châfi'î, p. 25, imprimé à Al-Maymanah, Egypte

-Kanz-ul-'Ummâl, d'al-Muttaqî al-Hindî, vol. I p. 168, 2e édition, publié à Haydarabâd, Deccan, Inde

-Al-Ghadîr, par al-'Allâmah al-Amînî, vol. I, p. 26, publié à Beyrouth

-Musnad Ahmad ibn Hanbal, vol. IV, p. 281, publié à Al-Maymanah, Egypte

-Ansâb-ul-Achrâf, d'al-Balâtharî, vol. II, p. 215, publié à Beyrouth

etc.

7. Rapporteurs des Traditions du Saint Prophète.

8. Le dirham était une monnaie d'argent, à la différence du dinar qui était une monnaie d'or.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fa/universalit%C3%A9-de-lislam-allamah-sayyid-muhammad-husayn-tabatabai/les-croyances#comment-0>